

Office National des Forêts  
Bureau d'Etudes Bourgogne Champagne-Ardenne  
Centre Forestier de Blanchefontaine  
52200 Langres  
Tel : 03 25 88 28 80  
Fax : 03 25 88 28 81  
Mel : [be.bca@onf.fr](mailto:be.bca@onf.fr)



Site NATURA 2000 n°74  
FR 2100319  
VALLEES DU ROGNON ET DE LA SUEURRE,  
MASSIFS FORESTIERS DE LA CRÊTE ET D'ECOT-LA-COMBE

## DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE



Vallée du Rognon perçue depuis un adret abrupt à Tillaie sèche



*Anthericum liliago*



La Sueurre et sa ripisylve



<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

Fiche signalétique du site.....	3
Le dispositif NATURA 2000 en France / Le site n° FR 2100319 .....	4
□ la directive « Oiseaux », n° 79/409/CEE du 2 avril 1979 ;.....	2
□ la directive « Habitats-Faune-Flore », n° 92/43/CEE du 21 mai 1992.....	2
<b>1 PRÉSENTATION DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>3</b>
1.1 LOCALISATION DU SITE.....	3
1.2 CLIMAT .....	6
1.2.1 Climat de la région naturelle du Plateau de Langres .....	6
1.2.2 Mésoclimats inhérents aux caractéristiques géomorphologiques.....	6
1.3 GÉOLOGIE ET MATÉRIAUX PARENTAUX.....	7
1.3.1 Composantes géologiques principales.....	7
1.3.2 Edifices tufeux.....	8
1.4 ÉLÉMENTS DE PÉDOLOGIE.....	8
1.4.1 Interactions sols et environnement.....	8
1.4.2 Approche pédologique du site .....	8
1.5 HYDROLOGIE & HYDROGRAPHIE .....	10
1.5.1 Contexte général .....	10
1.5.2 Le Rognon .....	12
1.5.3 La Sueurre .....	17
1.5.4 Captages.....	19
1.5.5 Ouvrages hydrauliques.....	20
1.6 OCCUPATION DU SOL ET PAYSAGES.....	20
1.6.1 Occupation du sol.....	20
1.6.2 Analyse paysagère du site.....	27
<b>2 INVENTAIRES ET DESCRIPTIONS BIOLOGIQUES.....</b>	<b>29</b>
2.1 INVENTAIRES PRÉALABLES .....	29
2.2 ETUDE DU SITE 74.....	32
2.2.1 Présentation de la méthode.....	32
2.2.2 Présentation des résultats : habitats, flore et faune du site 74.....	34
<b>3 ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU SITE.....</b>	<b>70</b>
3.1 MODIFICATIONS HISTORIQUES DU SITE.....	70
3.1.1 Présence humaine sur le site .....	70
3.1.2 Pratiques économiques exercées au sein du site .....	70
3.2 INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES ACTIVITÉS HUMAINES .....	71
3.2.1 Situation administrative et sociale des communes concernées par le site .....	71
3.2.2 Régime foncier et statut vis-à-vis des documents d'urbanisme .....	73
3.2.3 Agriculture.....	76
3.2.4 Sylviculture.....	79
3.2.5 Habitations et desserte routière.....	87
3.2.6 Servitudes.....	88
3.2.7 Tourisme et loisirs.....	88
3.2.8 Chasse.....	89
3.2.9 Pêche.....	89
3.3 IDENTIFICATION DES ENJEUX ET DES INTERVENTIONS PUBLIQUES .....	90
<b>4 ANALYSE ÉCOLOGIQUE.....</b>	<b>91</b>
4.1 HABITATS RELEVANT DE LA DIRECTIVE.....	91
4.2 ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.....	94
4.2.1 Espèces floristiques.....	94
4.2.2 Espèces faunistiques.....	94
4.3 ÉTAT DE CONSERVATION DES HABITATS DU SITE.....	96
4.4 HIÉRARCHISATION DES ENJEUX .....	97
Bibliographie.....	99
Remerciements .....	101

**TABLE DES FIGURES**

Figure 1 – Localisation du site FR2100319 (M. BLIN d'après fonds de carte Internet - BD ORTHO <sup>@@</sup> IGN2001) .....	3
Figure 2 – Carte départementale des régions IFN (M. BLIN d'après fond IFN).....	4
Figure 3 – Répartition des territoires communaux au sein du site FR2100319 (M. BLIN d'après données ONF 52) .....	5
Figure 4 – Représentation schématique de la stratigraphie du site (M. BLIN) .....	7
Figure 5 – Représentation schématique d'une toposéquence observable sur le site 74 (M. BLIN) .....	8
Figure 6 – Carte de l'hydrologie du site 74.....	11
Figure 7 – Débit moyen mensuel du Rognon (en m <sup>3</sup> /s) mesuré à la station hydrologique de Doulaincourt-Saucourt - Données calculées sur 39 ans (source Wikipedia – août 2008).....	12
Figure 8 – Répartition des captages au sein du site FR2100319 (M. BLIN & SIG ONF 52 - BD ORTHO <sup>@@</sup> IGN 2001).....	19
Figure 9 – Orthophotographie du site 74 (M. BLIN - BD-ORTHO <sup>@@</sup> IGN2001).....	21
Figure 10 – Carte d'occupation des sols – Périmètre Rognon.....	24
Figure 11 – Carte d'occupation des sols – Périmètre Sueurre .....	25
Figure 12 – Carte de superposition du site 74 (bleu) avec la ZPS du Bassigny (rose) .....	31
Figure 13 – Carte des habitats – Périmètre Sueurre .....	59
Figure 14 – Carte des habitats – périmètre Rognon.....	60
Figure 15 – Variation des effectifs des communes au cours de la période 1982 -1999 .....	72
Figure 16 – Part respective des territoires communaux dans le site .....	73
Figure 17 – Carte des natures de propriétés.....	74
Figure 18 – Répartition des surfaces selon la nature des propriétés.....	75
Figure 19 – Carte des habitats d'intérêt communautaire (Rognon) – ONF 2008 .....	92
Figure 20 – Carte des habitats d'intérêt communautaire (Sueurre) – ONF 2008 .....	93

**TABLE DES TABLEAUX**

Tableau 1 – Surfaces absolues (ha) et relatives (%) occupées par les territoires communaux au sein du site FR2100319 .....	5
Tableau 2 – Stations météorologiques de référence pour ce site.....	6
Tableau 3 – Surfaces absolues et relatives des composantes d'occupation du sol (ONF, SIG 52).....	22
Tableau 4 – Inventaire des habitats rencontrés sur le site 74.....	35
Tableau 5 – Inventaire des habitats rencontrés sur le site 74 (suite) .....	36
Tableau 6 – Surfaces absolues et relatives des unités écologiques présentes sur le site .....	58
Tableau 7 – Flore remarquable du site .....	63
Tableau 8 – Espèces faunistiques contactées lors des prospections de terrain .....	65
Tableau 9 – Correspondance communes / cantons / communautés de communes.....	71
Tableau 10 – Effectifs des communes concernées par le site selon le dernier recensement de 1999 & Evolution de 1982 à 1999 (Source INSEE).....	71
Tableau 11 – Superficie des communes incluse dans le site .....	72
Tableau 12 – Types de propriétés foncières sur le site .....	73
Tableau 13 – Données agricoles sur les communes concernées (Source Agreste – Recensements agricoles 2000).....	77
Tableau 14 – Nature et caractéristiques des propriétés forestières .....	79
Tableau 15 – Récapitulatif des objectifs et des interventions mentionnées dans les aménagements des forêts du site.....	85
Tableau 16 – Surfaces absolues et relatives occupées les habitats d'intérêt communautaire du site .....	91
Tableau 17 – Importance spatiale absolue et relative des habitats d'intérêt communautaire du le site 74 (valeurs arrondies à l'hectare) .....	94
Tableau 18 – Espèces faunistiques d'intérêt communautaire recensées sur le site 74 (y compris celles issues des recherches bibliographiques).....	95

**ANNEXES**

- ANNEXE 1 : compléments sur la formation et l'évolution des édifices tufeux
- ANNEXE 2 : zones naturelles concernées par le site FR2100319
- ANNEXE 3 : fiches habitats
- ANNEXE 4 : fiches espèces

## FICHE SIGNALÉTIQUE DU SITE

### VALLEES DU ROGNON ET DE LA SUEURRE ET MASSIFS FORESTIERS DE LA CRÊTE ET D'ECOT-LA-COMBE

Code : FR2100319.

Région biogéographique : continentale.

Région : Champagne-Ardenne.

Département : Haute-Marne (100%).

Nom : VALLEES DU ROGNON ET DE LA SUEURRE  
ET MASSIFS FORESTIERS DE LA CRÊTE ET D'ECOT-LA-COMBE.

Date de proposition comme SIC<sup>1</sup> : 03/1999.

Surface du site<sup>2</sup> : 3934 ha.

Communes concernées (Haute-Marne) : Bourdons-sur-Rognon, Andelot-Blancheville, Cirey-lès-Mareilles, Ecot-la-Combe, Consigny, Clinchamp, Rimaucourt, Manois, Saint-Blin

- *territoires communaux* : **9** ;
- *communes propriétaires* : **9**.

ZNIEFF concernées :

- *ZNIEFF de type I* : FR210020005, FR210020006 (Rognon & Crête),  
FR210009530, FR210020205 (Sueurre & Ecot);
- *ZNIEFF de type II* : FR210013039, FR210008930 (Sueurre & Ecot).

ZICO concernée : ZICO du Bassigny.

ZPS concernée : ZPS du Bassigny.

Description : il s'agit d'un très vaste ensemble forestier, hébergeant de nombreux types de végétation forestière (hêtraie neutrocline à *Galium odoratum*, hêtraie thermophile calcicole, forêt de ravin à *Acer spp.* et *Tilia*) interrompus par des vallées à prairies mésophiles, étangs à *Characeae*, végétation des rivières et ruisseaux. Quelques tufières plus ou moins développées existent au niveau des exurgences des versants. Ce site compte également des falaises et des rochers, des ourlets forestiers thermophiles ainsi que des grottes.

*Données issues du site Internet du ministère en charge de l'écologie.*

<sup>1</sup> Site d'Intérêt Communautaire

<sup>2</sup> D'après le formulaire standard de données

## Le dispositif Natura 2000 en France et sur le site

L'Union européenne a souhaité donner aux Etats-membres des objectifs communs en faveur de la préservation des habitats naturels et des espèces animales et végétales sauvages, en adoptant deux directives :

- la directive « Oiseaux », 2009/147/CE du 30 novembre 2009 ;
- la directive « Habitats-Faune-Flore », 92/43/CEE du 21 mai 1992.

La Directive Habitats contribue à l'objectif général d'un développement durable. Son but est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences scientifiques, économiques, sociales, culturelles et régionales.

Ces directives constituent le cadre de la création du réseau écologique communautaire "**Natura 2000**", constitué par les futures Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive Habitats et par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) désignées au titre de la Directive Oiseaux.

En France, les textes de transposition de deux directives figurent aux articles L414-1 à L414-7 (partie législative) et aux articles R414-1 à R414-27 du code de l'environnement (partie réglementaire).

Ce réseau Natura 2000 constitue un atout majeur pour notre pays compte tenu des nombreux enjeux qu'il recouvre.

Au-delà de la conservation de notre diversité biologique par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvages, ce réseau est appelé à jouer un rôle primordial en tant qu'outil d'aménagement du territoire. Les espaces naturels doivent être gérés durablement par l'ensemble des partenaires locaux, la France ayant fait le choix d'une politique contractuelle de gestion des sites Natura 2000 dans laquelle doit s'inscrire le **Document d'Objectifs**.

Ce document, dont les modalités de mise en œuvre sont fixées par décret, est une spécificité française. Il est rédigé par un opérateur désigné par l'Etat et fait l'objet d'une concertation au sein d'un comité de pilotage désigné par le Préfet de département.

Ce document définit les mesures contractuelles applicables sur le site, avec le souci de concilier la conservation durable des habitats et des espèces d'importance communautaire avec les activités économiques, sociales et culturelles. Il vise également la mise en cohérence des actions publiques et privées ayant une incidence directe ou indirecte sur le site et les habitats ou espèces pour lesquels il a été désigné.

Sur le site n° FR2100319 dit « VALLEES DU ROGNON ET DE LA SUEURRE, MASSIFS FORESTIERS DE LA CRÊTE ET D'ECOT-LA-COMBE », les étapes de la procédure ont été les suivantes :

- arrêté préfectoral n° 1909 d'institution du comité de pilotage du site : 24 juin 2002, modifié par les arrêtés n° 2149 du 22 juillet 2003 et n° 887 du 19 février 2004 ;
- installation du comité de pilotage : 30 septembre 2003 ;
- réunions d'animation auprès des élus, propriétaires, gestionnaires et usagers en novembre et décembre 2003 ;
- études écologiques et socio-économiques de avril 2008 à octobre 2008.



# 1 Présentation du site et de son environnement

**Le site 74 (= FR2100319) a été désigné Site d'Intérêt Communautaire (Zone Spéciale de Conservation) en vertu la présence d'habitats et d'espèces (hors avifaune) d'intérêt communautaire, figurant notamment sur les Annexes I et II de la Directive Habitats-Faune-Flore.**

## 1.1 Localisation du site

Ce site se situe dans le département de la **Haute-Marne**, à une quinzaine de kilomètres au Nord-Est de Chaumont, préfecture du département.

Plus précisément, ce site peut être qualifié de composite en ce sens qu'il concerne **deux territoires distincts** :

- le premier, composé de la vallée du Rognon et du massif forestier de la Crête ;
- le second, situé à peine 600 mètres l'Est du premier, centré sur la vallée de la Sueurre et le massif forestier d'Ecot-la-Combe.

Schématiquement, la zone d'étude s'inscrit dans un quadrilatère dont les sommets sont matérialisés par les agglomérations de Andelot (Nord-Ouest), Rimaucourt (Nord-Est), Clinchamp (Sud-Est) et Bourdons-sur-Rognon (Sud-Ouest).

Voir Figure 1 ci-dessous.

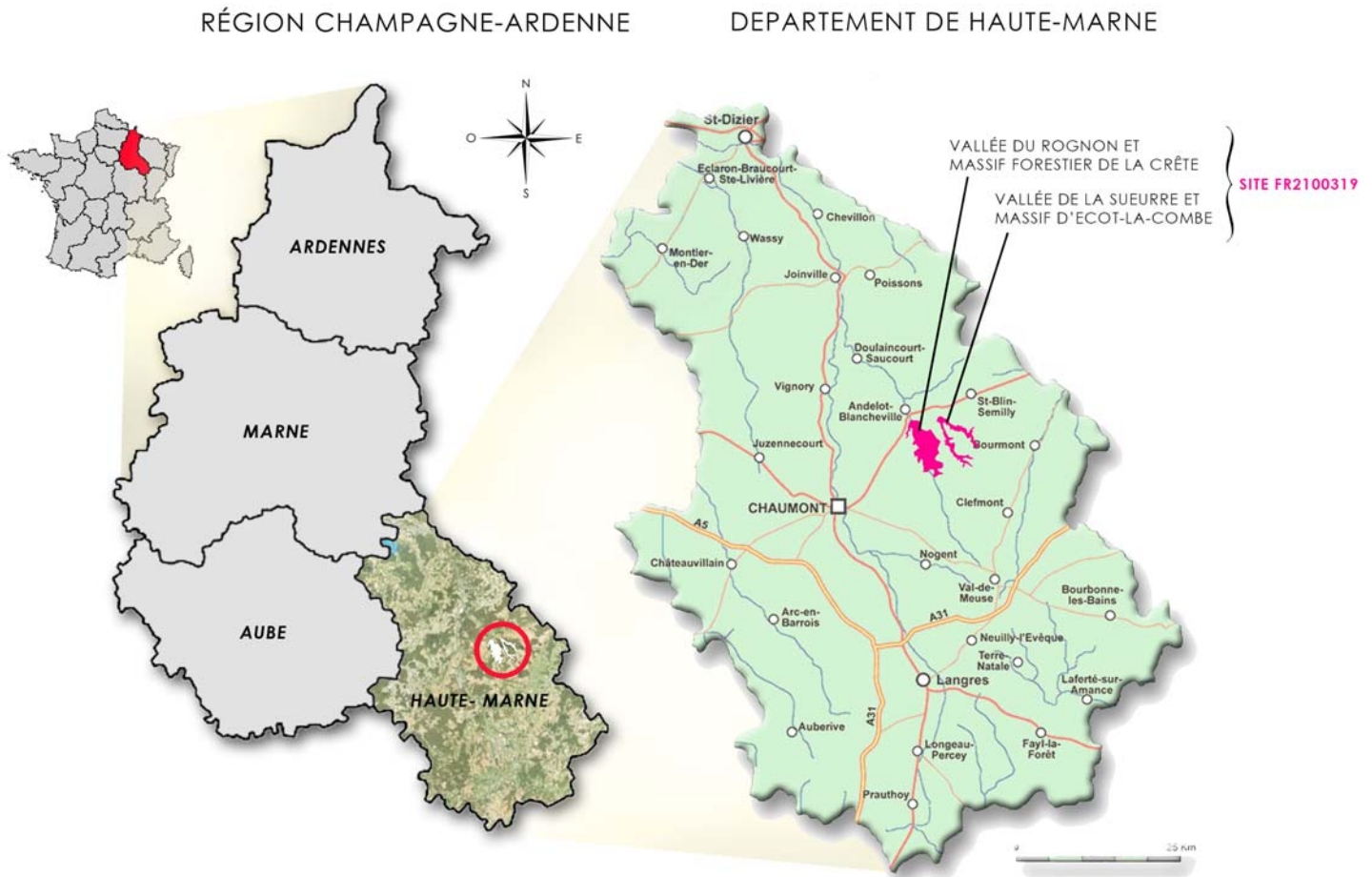


Figure 1 – Localisation du site FR2100319 (M. BLIN d'après fonds de carte Internet - BD ORTHO © IGN2001)

Au regard du découpage en régions forestières proposé par l'Inventaire Forestier National, le site se positionne aux confins du **Plateau de Langres** (ou Montagne châillonaise), à proximité immédiate du couloir dépressionnaire de l'entité Vallée, séparant de manière discontinue le Plateau de Langres du Plateau des Bars-Sud, au Nord.

Voir Figure 2 ci-dessous.

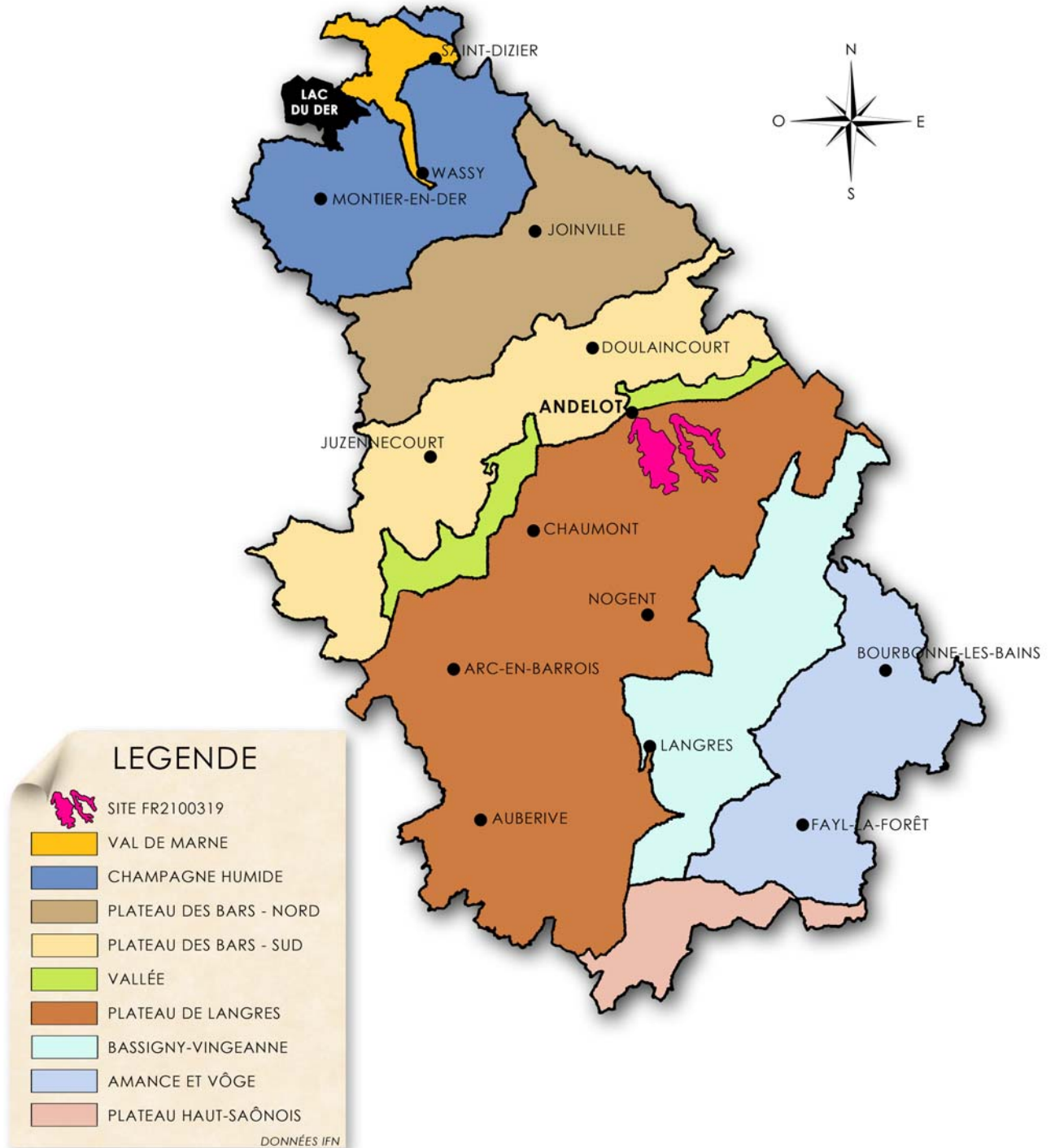


Figure 2 – Carte départementale des régions IFN (M. BLIN d'après fond IFN)

D'un point de vue administratif, le site concerne **9 communes** (Cf. tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1 – Surfaces absolues (ha) et relatives (%) occupées par les territoires communaux au sein du site FR2100319

Ensembles naturels	Territoires communaux	Surface en ha	% du site
Vallée du Rognon & massif forestier de la Crête	Bourdons-sur-Rognon	1692,8	43,0
	Andelot-Blancheville	701,3	17,8
	Cirey-lès-Mareilles	292,3	7,4
	Ecot-la-Combe	8,0	0,2
Vallée de la Sueurre & massif forestier d'Ecot-la-Combe	Ecot-la-Combe	538,6	13,7
	Rimaucourt	221,9	5,6
	Saint-Blin	206,9	5,3
	Clinchamp	181,2	4,6
	Consigny	69,4	1,8
	Manois	21,0	0,5
	<b>Total</b>		<b>3933,48</b>

Nota : la surface totale retenue pour cette étude, soit **3933.48 ha**, est une surface calculée par S.I.G. à partir du périmètre défini pour le site (Source DREAL, couche numérique 2006).

Voir Figure 3 ci-dessous.

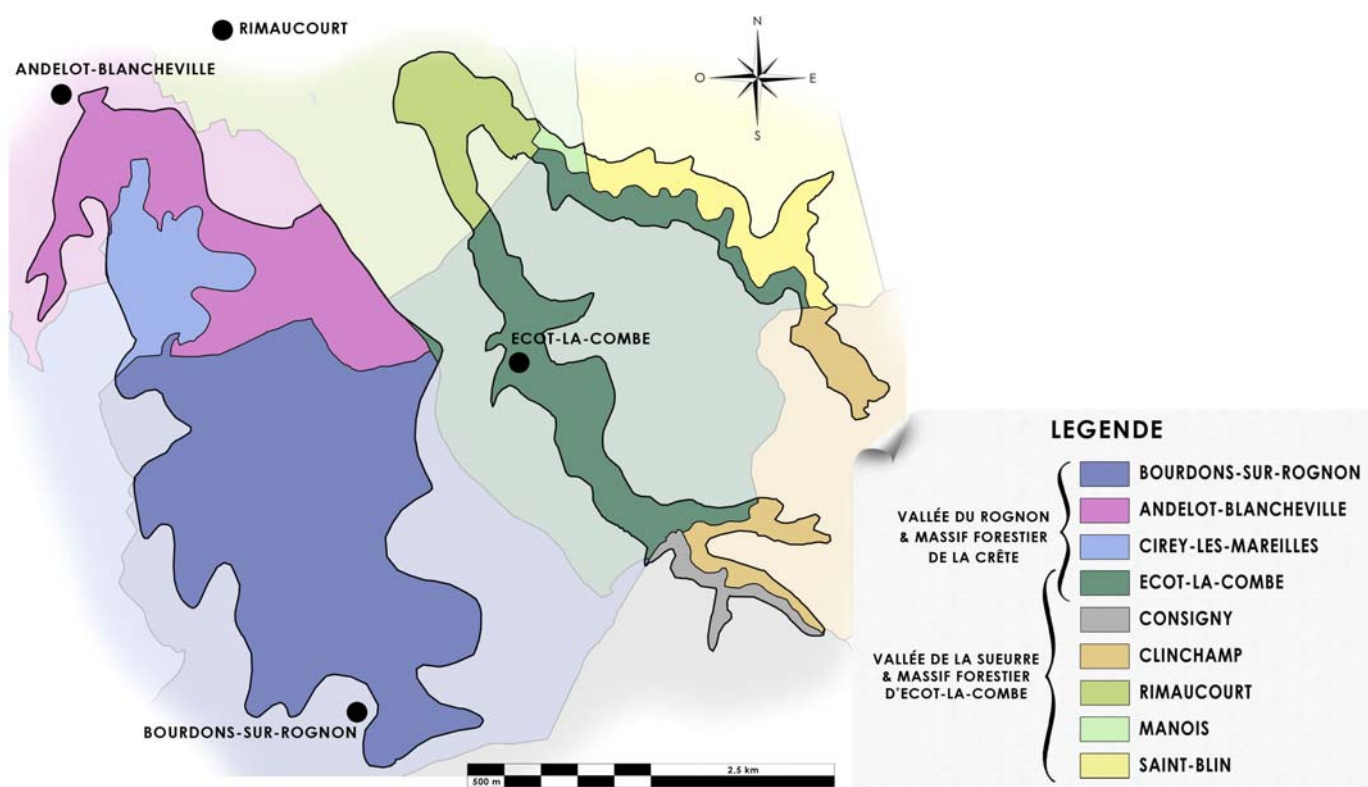


Figure 3 – Répartition des territoires communaux au sein du site FR2100319 (M. BLIN d'après données ONF 52)



## 1.2 Climat

### 1.2.1 Climat de la région naturelle du Plateau de Langres

Ce site appartient à la région naturelle du Plateau de Langres, entité marquée par un climat de type **continental humide et froid**, offrant des saisons très contrastées.

L'amplitude thermique annuelle (été / hiver) est de ce fait importante. La moyenne annuelle s'échelonne entre 08,9°C à Langres et 9,7°C à Chaumont (ville la plus proche de la zone d'étude). Le plateau de Langres se distingue des régions naturelles voisines par des températures moyennes plus basses.

Aussi, le nombre annuel de jours de gel est important puisque supérieur à 85. En outre, les gelées tardives sont fréquentes.

Les précipitations totalisent annuellement environ 900 mm (cf. Tableau n°2 ci-dessous). Leur répartition est assez homogène en ce sens qu'elles interviennent entre 160 à 175 jours par an, dont 25 à 30 jours sous forme de neige.

Les pluies sont apportées par les vents d'Ouest, sensiblement dominants au cours de l'année. Les vents du Nord, plus rares, engendrent un temps sec et plus froid.

Tableau 2 – Stations météorologiques de référence pour ce site

	Langres	Chaumont
Altitude (m)	464	317
Température moyenne annuelle (°C)	8,9	9,7
Température moyenne minimale annuelle	5,5	5,1
Température moyenne maximale annuelle	12,4	14,2
Précipitations moyennes annuelles (mm)	883	870
Indice de de Martonne	47	44

*Nota* : l'indice de de Martonne ( $I_m = P/(T+10)$ ) avec P = précipitations annuelles en mm et T = température moyenne annuelle en °C) renseigne sur le degré d'aridité d'un territoire. Selon la formule, l'indice est d'autant plus faible que l'aridité est élevée.

Les altitudes s'échelonnent de 250 m à 405 m concernant le périmètre relatif au Rognon et de 271 m à 400 m concernant celui relatif à la Sueurre. Le site s'inscrit ainsi dans les conditions typiques de l'étage collinéen.

### 1.2.2 Mésoclimats inhérents aux caractéristiques géomorphologiques

Si le contexte géographique général du site induit des tendances climatiques certaines (climat régional), il convient de prendre en considération, à l'échelle du site, les variations et nuances inhérentes aux nombreuses configurations géomorphologiques qui définissent les **mésoclimats**.

En effet, les plateaux calcaires qui constituent le socle du Plateau de Langres sont entaillés de vallées (ici celles du Rognon et de la Sueurre) auxquelles se connecte un réseau de combes plus ou moins complexe. Ainsi, les versants de hauteur et de pente variables sont-ils diversement exposés en fonction de l'orientation globale des dépressions (combes et vallées) d'une part, de la présence de méandres plus ou moins affirmés dans les vallées d'autre part.

Au sein du territoire d'étude contrastent ainsi les **mésoclimats froids et humides** des fonds de combes étroits, favorables à l'expression d'une flore de tempérament hygrosclérophile voire montagnard, avec les **mésoclimats secs et chauds** des adrets pentus voire des falaises et de leurs éboulis, desquels peuvent profiter des espèces thermophiles, parfois méditerranéennes, en limite d'aire de distribution.

De tels écarts de conditions climatiques sont d'autant plus spectaculaires qu'ils peuvent s'observer sur une échelle décamétrique, lors d'oppositions de versants de combes ou vallées étroites ou, plus progressivement alors, lors de changements d'exposition liés à la présence de méandres.

Si les conditions d'éclairement et de température influencent la répartition et la nature des groupements végétaux ainsi que la diversité et l'abondance des populations animales, la nature du sol et du sous-sol intervient également sensiblement dans la définition des conditions écologiques locales.

## 1.3 Géologie et matériaux parentaux

### 1.3.1 Composantes géologiques principales

La région naturelle du Plateau de Langres s'assoit sur un *substratum* calcaire, dont les composantes géologiques datent du **Jurassique moyen** (Dogger), soit  $\cong$  - 170 Ma.

Ces couches sédimentaires se superposent à la manière d'un mille feuille, les plus anciennes se situant aux niveaux inférieurs (logique stratigraphique).

Les calcaires les plus « récents », qui coiffent les plateaux, se composent de deux types :

- les **calcaires du Bathonien supérieur et moyen, compacts durs (J<sup>2b-c</sup>)** ;
- les **calcaires oolithiques** (oolithes fins) et sublithographiques du **Bathonien inférieur (J<sup>2a</sup>)**.

Dans les versants apparaissent une couche de calcaire oolithique plus ancienne, issue du **Bajocien supérieur (J<sup>1c</sup>)**. Ces calcaires présentent des oolithes de granulométrie supérieure (plusieurs millimètres).

Au niveau des vallées se rencontre la couche géologique la plus « récente », constituée d'**alluvions modernes (Fz)** (vallée de la Sœur et Nord de la vallée du Rognon) et du **Quaternaire ancien (Fy)** (quasi-totalité de la vallée du Rognon), qui recouvre les strates les plus anciennes, notamment, à l'extrême Sud de la vallée du Rognon, les **calcaires marneux du Bajocien supérieur (J<sup>1b</sup>)**.

D'un point de vue géomorphologique, les strates géologiques se répartissent schématiquement de la manière suivante (Cf. Figure 4 ci-dessous) :

- unité géomorphologique de plateau : calcaires compacts du Bathonien supérieur et moyen et oolithiques fins ou sublithographiques du Bathonien supérieur (dominants) ;
- unités géomorphologiques de versants et de combes : calcaires oolithiques du Bathonien inférieur et du Bajocien supérieur ;
- unité géomorphologique de vallée : alluvions du Quaternaire, recouvrant des strates de nombre et de nature différents, selon le degré d'érosion subi par le plateau calcaire.

Il est à noter qu'un pendage général des strates vers le Sud induit une diversité géologique plus importante au Sud qu'au Nord.

Aux environs de Bourdons-sur-Rognon s'enchaînent en effet alluvions, marnes et calcaires du Bajocien supérieur et Bathonien inférieur, alors qu'aux environs d'Andelot, les alluvions de la vallée sont en connexion directe avec les calcaires du Bathonien.

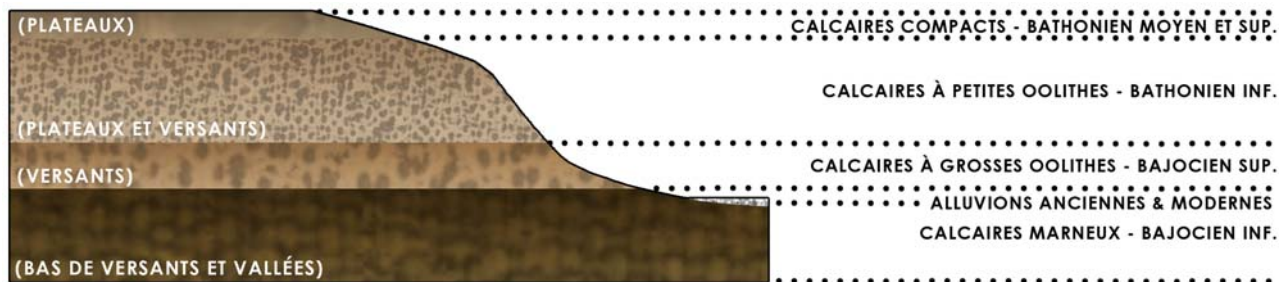


Figure 4 – Représentation schématique de la stratigraphie du site (M. BLIN)

Le plateau de Langres combine un *substratum* calcaire à caractère karstique, à un climat « rigoureux », se rapprochant parfois, particulièrement dans les ubacs confinés des combes étroites, à un climat de type montagnard (mésoclimat froid et humide).

Ces conditions écologiques, singulières à l'étage planitiaire, sont favorables à la formation d'un type de roche particulier : le tuf.

### 1.3.2 Edifices tufeux

Ce site de plateau calcaire comporte également quelques **tufières**, développées au niveau des exurgences portées par les **marnes imperméables**.

En traversant les épaisses couches de calcaire (Bathonien et Bajocien), l'eau de pluie opère une érosion physico-chimique du carbonate de calcium (calcaire), de sorte qu'elle se charge en hydrogénocarbonates de calcium dissous.

Au niveau des marnes imperméables, l'eau s'accumule pour former un aquifère, qui se déverse dans les versants *via* des sources. C'est au niveau de ces exurgences, généralement localisées en bas de versant, que les hydrogénocarbonates de calcium dissous **précipitent en calcaire**, avec le concours des végétaux chlorophylliens (mousses essentiellement), pour former le tuf, une roche tendre et alvéolaire. (cf. ANNEXE 3, Fiche habitat relative au *Cratoneurion s.l.*).

Lorsque les conditions sont particulièrement favorables (mésoclimat froid, concentration en acide carbonique dans l'eau importante...), les édifices tufeux peuvent présenter des dimensions spectaculaires (volumes de plusieurs dizaines voire centaines de mètres cubes), telles celles de la tufière, en partie fossile, présente en tête de vallée de la Sueurre.

Voir ANNEXE 1 : compléments sur la formation et l'évolution des édifices tufeux

## 1.4 Eléments de pédologie

### 1.4.1 Interactions sols et environnement

Les sols résultent des interactions complexes qui existent entre :

- le matériau parental ;
- le climat (à toutes échelles, y compris mésoclimat) ;
- la flore et la faune (micro-organismes, vers...).

En outre interviennent aussi de manière sensible :

- la géomorphologie ;
- l'eau dans le sol ;
- l'homme (interactions directes et indirectes).

### 1.4.2 Approche pédologique du site

Sur ce site, qui combine plateaux et vallées très encaissées, le **facteur géomorphologique** (pentes, expositions) revêt un rôle prépondérant eu égard à la nature, à la répartition et à l'évolution des sols et conditionne par voie de conséquence aux types et à la répartition des habitats naturels.

La flore, en sa qualité de bio-indicateur, reflète très bien cette réalité.

Afin de saisir la variabilité des sols présents sur le site, il est pertinent de considérer une **séquence topographique** (catena), reliant un plateau à une vallée (prise en compte des différentes strates et des érosions différentielles) (Cf. figure 5 ci-dessous).

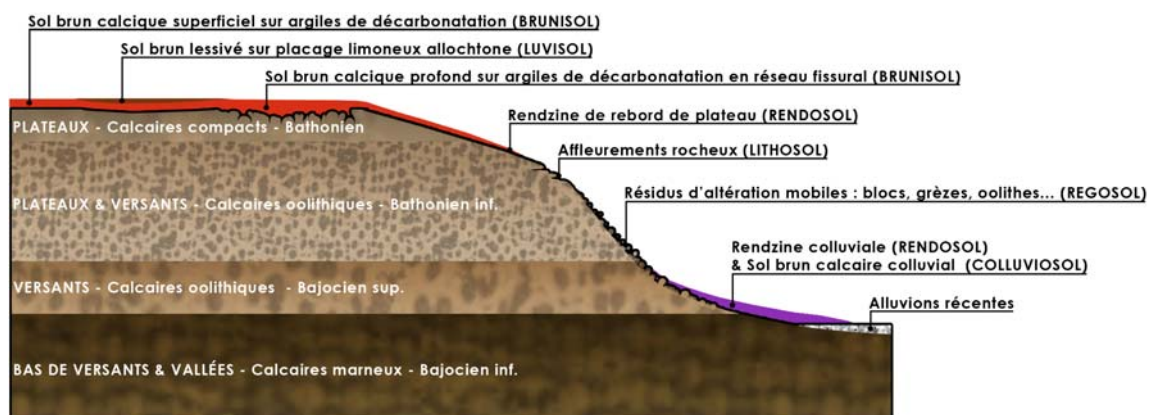


Figure 5 – Représentation schématique d'une toposéquence observable sur le site 74 (M. BLIN)

- Sols des plateaux

Sur les plateaux, les sols profitent des résidus d'altération du matériau parental (calcaires compacts du Bathonien et oolithiques du Bajocien), les argiles de décarbonatation. Cette couche d'argile est d'autant plus importante que le calcaire est impur et que la topographie est plane. A cette couche d'argile peut se superposer un dépôt limoneux allochtone, d'épaisseur et de surface variables.

Les plateaux hébergent ainsi majoritairement des **sols bruns** (BRUNISOLS).

Les sols superficiels demeurent les plus nombreux (profondeur  $\leq 35$  cm). Leur réserve utile étant peu élevée, ils sont soumis à des contrastes hydriques marqués (alternance de phases de sécheresse et d'humidité).

Même dans le cas de sols bruns calciques superficiels, les phénomènes de migration d'éléments rendent ces sols peu voire pas calcaires.

Sous les peuplements forestiers les plus anciens peuvent exister des sols bruns eutrophes.

*Nota* : des sols bruns calciques plus profonds peuvent exister à la faveur d'un réseau fissural développé dans les calcaires compacts du Bathonien.

Lorsque les sols de plateaux bénéficient d'une couverture limoneuse, des sols bruns lessivés peuvent s'individualiser.

- Sols des bords de plateaux

Au sein d'un espace transitionnel entre plateau et versant (pente très peu marquée) s'individualise un sol moins évolué que le sol brun du fait d'une érosion plus marquée, qui le rajeunit : la **rendzine** (RENDOSOL).

Développées sur calcaire oolithique (Bajocien supérieur), les rendzines peuvent être fortement calcaires et riches en oolithes (horizon sableux parfois).

En rebord de plateaux, les phénomènes érosifs très marqués engendrent la migration des particules fines (argiles et limons), de sorte que le matériau parental affleure et s'altère. Certains plateaux peuvent ainsi être ceinturés de lapiaz, dalles calcaires affleurantes et profondément fissurées. De tels contextes sont rattachés aux **lithosols**.

- Sols de versants

La nature et l'enchaînement des sols de versants sont avant tout régis par l'intensité de la pente, de laquelle découlent les phénomènes d'érosion et de colluvionnement.

Sur les **pentés les plus prononcées**, les résidus d'altération mobiles, fournis par affleurements rocheux, sont constamment remaniés et les sols par là même rajeunis en permanence. Le substrat est ainsi de nature caillouteuse et calcaire (oolithes ou blocs compacts anguleux) (Sols des *Tilion platyphylli* par exemple).

Les versants abrupts, notamment les ubacs, peuvent être revêtus d'éléments calcaires anguleux enrobés d'une pellicule argileuse, les grèzes.

Des colluvions argilo-caillouteuses décarbonatées peuvent se mêler aux altérites moins mobiles.

La réserve utile de ces sols, très faible (sols superficiels, textures grossières, conditions d'évapotranspiration importante en adret et expositions Ouest, constitue un facteur limitant et d'adaptation pour la flore.

En ubac toutefois, le confinement induit une humidité atmosphérique importante qui tend à compenser la faible réserve utile des sols les moins profonds (Sols des *Tilio – Fagetum* et de certains *Phyllitido – Aceretum* par exemple).

Sur les **versants moins pentus**, le sol, plus évolué, est généralement constitué de colluvions argilo-caillouteuses, même si des grèzes peuvent encore tapisser les pentes. Le degré de décarbonatation de ces sols est variable (réaction à HCl dès la surface ou au contraire absence de réaction jusqu'au matériau parental. La charge en éléments calcaires est souvent importante.

La profondeur du sol prospectable par les racines est généralement assez importante même si la réserve en eau reste moyenne.

Les **bas de versants et les fonds de combes** profitent des apports en eau et en éléments minéraux inhérents aux phénomènes de colluvionnement. De tels sols, épais (60 à 70 cm) et frais (très bonne réserve utile), voire humides (ponctuellement hydromorphes), peuvent être qualifiés de peu évolués, d'apport colluvial de vallon.

Dans les **vallées** enfin, les sols reposent sur les alluvions récentes (Quaternaire) ou des colluvions épaisses (cas de la vallée parallèle à celle de la Sueurre). Ils sont de type peu évolués.

*Nota* : au niveau des **tufières** et des **affleurement marneux** du Bajocien supérieur, le sol est caractérisé avant tout par sa forte teneur en carbonate de calcium (tuf = calcaire) et son caractère hydromorphe. Plusieurs types de sols peuvent alors se rencontrer, sur des échelles submétriques :

- sols bruns calciques peu hydromorphes ;
- sols bruns calcaires hydromorphes, sur colluvions marno-oolithiques et sur marnes ;
- sols minéraux à gley, sur matériaux alluviaux et colluviaux ;
- sols hydromorphes organiques, à la sortie des sources,
- sols humiques à gley avec nappe phréatique quasi permanente à teneur élevée en carbonate de calcium. Ces sols hébergent la flore typique des marais tufeux.

## 1.5 Hydrologie & hydrographie

### 1.5.1 Contexte général

La présence de calcaires fissurés (Bathonien supérieur) ou poreux (Bathonien inférieur et Bajocien supérieur) induit l'existence d'un contexte karstique et justifie l'alternance d'écoulements superficiels et souterrains.

La scission du site en deux entités se justifie par l'individualisation de **deux bassins versants** : celui du **Rognon** à l'Ouest et celui de la **Sueurre s./.** à l'Est.

Ces deux vallées principales, distantes l'une de l'autre d'environ 3.5 km, présentent un axe général Sud-Est / Nord-Ouest.

**La Sueurre se connecte au Rognon** en dehors de la zone d'étude, au Nord d'Andelot, à hauteur de Signéville, à moins de 2.5 km de la limite du site.

Ces cours d'eau appartiennent au **bassin versant de la Marne** et par voie de conséquence, à celui de la **Seine**.

*Cf. figure 6 page suivante.*



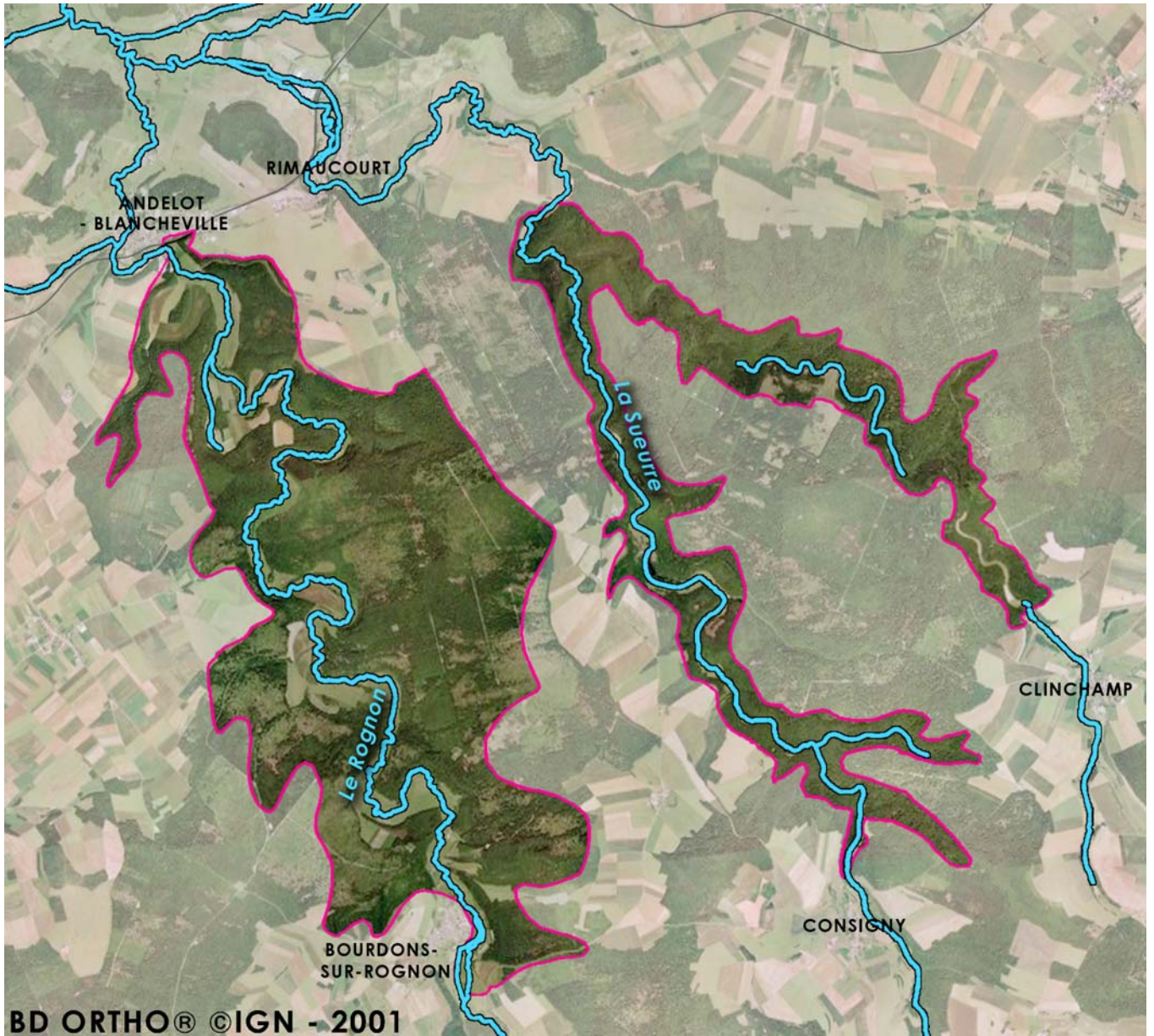


Figure 6 – Carte de l'hydrologie du site 74

## 1.5.2 Le Rognon

La totalité du bassin versant du Rognon s'inscrit dans le département de la Haute-Marne, mais aucun affluent important n'est à mentionner dans l'enveloppe du site (seul un petit ruisseau coule à l'Ouest de Morteau).

Au sein du site, le Rognon s'écoule dans une **large vallée bocagère** (prairies pâturées et fauchées).

Le débit de la rivière a fait l'objet de mesures au cours de la période 1968-2006, à la station de Doulaincourt-Saucourt, distante d'une dizaine de kilomètres du Nord du site. Sa valeur moyenne s'établit à  $9.23\text{m}^3.\text{s}^{-1}$ .



La figure 7 ci-après renseigne sur les moyennes mensuelles du débit de la rivière, calculées sur la base des données récoltées sur la même période.

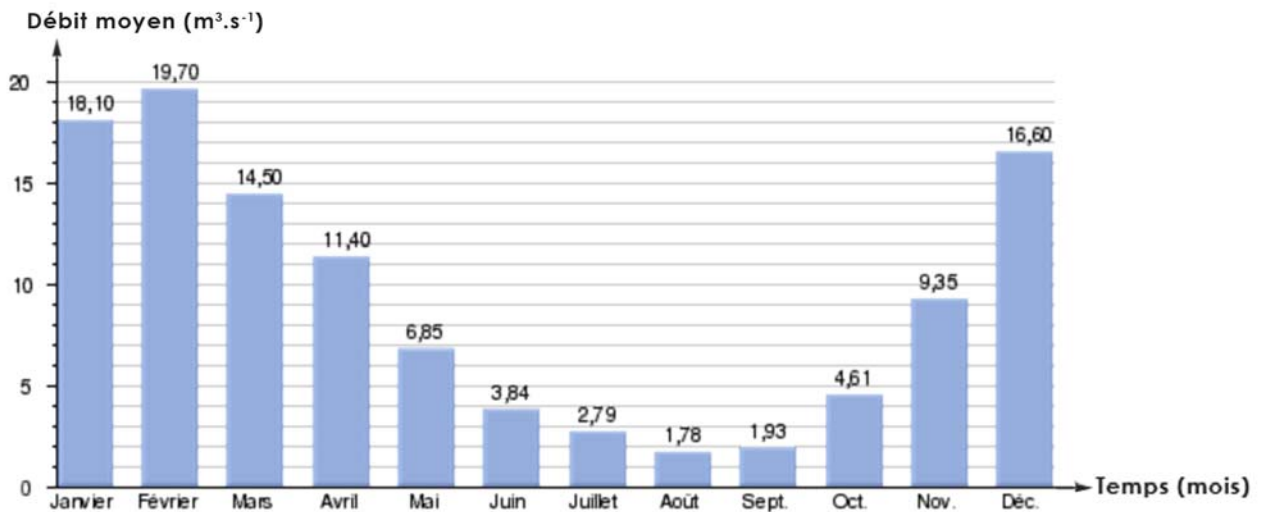


Figure 7 – Débit moyen mensuel du Rognon (en  $\text{m}^3/\text{s}$ ) mesuré à la station hydrologique de Doulaincourt-Saucourt - Données calculées sur 39 ans (source Wikipedia – août 2008)

Ce diagramme indique notamment que le débit du Rognon est soumis à de **très fortes variations annuelles**, avec notamment une valeur 10 fois supérieure en février qu'en août ou en septembre.

Le débit de base (VCN3 = débit minimal sur trois jours consécutifs), peut atteindre  $0.5\text{m}^3.\text{s}^{-1}$  (soit 500 litres par seconde) en cas de période quinquennale sèche.

Les **crues** de la rivière peuvent être importantes. Des relevés effectués le 10 avril 1983 témoignent d'un débit instantané de  $144 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$  et d'une moyenne journalière de  $134 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$ .

Les débits pour différentes crues ont été calculés :

- biennales (QIX 2) :  $83 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$
- quinquennales (QIX 5) :  $120 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$
- décennales (QIX 10) :  $140 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$
- sur 20 ans (QIX20) :  $160 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$
- sur 50 ans (QIX 50) :  $180 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$ .

Il est possible de déduire de ces valeurs que la crue observée en 1983 peut être qualifiée de décennale et ne revêt pas en ce sens de caractère exceptionnel.

La lame d'eau (hauteur des précipitations atmosphériques) écoulee dans le bassin versant du Rognon atteint 476 mm par an. Cette valeur est sensiblement supérieure à la moyenne nationale et à celle du bassin versant de la Seine (240mm par an), celle du bassin versant de la Marne (274 mm par an).

Le débit spécifique de la rivière (= débit rapporté au  $\text{km}^2$  de bassin versant) atteint  $15.0 \text{ L} \cdot \text{s}^{-1} \cdot \text{km}^2$ .

Le Rognon se place ainsi au **deuxième rang des affluents les plus importants de la Marne** (après la Saulx), dans son cours supérieur.

Eu égard à ses qualités halieutiques, cette rivière est classée en **première catégorie**. Elle héberge notamment la Truite, l'Ombre et le Vairon...

Les documents figurant sur les pages suivantes précisent les qualités physico-chimiques du Rognon.



DIREN Champagne-Ardenne

AESN

Réseau : Réseau de contrôle de surveillance (RCS)  
station réseau de référence

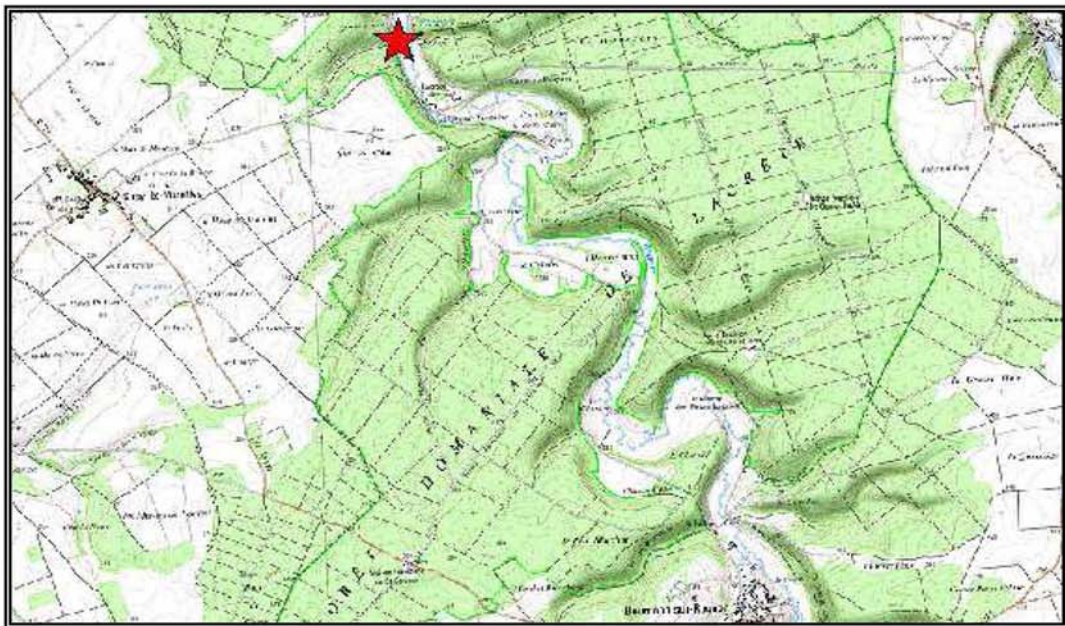
<b>Station :</b>	<b>N° national : 03093900</b>
	<b>Cours d'eau : ROGNON</b>
	<b>Station : BOURDONS-SUR-ROGNON</b>

**Coordonnées :** X : 821 430  
(Lambert II étendues) Y : 2 360 940

**Département :** Haute Marne  
**MASSE D'EAU :** FRHR109 Le Rognon de sa source au confluent de la Sueurre (exclu)

**OBJECTIF D'ETAT :** BON ETAT 2015

<b>ETAT RETENU 2007 :</b>	<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">BON ETAT</span>
---------------------------	--



QUALITE 2007 DCE:

EXPLOITATION SEQ'eau V1

<b>ETAT ECOLOGIQUE GLOBAL:</b>		<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></span>
<b>éléments pris en considération</b>		
<i>-Physico-chimie :</i>		
Température :	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></span>	MOOX : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">78</span>
Bilan oxygène :	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></span>	AZOTE : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">71</span>
Nutriments :	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></span>	NITRATES : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">44</span>
Acidification :	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></span>	PHOSPHORE : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">80</span>
<i>-Biologie :</i>		
macro-invertébrés	IBGN adapté : <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></span>	IBGN adapté : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">13</span>
diatomées	IBD : <span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #90EE90;"></span>	IBD : <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">13,0</span>

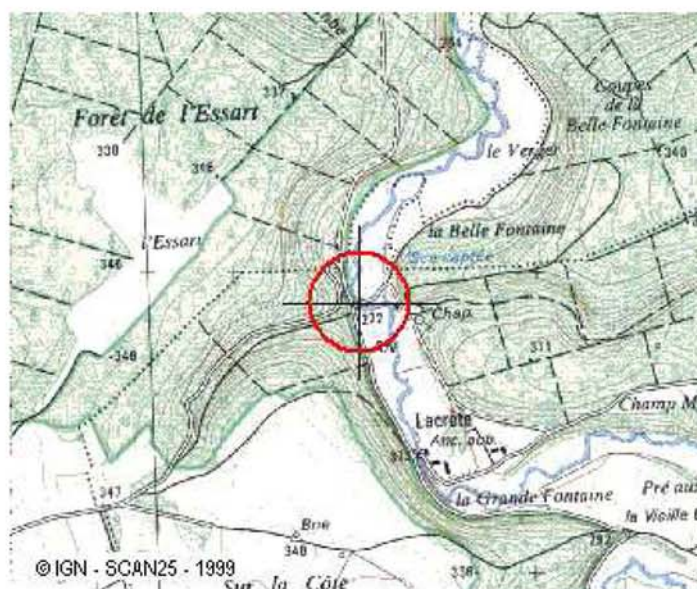
<b>ETAT CHIMIQUE:</b>	<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 40px; height: 15px; background-color: #cccccc;"></span> seuils en cours de validation
-----------------------	---

**SITE DE REFERENCE CHAMPAGNE-ARDENNE**

**LE ROGNON**

Commune : <b>Bourdon-sur-Rognon</b>
Localisation de la station : <b>Pont chemin de la chapelle</b>
Code masse d'eau : <b>HR109</b>
Nom de la masse d'eau : <b>Le Rognon de sa source au confluent de la Sueurre (exclu)</b>
Statut juridique : <b>non domanial</b>
Département : <b>Haute-Marne</b>

Nom station : <b>La Crête</b>
Code station : <b>03093900</b>
Type national de la masse d'eau : <b>petit cours d'eau</b>
Hydroécocorégion nationale: <b>Côtes calcaires</b>
Hydroécocorégion du bassin : <b>Est Bassin Parisien</b>
Domaine piscicole : <b>Salmonicole</b>
Police des eaux : <b>Agriculture</b>



**DONNEES A L'ECHELLE DU BASSIN :**

**- Occupation du sol dominante sur le BV à l'amont du site**

- Urbanisation et zones périurbaines
- Culture intensive, labours (en % de BV)
- Vignes et vergers (en % du BV)
- Intensité de l'élevage (en nbe d'UGb/ha de BV)

**- Régime Hydrologique**

- Modification des crues (fréq. de retour 5 ans)
- Modifications des étiages – réduction des débits (débit moyen mensuel du mois le plus sec – soutien d'étiages)

**- Régime sédimentaire**

- Blocage du flux sédimentaire – signes d'incision du lit
- Erosion généralisée des sols agricoles-sédim. dans les lits

**- Autres facteurs** (plans d'eau, drainage, reboisement, ...)

Ref possible	Doute	Déclassant
<0,4 %	0,4 à 4 %	> 4 %
<20 %	20 à 50 % (42,8)	>50 %
<1 %	1 à 10 %	>10 %
		>1,25
Absence	Non signif.	Déclassant
<20 %	20 à 50 %	<50 %
Absence	Non signif.	>30 %
Absence	Non signif.	>(rang* 02)m
Absence	Non signif.	Déclassant
Absence	Non signif.	

**ECHELLE DU TRONCON**

**- Rejets polluants**

- Rejets toxiques connus ou suspectés
- Pollution urbaine ou domestique
- Eutrophisation : effet des apports de nutriments (directs ou diffus)

Absence	Non signif.	Déclassant
Absence	Non signif.	Déclassant
Absence	Non signif.	Déclassant



Optionnel (si connu)	Classe de qualité						
MOOX : matières organiques et oxygène	V						
MA : matières azotées (hors nitrates)	V						
MP : matières phosphorées	B						
EPRV : effet des proliférations végétales	B						
Nitrates	<5 mg/l		5 à 40 mg/l		>40 mg/l		
<b>Biologie</b>	TBE	BE	Station				
			1998	2000	2001	2002	
	- Indice biologique global normalisé (IBGN)	16	15-13	16	16	14	15
	- Indice biologique diatomées (IBD)	16	15-13	-	-	-	-
- Indice poisson (IP)	16	16	-	-	-	-	

**- Modification du régime hydrologique**

- Eclusées (ratio débit éclusé/débit de base)
- Débit réservé (1/10<sup>ème</sup> du module)
- Prélèvements (débit d'étiages)

<2	2 à 5	>5
Absence		Déclassant
<20 %	20 à 50 %	> 50 %

**- Ralentissement des écoulements**

(influence seuil ou barrage en % du linéaire du tronçon)

<10 %	10 à 30 %	>30 %
-------	-----------	-------

**- Modifications lourdes du tracé en plan et profil en long** (en % linéaire)

(rectification, recalibrage, chenalisation, digues sur les 2 rives, ...)

<10 %	10 à 20 %	>20 %
-------	-----------	-------

**- Travaux légers de protection et d'entretien** (en % du linéaire)

(stabilisation des berges, curages d'entretien)

<20 %	20 à 40 %	>40 %
-------	-----------	-------

**- Cumul d'aménagements lourds et légers** (en % du linéaire)

<10 %	10 à 30 %	>30 %
-------	-----------	-------

**- Occupation du fond de vallée (corridor rivulaire)**

- Forêt naturelle, landes, zones naturelles, prairies, ...
- Culture intensive en fond de vallée
- Si oui, largeur du corridor végétal rivulaire
- Si oui, corridor végétal rivulaire dégradé ou absent

Dominante	Secondaire	Déclassant
Non	Oui	
Fort <sup>1</sup>	Faible <sup>2</sup>	Quasi-nulle <sup>3</sup>
<10 %	10 à 30 %	>30 %
Absence	Négligeable	Déclassant

**- Sédimentation, colmatage**

(éléments fins dus à l'érosion agricole)

**STATION**

**Représentativité de la station / Type de tronçon**

- Rejet connu à l'amont immédiat
- Station dans l'emprise d'un aménagement lourd

(rectification, recalibrage, digues sur les 2 rives, extractions anciennes en lit mineur, ...)

- Effets cumulés des travaux légers

(stabilisation des berges, curages d'entretien)

- Végétation des berges

- Autres problèmes

(bétail, tourisme, espèces invasives, ...)

Très bonne	Bonne	Mauvaise
Non	Négligeable	Déclassant
Non	Non signif.	Déclassant
Non	Non signif.	Déclassant
Naturelle <sup>4</sup>	Modifiée <sup>5</sup>	Absente
Non	Négligeable	Déclassant

**APPRECIATION GLOBALE DE LA STATION PAR L'EXPERT**

Référence	Doute	Déclassée
-----------	-------	-----------

<sup>1</sup> Corridor végétal large et quasi continu

<sup>2</sup> Corridor étroit et/ou quasi discontinu

<sup>3</sup> Culture arrivant jusque sur la berge

<sup>4</sup> Ripisylve typique de cours d'eau présente

<sup>5</sup> Ripisylve réduite ou formée d'essences allochtones

### 1.5.3 La Sueurre

La Sueurre emprunte une **vallée sensiblement plus étroite que celle du Rognon** et de nature presque exclusivement **forestière** (seul le secteur d'Ecot-la-Combe offre quelques terres agricoles).

Cette petite rivière prend sa source au Nord-Est de Longchamp, petit village situé à environ 5 km au Sud du site.

L'affluent le plus important de la Sueurre est le petit ruisseau alimenté par la **source des Bralettes**.

Les autres dépressions présentes dans l'enveloppe du site ne sont que des **combes**, composantes d'un **réseau fossile** façonné aux époques glaciaires.

En revanche, de **nombreuses petites sources latérales**, situées généralement à proximité immédiate de la rivière, au niveau du plancher imperméable des marnes, grossissent la rivière.

Ayant parcouru le réseau karstique du plateau calcaire environnant, ces eaux possèdent de hautes concentrations en hydrogencarbonates de calcium dissous, si bien qu'en aval, s'observent des édifices tufeux remarquables (associés ou non à une flore typique de marais tufeux), tel l'enchaînement d'une **quinzaine de barrages de tuf** au Nord d'Ecot-la-Combe que les assecs estivaux révèlent pleinement.

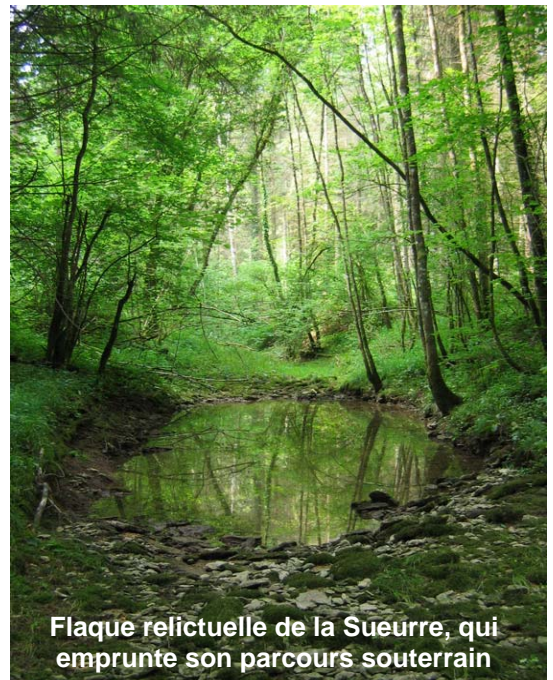
Ce cours d'eau présente en effet la singularité de posséder, du printemps à la fin de l'automne voire de manière permanente, une portion importante de son parcours en **souterrain**.

Les phénomènes d'infiltration et de résurgence sont plus ou moins subtiles dans la vallée : l'eau peut s'infiltrer de **manière diffuse** au niveau d'une petite retenue d'eau ou **plonger soudainement dans un gouffre**.

La plus remarquable de ces cavités « la Peute Fosse », affiche un diamètre et une profondeur de plusieurs mètres.

A contrario, la plus remarquable des résurgences se situe au Sud d'Ecot et alimente la retenue d'eau.

Au cours des tronçons souterrains, le tracé de la rivière reste évident en forêt (ravinement et érosion des berges, racines à nu...) mais se lit en palimpseste en milieu agricole (niveau souterrain permanent par endroits) au moyen des effondrements et tassement partiels des boyaux et/ou par les affleurement minéraux plus ou moins marqués dans les prairies (résurgences ponctuelles lors de crues).



Flaque relictuelle de la Sueurre, qui emprunte son parcours souterrain

Le **contexte forestier** de la vallée de la Sueurre assure une **protection** certaine de la ressource en eau en ce sens qu'il agit comme un filtre naturel dès les premières exurgences de tête de bassin versant.

La fissuration des calcaires Bathoniens et Bajociens (pour les faciès sublithographiques) induit en effet une vitesse de transfert importante des pollutions qui peuvent résulter de certaines pratiques agricoles sur plateau.

À l'image du Rognon, la Sueurre est un cours d'eau de **première catégorie**.

Le document figurant page suivante précise les qualités physico-chimiques de la Sueurre.

*Nota* : station située hors site Natura 2000.



DIREN Champagne-Ardenne

AESN

Réseau : Réseau de contrôle de surveillance (RCS)

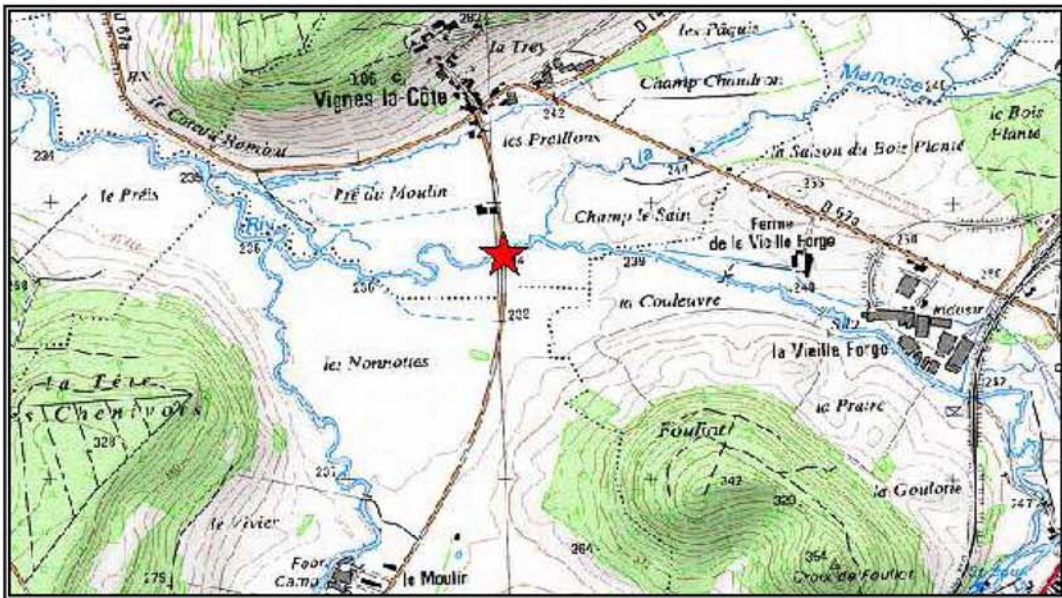
**Station :** N° national : 03094405  
 Cours d'eau : SUEURRE  
 Station : REYNEL (Vignes la Côte)

**Coordonnées :** X : 820 530  
 (Lambert II étendues) Y : 2 366 850

**Département :** Haute Marne  
**MASSE D'EAU :** FRHR110 La Sueurre de sa source au confluent du Rognon (exclu)

**OBJECTIF D'ETAT :** BON ETAT 2015

**ETAT RETENU 2007 :** BON ETAT



QUALITE 2007 DCE:

EXPLOITATION SEQ'eau V1

<b>ETAT ECOLOGIQUE GLOBAL:</b>		<input type="checkbox"/>	
<b>éléments pris en considération</b>			
<b>-Physico-chimie :</b>			
Température :	<input type="checkbox"/>	MOOX :	<input type="checkbox"/> 80
Bilan oxygène :	<input type="checkbox"/>	AZOTE :	<input type="checkbox"/> 71
Nutriments :	<input type="checkbox"/>	NITRATES :	<input type="checkbox"/> 42
Acidification :	<input type="checkbox"/>	PHOSPHORE :	<input type="checkbox"/> 72
<b>-Biologie :</b>			
macro-invertébrés	IBGN adapté :	IBGN adapté :	<input type="checkbox"/> 19
diatomées	IBD :	IBD :	<input type="checkbox"/> 19,2

**ETAT CHIMIQUE:**

### 1.5.4 Captages

Le site 74 (FR2100319) héberge strictement 4 captages :

- 2 dans l'entité vallée du Rognon et massif forestier de la Crête ;
- 2 dans l'entité vallée de la Sueurre et massif forestier d'Ecot-la-Combe, dont les périmètres de protection ne sont pas figurés (cf. carte ci-dessous).

A proximité immédiate du site existent également 3 captages :

- 2 au Sud de Bourdons-sur-Rognon (extrême Sud du site)
- 1 au Sud de la vallée de la Sueurre (Nord de Consigny)

La figure 8 ci-dessous situe les différents périmètres relatifs aux captages.

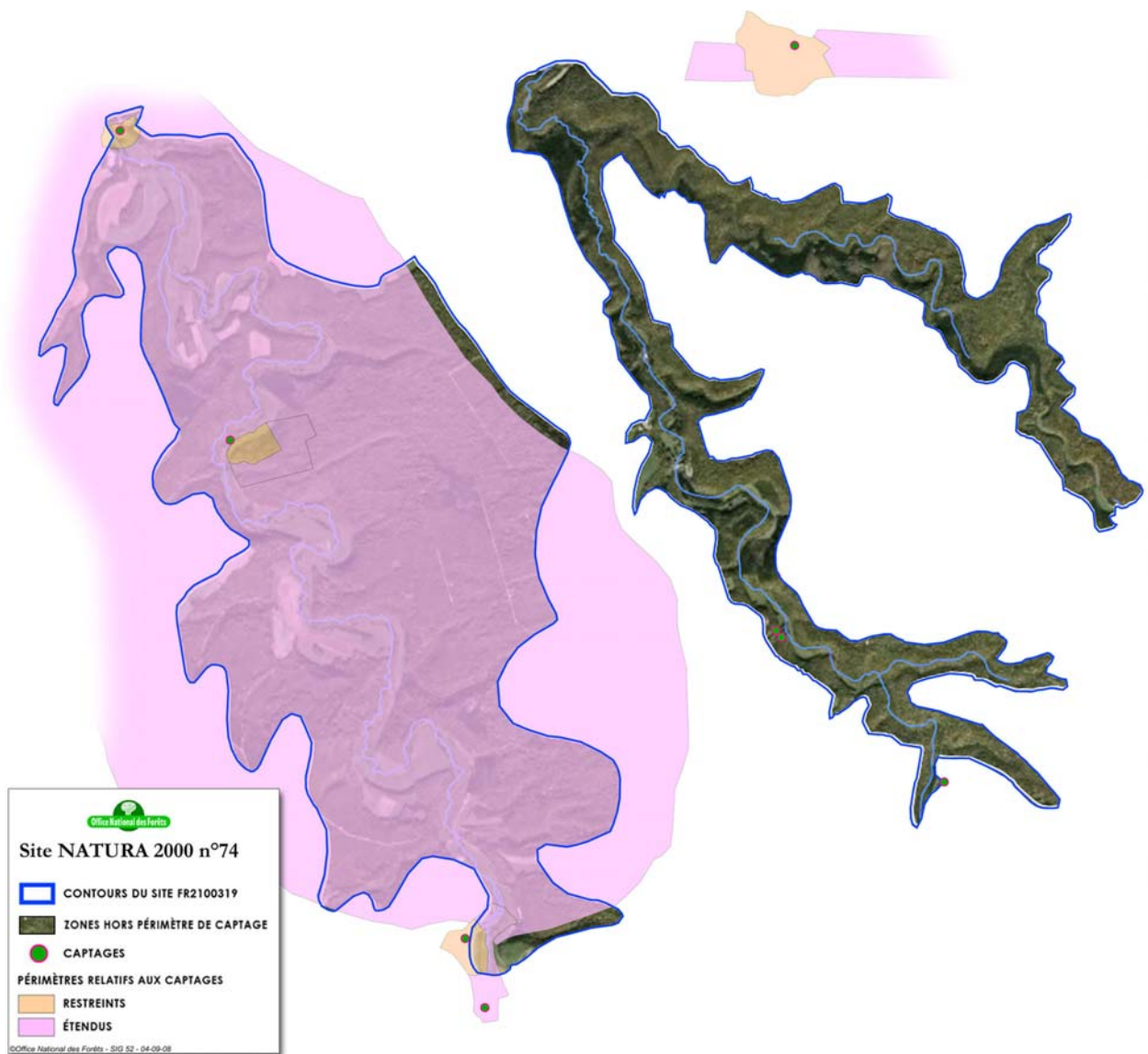


Figure 8 – Répartition des captages au sein du site FR2100319 (M. BLIN & SIG ONF 52 - BD ORTHO®©IGN 2001)

## 1.5.5 Ouvrages hydrauliques

Le Rognon comme la Sueurre possèdent, au sein de l'enveloppe du site, un certain nombre d'ouvrages hydrauliques, qui influent encore aujourd'hui, à des niveaux variables, l'écoulement naturel de l'eau.

Sur le **Rognon**, l'implantation de l'ancienne abbaye de la Crête au XII<sup>ème</sup> siècle a induit la construction d'ouvrages divers, destinés à la valorisation de la rivière (moulins, petites industries, forges...). Le travail du fer a connu dans la région une certaine importance (le minerai arrivait des environs de Joinville), si bien que plusieurs forges profitaient du Rognon pour assurer leur fonctionnement. Plusieurs biefs ainsi qu'un vieux moulin existent encore aujourd'hui, au Nord de l'ancienne abbaye.

Sur la **Sueurre**, les aménagements les plus notoires ont été effectués à proximité du village d'Ecot-la-Combe.

Le plus spectaculaire d'entre eux consiste en la retenue d'eau, qui avait vocation à alimenter des forges. Cette position est justifiée par l'importante résurgence située au Sud de l'étang.

Rappelons que la Sueurre emprunte une longue portion souterraine. Le secteur d'Ecot-la-Combe profite ainsi de l'un des plus importants et « constants » débits.

En toute logique, les hectomètres situés en aval du plan d'eau, sont particulièrement riches en ouvrages hydrauliques (écluses, biefs, élargissements, ...), encore une fois voués au fonctionnement des industries.

Il est à noter que, en modifiant l'écoulement de l'eau (lors d'élargissements notamment), qui peut alors se réchauffer, ces installations peuvent engendrer des perturbations écologiques plus ou moins importantes (obstacles à la circulation des poissons notamment).

En créant de nouveaux types d'habitats, elles peuvent en revanche être à l'origine d'une diversification de la faune et de la flore aquatiques.

## 1.6 Occupation du sol et paysages

### 1.6.1 Occupation du sol

La géologie et la pédologie justifie l'occupation actuelle du sol : schématiquement, les sols bruns peu profonds des **plateaux calcaires** présentent peu d'intérêts agronomiques (contraintes hydriques notamment) et demeurent de ce fait **forestiers**, alors que les terres profondes, fertiles et humides des **vallées larges** (donc celle du Rognon) ont été défrichées pour y développer les **pratiques agricoles** (élevage extensif et cultures). La figure n° 9 ci-après reflète cette réalité.





Figure 9 – Orthophotographie du site 74 (M. BLIN - BD-ORTHO®© IGN2001)

Plus précisément, il est possible de distinguer parmi les peuplements forestiers :

- les **formations « naturelles »** :
  - les Hêtraies-Chênaies-Charmaies (type de peuplement très dominant, essentiellement sur les plateaux et les versants peu marqués) ;
  - les Tillaies sèches et les Hêtraies calcicoles thermophiles (sur les adrets voire sur les versants Est ou Ouest très prononcés) ;
  - les Tillaies-Erabraies à Scolopendre sur les éboulis des ubacs très pentus voire autres expositions très confinées ;
  - les Hêtraies à Dentaire sur les ubacs froids ;
  - les Frênaies-Chênaies (en bas de versants et dans les vallées) ;
- des **plantations** :
  - de feuillus « précieux » dans les vallées (Frêne, Merisier et Erable sycomore) ;
  - de résineux, en tous contextes géomorphologiques (plateaux, versants même très abrupts, vallées...) (Epicéa commun, Sapin de Nordmann, Douglas, Pin sylvestre, Pin noir, Mélèze, en plantations pures ou mélangées). Ces plantations représentent 7 % de la surface totale du site (Cf. Tableau 6 – Surfaces absolues et relatives des unités écologiques présentes sur le site).

Il est à noter que les massifs forestiers de ce site - particulièrement la forêt domaniale de la Crête - ont payé un **lourd tribut du passage de l'ouragan Lothar** en décembre 1999 et portent encore aujourd'hui les **séquelles considérables** de l'événement.

Les espaces agricoles se composent quant à eux de :

- **prairies pâturées et fauchées** (très majoritaires, composant l'essentiel de la vallée du Rognon) ;
- **cultures** céréalières et oléoprotéagineuses, au niveau des terres non hydromorphes (Blés, Orge, Maïs, Colza) ;
- **jachères**.

Le site comprend également des **agglomérations**, dont le village d'Ecot-la-Combe (village tout entier) (vallée de la Sueurre) et la frange Sud d'Andelot (une dizaine de maisons, un tronçon de voie de chemin de fer) et Nord de Bourdons-sur-Rognon (quelques maisons seulement) (vallée du Rognon).

Les **fermes** de la Guinguette et de Morteau, situées respectivement dans les vallées de la Sueurre et du Rognon, méritent également d'être signalées, de même que les ruines de l'ancienne abbaye de la Crête (vallée du Rognon).

Concernant les **espaces aquatiques**, seule la retenue d'eau d'Ecot-la-Combe représente une entité significative en terme de surface.

Le tableau ci-dessous synthétise ces valeurs.

Tableau 3 – Surfaces absolues et relatives des composantes d'occupation du sol (ONF, SIG 52).

Unités d'occupation du sol	Surface (ha)	Surface (%)
Espace à vocation forestière (forêts feuillues et résineuses, zones touchées par la tempête)	3268,9	83,1
Prairies pâturées et/ou fauchées	367,5	9,3
Terres cultivées	191,18	4,9
Formations boisées de contexte agricole (haies, bosquets, ripisylves)	56,23	1,4
Pelouses et formations arbustives	27,22	0,7
Villages et structures bâties	10,04	0,3
Habitats anthropiques non agricoles	6,34	0,2
Zones humides (habitats aquatiques et de substrats hydromorphes)	5,7	0,1
Habitats rocheux et groupements rupicoles	0,43	0,0
TOTAL	3933,54	100,0

Sur ce site, les **massifs forestiers** (y compris recrus naturels et trouées tempête) constituent la **composante majeure des paysages**, avec une surface moyenne sur le site de **83 %**, même si **1/4** sont aujourd'hui en **stades fourré/gaulis** à la suite des chablis causés par l'**ouragan**.

La deuxième composante majeure de des paysages du site consiste en les **terres agricoles**, qui couvrent près de **10 %** de la surface totale du site, et particulièrement les **prairies pâturées et fauchées** qui accompagnent les cours d'eau. Les prairies représentent en effet plus de **90 %** des terres agricoles.

Les pelouses sub-naturelles et naturelles ainsi que leurs faciès d'embuissonnement (mosaïques pelouses / fruticées / manteau) sont présentes dans les paysages du site à hauteur de **1,5 %**.

Ce site héberge **0,2 %** d'habitats anthropiques non agricoles (routes mais aussi friches, zones rudérales...).

Les **affleurements rocheux** occupent des surfaces négligeables à l'échelle du site (0,43 ha), d'autant que les falaises sont quantifiables davantage en linéaire qu'en surfacique.

Les **cônes de tuf** de la tufière fossile de la Sueurre ainsi que les cônes d'éboulis ainsi que les diverses carrières plus ou moins usitées participent à ce résultat.

Cartes d'occupation du sol (ONF, SIG 52) : voir Figures 10 et 11 pages suivantes



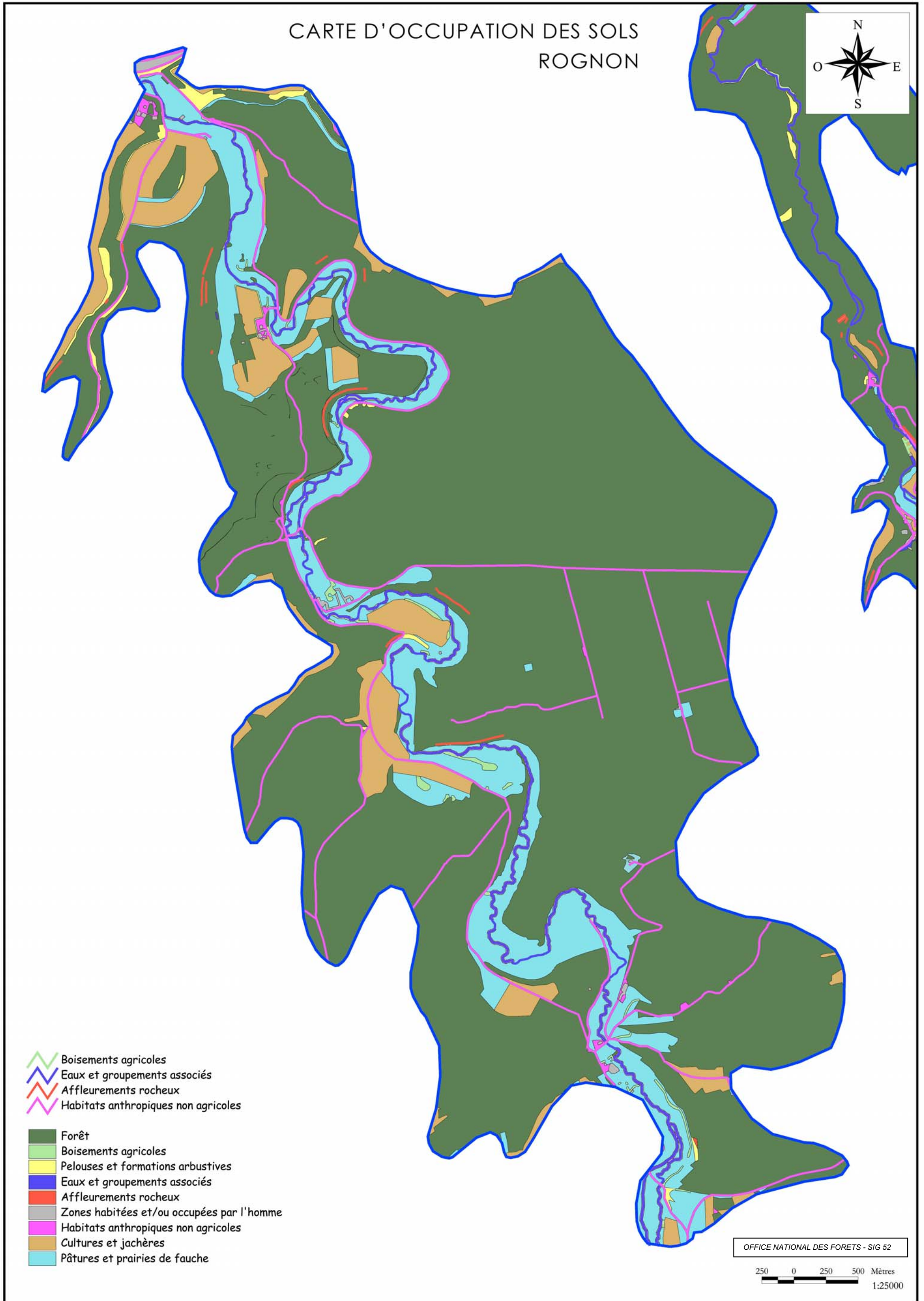


Figure 10 – Carte d'occupation des sols – Périmètre Rognon

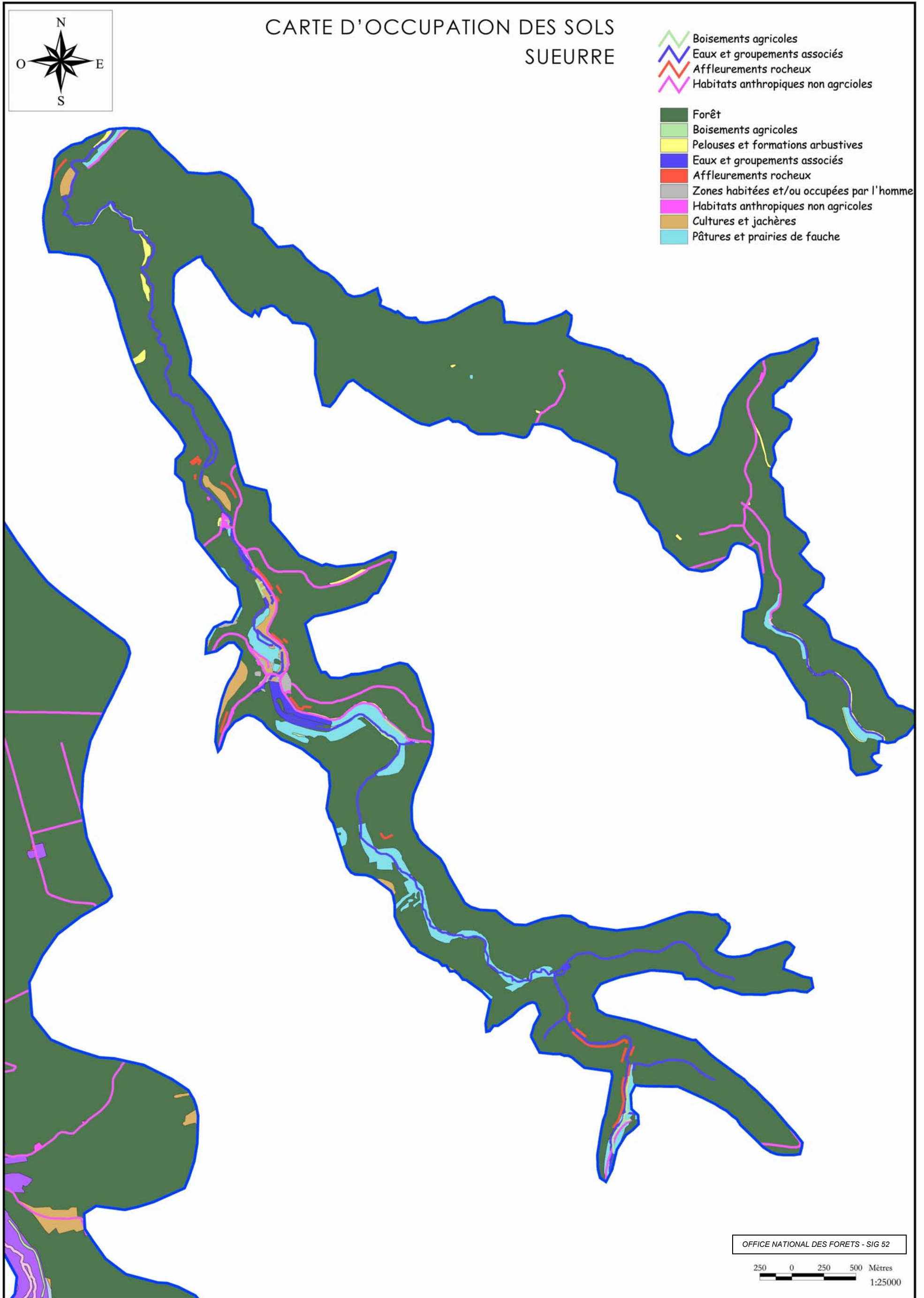


Figure 11 – Carte d'occupation des sols – Périmètre Sueurre





## 1.6.2 Analyse paysagère du site

Les valeurs paysagères du site, en particulier celles de la vallée du Rognon sont reconnues et appréciées localement. Ce couloir sinueux tranquille et verdoyant constitue en outre pour la population chaumontoise un espace de récréation et de contemplation.

La **vallée du Rognon** bénéficie d'une épaisse ceinture forestière qui agit comme un véritable isolant. L'atmosphère y est **douce, calme, paisible**. Les rapports au temps paraissent plus flexibles. La **connotation naturelle** qui émane de ces paysages presque exclusivement végétaux, leur confère un caractère hautement pittoresque. Aussi, la simplicité des composantes paysagères du site (forêt, prairies, cours d'eau matérialisé par sa ripisylve) contribue à son **identité très affirmée**.

Si la forêt constitue une composante majeure du site en terme de surface, ce sont les **prairies verdoyantes animées par la ripisylve des vallées** qui exercent sur le visiteur le **magnétisme le plus fort**.

Toutefois, dans la mesure où la totalité de la vallée encaissée est mise en valeur par les prairies et les cultures (surface lisse, plane voire parfois ondulante), la **forêt** s'impose comme une **constante paysagère des arrière-plans du site**.

A travers ces **hauts versants boisés**, la **connotation protectrice** (visuelle, acoustique mais aussi sémantique) accompagne en permanence le visiteur.

Ces contreforts permettent aussi d'apprécier la diversité des peuplements qui les habillent et notamment la texture moutonnée des formations feuillues et hérissée des plantations résineuses, au demeurant peu nombreuses.

Depuis ces points hauts, véritables balcons, la raideur des versants rend la perception de la vallée presque **aérienne**.

L'inscription de l'élément arbre au sein de ce grand couloir herbacé s'apprécie pleinement depuis les trouées forestières des versants et contribue sensiblement à l'harmonie générale du site. Elle atténue le contraste vallée herbacée / versants boisés. Les volumes organiques des houppiers des composantes de la ripisylve, notamment les Saules, renforcent la douceur du site.

La palette chromatique est évidemment centrée sur les verts, glauques dans les prairies fraîches, jaunâtres dans les prairies de fauche matures.

Dans les versants, les verts adoptent des nuances en fonction des variations subtiles ou marquées d'expositions des versants.

Aussi, le **filtre atmosphérique** de cette vallée humide **estompe les teintes lointaines**, enrichissant ainsi la palette chromatique tout en **augmentant la structure** des paysages *via* la mise en exergue des différents plans.

L'une des richesses visuelles (et écologique) du site réside en effet dans les **nombreux et amples méandres** qui structurent naturellement les paysages.

Leurs **courbes fractales**, reprises à une **échelle plus fine par la ripisylve**, garantissent la naturalité et les valeurs esthétiques du site.

Les routes, qui longent les vallées, permettent de vivre ces courbes et de profiter de la dynamique et des effets de surprise qu'elles génèrent.

Depuis ces routes, situées à l'interface forêt/prairies mais aussi vallée/versant, les paysages offerts par la **vallée lumineuse** d'un côté **contrastent** avec l'**ambiance forestière plus sombre** de l'autre.

Or les paysages ouverts et profonds de la vallée favorisant la fixation et le balayement du regard, l'intérêt et l'attention est davantage portée à leur égard qu'à ceux des versants longeant la route, dont la vitesse de déliement élevée interdit tout examen visuel.

Dans la **vallée de la Sueurre**, l'ambiance diffère.

D'abord, son **contexte géographique isolé** la prive pour ainsi dire de desserte routière, puisque seuls les alentours du village d'Ecot-la-Combe disposent de routes goudronnées (environ 4 km).

Ainsi cette vallée se découvre-elle **essentiellement à pied**, à vélo ou à cheval.

**Sensiblement plus étroite** que la vallée du Rognon, la vallée de la Sueurre n'autorise que **très rarement une mise en valeur agricole**, si bien que la **forêt s'y déploie** des plateaux à la vallée, en dégoulinant sur les versants. Cette formation végétale, qui exprime une colonisation naturelle aboutie, véhicule l'**image d'une nature préservée et sauvage**, presque vierge (sentiment proche de la réalité dans les versants abrupts à la fois peu accessibles et non mécanisables).

La forêt n'est donc ici pas seulement perçue, elle est réellement vécue. Ce **contact omniprésent** avec elle, l'impression d'**isolement voire de solitude**, le **silence**, dans un **contexte dominé et comprimé** inhérent à l'**étroitesse de la vallée**, sont susceptibles de générer un sentiment d'oppression. Les **plantations sombres de résineux** (Sapins et Epicéas) confèrent même parfois au site une certaine austérité.

L'**ambiance confinée et secrète** contraste en ce sens avec celle du Rognon, plus « exubérante ».

La voûte arborée offre de multiples **filtres lumineux** et les oppositions de versants adrets/ubacs permettent d'apprécier pleinement les **ambiances thermiques et lumineuses** propres aux **mésoclimats**.

La dynamique visuelle apportée par la **raideur** des contreforts est décuplée lorsqu'il s'agit de les gravir. De la même manière que dans la vallée du Rognon, les méandres de la Sœurre ménagent de réels **effets de surprise** et créent en chaque instant, *via* l'articulation des premier, deuxième et arrière plans, des compositions paysagères nouvelles.

A une échelle plus fine, ce rythme fantasque est repris, en aval du village d'Ecot-la-Combe, par la remarquable série de **barrages de tuf**. Chacun de ces édifices constitue un spectacle naturel. Le **paysage acoustique**, enrichi par les petites cascades, est en outre à la hauteur du visuel.

La sémantique naturelle et magique du lieu est parfaitement reprise par la rivière, qui, de manière fantasque et libre, investit son parcours tantôt **en surface**, tantôt **souterrain**, avec comme portes entre ces deux mondes les **gouffres** obscurs et inquiétants et les **sources** aux allures miraculeuses.

## SYNTHÈSE PARTIE I : PRÉSENTATION DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Le site FR2100319, composé de **deux territoires distincts**, la vallée du Rognon et le massif forestier de la Crête d'une part, la vallée de la Sœurre et le massif forestier d'Ecot-la-Combe d'autre part, appartient à la région naturelle du **Plateau de Langres**. Les **3933 ha** de l'ensemble du site se répartissent sur **9 communes**.

Le site est soumis à un climat de type **continental humide et froid**, toutefois nuancé par les **mésoclimats** inhérents aux contextes géomorphologiques. Ainsi les mésoclimats à **caractère montagnard** (froids et humides) des ubacs encaissés contrastent-ils avec les mésoclimats à **caractère méditerranéen** (chauds et secs) des adrets prononcés. En sa qualité de bio-indicatrice, la flore exprime parfaitement ces conditions écologiques.

Positionné sur le Plateau de Langres, ce site s'assoit sur des **calcaires** datant du Jurassique moyen (Dogger). Selon la logique stratigraphique se rencontrent d'une manière générale :

- les **calcaires compacts** du Bathonien moyen et supérieur dominant au niveau des **plateaux** ;
- les **calcaires sublithographiques et oolithiques** du Bathonien inférieur au niveau des **plateaux** et des **versants**
- les **calcaires à grosses oolithes** du Bajocien supérieur recouverts de colluvions en **bas de versant** ;
- les **marnes** imperméables du Bajocien supérieur, qui supportent les aquifères et donnent naissance aux sources, en bas de versant et dans les vallées, sous les **alluvions du Quaternaire**.

L'essentiel de la zone d'étude est couverte par la **forêt**, même si de nombreuses parcelles forestières, notamment en forêt domaniale de la Crête, ont été **sinistrées par le passage de Lothar en 1999**.

La **vallée du Rognon**, large et fertile, est mise en valeur par l'**agriculture** (prairies pâturées et fauchées et, dans une moindre mesure, cultures céréalières et oléoprotéagineuses) alors que la **vallée de la Sœurre**, plus étroite, reste **majoritairement forestière**, avec de nombreuses plantations résineuses.

## 2 Inventaires et descriptions biologiques

### 2.1 Inventaires préalables

Le site Natura 2000 FR2100319 intègre plusieurs territoires ayant bénéficié d'inventaires au vu de leurs valeurs biologiques.

Ainsi existe-t-il sur la zone d'étude :

- 4 ZNIEFF de type I :
  - N°210020005 (Bois de la Combe à l'Ane à Andelot-Blancheville)
  - N°210020006 (Versants raides et éboulis de la forêt de la Crête)
  - N°210009530 (Combes forestières du massif d'Ecot-la-Combe)
  - N°210020205 (Haute vallée de la Sœurre de Consigny à Longchamp et Thol-les-Millières)
- 2 ZNIEFF de type II
  - N°210013039 (Vallée du Rognon, de la source au confluent avec la Marne d'Is à Donjeux)
  - N°210008930 (Forêt de la Crête)
- 1 ZPS de Bassigny.

#### Définition des acronymes

**ZICO** : Zone importante pour la conservation des oiseaux.

**ZNIEFF** : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.

Parmi elles, sont distinguées :

- les ZNIEFF de type I, qui correspondent à des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- des ZNIEFF de type II, qui concernent de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

« Lancé en 1982, l'inventaire des [...] ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation[...]. Une modernisation nationale (mise à jour et harmonisation de la méthode de réalisation de cet inventaire) a été lancée en 1996 afin d'améliorer l'état des connaissances, d'homogénéiser les critères d'identification des ZNIEFF et de faciliter la diffusion de leur contenu. 2004, près de 2000 ZNIEFF ont été modernisées et validées au plan national sur 3 régions (Limousin, Normandie, Champagne-Ardenne) ».

Texte emprunté au site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (consultable sur la page <http://inpn.mnhn.fr/inpn/fr/biodiv/znief/index.htm>).

**ZPS** : Zone de Protection Spéciale (territoires relevant de la Directive Oiseaux)

Ainsi l'enveloppe du site correspond-elle de manière assez fidèle aux limites des ZNIEFF de types I et II présentées ci-dessus.

#### *Nota*

Ce site Natura 2000 est concerné à hauteur de 29 % de sa surface par un autre site (Cf. Figure 12 page 32), relevant de la directive Oiseaux (ZPS FR2112011 du Bassigny), dont l'élaboration du Document d'Objectifs a été confiée à la communauté de communes du Bourmontais.

Cette ZPS, qui couvre plus de 78 500 ha, concerne un vaste plateau calcaire (oolithes du Bathonien et Bajocien) entaillé de vallées constituant des axes migratoires importants.

Il conviendra d'asseoir une cohérence entre les mesures inhérentes aux Documents d'objectifs de la ZPS et celles déclinées dans les Documents d'Objectifs des ZSC qu'elle intercepte (site 74 + 3 autres).

La préservation de la diversité biologique à l'échelle des sites et la pérennisation voire l'amélioration de la qualité des habitats naturels constituent en ce sens un enjeu majeur.



Les habitats présents au sein du périmètre de la ZPS du Bassigny se répartissent de la manière suivante (source <http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR2112011.html>) :

- prairies améliorées (37 %)
- forêts caducifoliées (29 %)
- autres terres arables (23 %)
- landes, broussailles, recrus... (3 %)
- forêts de résineux (3 %)
- forêts mixtes (2 %)
- eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes) (1 %)
- marais (végétation de ceinture), bas-marais (1 %)
- autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, routes, décharges, mines) (1 %)

Les espèces avicoles concernées par cette ZPS sont : Alouette lulu (*Lullula arborea* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Autour des palombes (*Accipiter gentilis* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus* - Etape migratoire), Barge à queue noire (*Limosa limosa* - Etape migratoire), Bécasse des bois (*Scolopax rusticola* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire) Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea* - Etape migratoire), Bécasseau minute (*Calidris minuta* - Etape migratoire), Bécasseau variable (*Calidris alpina* - Etape migratoire), Bécassine des marais (*Gallinago gallinago* - Hivernage. Etape migratoire), Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus* - Etape migratoire) , Bondrée apivore (*Pernis apivorus* - Reproduction. Etape migratoire), Busard cendré (*Circus pygargus* - Reproduction. Etape migratoire), Busard des roseaux (*Circus aeruginosus* - Etape migratoire), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus* - Reproduction. Etape migratoire), Buse pattue (*Buteo lagopus* - Etape migratoire), Buse variable (*Buteo buteo* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Caille des blés (*Coturnix coturnix* - Reproduction. Etape migratoire), Canard chipeau (*Anas strepera* - Etape migratoire), Canard colvert (*Anas platyrhynchos* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Canard pilet (*Anas acuta* - Etape migratoire) Canard siffleur (*Anas penelope* - Etape migratoire), Canard souchet (*Anas clypeata* - Etape migratoire), Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia* - Etape migratoire), Chevalier arlequin (*Tringa erythropus* - Etape migratoire), Chevalier culblanc (*Tringa ochropus* - Etape migratoire), Chevalier gambette (*Tringa totanus* - Etape migratoire), Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos* - Etape migratoire), Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus* – Résidente), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia* - Reproduction. Etape migratoire), Cigogne noire (*Ciconia nigra* - Reproduction. Etape migratoire), Courlis cendré. (*Numenius arquata* - Reproduction. Etape migratoire), Cygne tuberculé (*Cygnus olor* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Epervier d'Europe (*Accipiter nisus* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Faucon émerillon (*Falco columbarius* - Hivernage. Etape migratoire), Faucon hobereau (*Falco subbuteo* - Reproduction. Etape migratoire), Faucon pèlerin (*Falco peregrinus* - Hivernage. Etape migratoire), Foulque macroule (*Fulica atra* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Fuligule milouin (*Aythya ferina* - Etape migratoire), Fuligule morillon (*Aythya fuligula* - Etape migratoire), Gallinule poule-d'eau. (*Gallinula chloropus* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Gélinotte des bois (*Bonasa bonasia* – Résidente), Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis* - Reproduction. Etape migratoire), Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Grèbe huppé (*Podiceps cristatus* - Reproduction. Etape migratoire), Grive litorne (*Turdus pilaris* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Grue cendrée (*Grus grus* - Etape migratoire), Héron cendré (*Ardea cinerea* - Hivernage. Etape migratoire), Hibou des marais (*Asio flammeus* - Etape migratoire), Hirondelle de rivage (*Riparia riparia* - Etape migratoire), Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Merle à plastron (*Turdus torquatus* - Etape migratoire), Milan noir (*Milvus migrans* - Reproduction. Etape migratoire), Milan royal (*Milvus milvus* - Reproduction. Etape migratoire), Mouette rieuse (*Larus ridibundus* - Etape migratoire), Petit Gravelot (*Charadrius dubius* - Etape migratoire), Pic cendré (*Picus canus* – Résidente), Pic mar (*Dendrocopos medius* – Résidente), Pic noir (*Dryocopus martius* – Résidente), Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator* - Reproduction. Etape migratoire), Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio* - Reproduction. Etape migratoire), Pluvier doré (*Pluvialis apricaria* - Hivernage. Etape migratoire), Râle d'eau (*Rallus aquaticus* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire), Sarcelle d'été (*Anas querquedula* - Etape migratoire), Sarcelle d'hiver (*Anas crecca* - Hivernage. Etape migratoire), Torcol fourmilier (*Jynx torquilla* - Reproduction. Etape migratoire), Vanneau huppé (*Vanellus vanellus* - Reproduction. Hivernage. Etape migratoire).

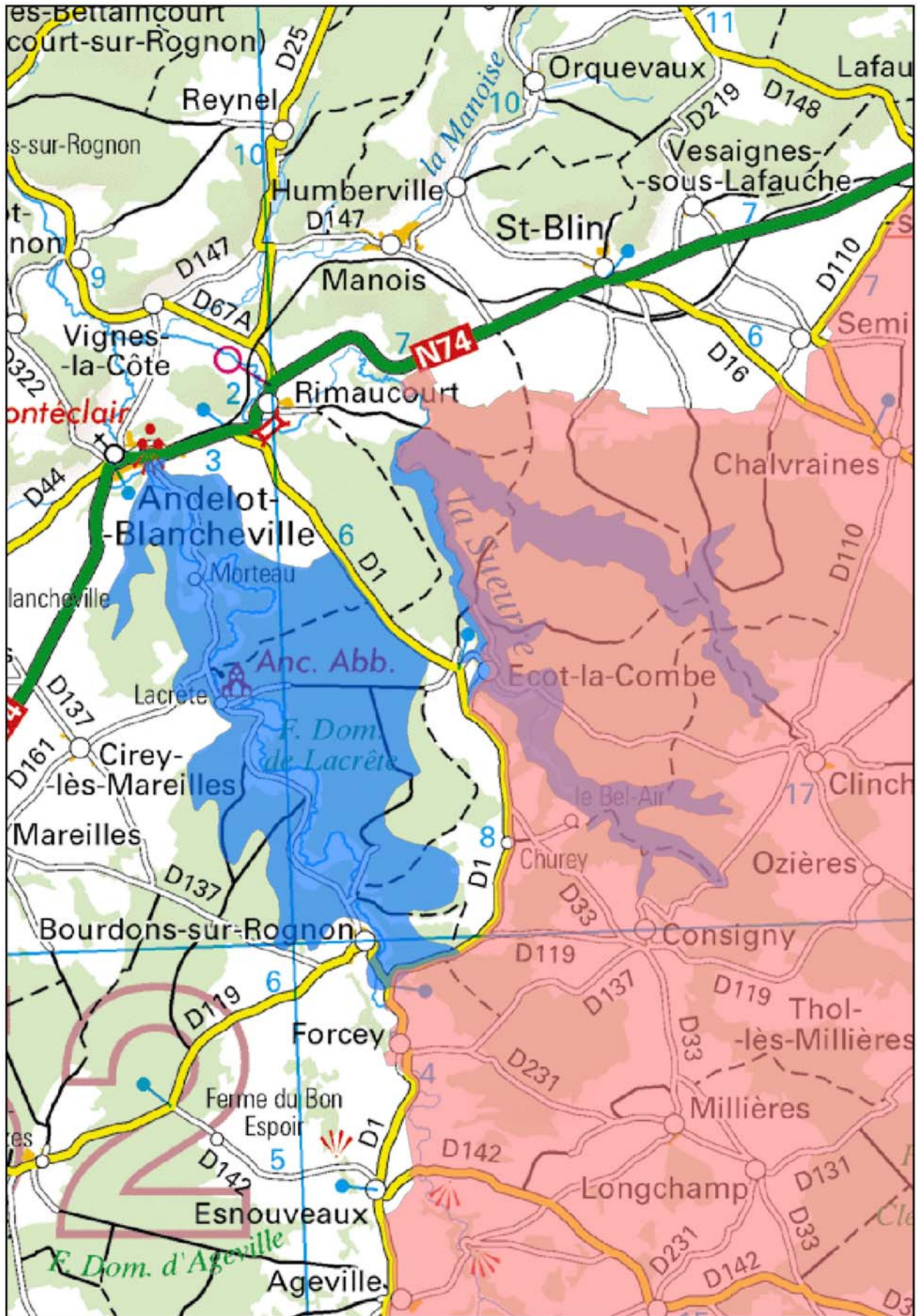


Figure 12 – Carte de superposition du site 74 (bleu) avec la ZPS du Bassigny (rose)

## 2.2 Etude du site 74

### 2.2.1 Présentation de la méthode

Les paragraphes qui suivent présentent la démarche scientifique adoptée lors de l'étude, afin de comprendre les résultats obtenus d'une part et de porter à leur égard une critique plus objective d'autre part.

#### 2.2.1.1 Recherches bibliographiques : phase informationnelle

Il s'est agit en premier lieu de collecter tout document relatif à l'étude à mener. Ainsi, rapports et documents d'études, bulletins et mémoires naturalistes, inventaires, monographies, documents de gestion, rapports de travaux, cartes géologiques, de peuplement, de stations, IGN, documents iconographiques dont BD Ortho©IGN, ainsi que de nombreux sites Internet ont été consultés.

L'objectif de cette phase informationnelle était double : définir au mieux le **protocole d'étude et la stratégie d'échantillonnage** en fonction des caractéristiques physiques, écologiques, fonctionnelles etc. et **enrichir les données** relatives aux inventaires floristiques et faunistiques.

- Définition du protocole d'étude et de la stratégie d'échantillonnage

D'abord, la connaissance de la géologie et de la géomorphologie d'une part et de la répartition des habitats potentiels d'autre part, a permis de **repérer les espaces a priori les plus intéressants** d'un point de vue diversité et/ou singularité écologiques et par là même d'élaborer une **stratégie d'échantillonnage** favorisant **l'étude détaillée de ces zones d'intérêt**.

Le contexte géographique global, la nature du matériau parental, la pédogenèse différentielle inhérente aux séquences topographiques, les mésoclimats résultants de l'action combinée de la géomorphologie et de l'exposition, les actions anthropiques menées sur le site ou dans sa proximité immédiate, etc. sont autant de facteurs intervenant dans la **nature**, la **dynamique** et la **répartition** des habitats et des espèces.

Ainsi a-t-il paru davantage pertinent d'effectuer de **nombreux transects dans les versants**, tant **latéralement** pour faire ressortir l'effet des expositions, que **verticalement**, dans la pente, pour appréhender l'effet cumulé des phénomènes érosifs et de colluvionnement.

*A contrario*, les plateaux, unités géomorphologiques généralement très homogènes d'un point de vue géologie et pédologie, qui hébergent des habitats « communs », tels que la Hêtraie neutrocline du *Galio – Fagetum* ou sa variante sylvicole à *Quercus spp.* et *Carpinus betulus*, ont été moins parcourus.

De même, les populations potentielles de Cypripède sont davantage à rechercher en bas de versant et fond de vallon, sur calcaires oolithiques.

Cette stratégie d'échantillonnage s'est avérée pertinente en ce sens que des espèces et habitats intéressants et jusqu'alors non répertoriés ont pu être découverts.

Il est à noter que les vallées inscrites dans le site disposent d'un certain **isolement géographique** (contexte géomorphologique singulier sur le plateau de Langres), qui induit au niveau des habitats une **composition floristique singulière**.

De nombreux habitats se sont ainsi avérés **peu typiques**, souvent **paucispécifiques**. Ces variantes habitationnelles appauvries se sont constatées essentiellement dans les habitats intéressants :

- versants froids du *Tilio – Fagetum* (Dentaire rare)
- et groupements thermophiles des adrets tels que le *Carici – Fagetum* (*Carex alba* rarissime), le *Berberidion*, le *Leontodontion*, le *Geranion* et le *Xerobromion* (flore paucispécifique et « banale »)...

- Compléments d'inventaires

Les inventaires issus des fiches ZNIEFF ainsi que, notamment, ceux fournis gracieusement par M. J.-M. ROYER, ont été collectés en amont de la phase de terrain, afin de guider les prospections et d'examiner plus finement les habitats *a priori* les plus intéressants d'un point de vue biologique, susceptibles d'abriter des espèces rares, non revues ou douteuses...

### 2.2.1.2 Répartition des habitats : la cartographie

La cartographie des habitats de ce site a été réalisée moyennant l'utilisation conjuguée :

- de la carte topographique de l'IGN au 1/25 000 (scan25) d'une part (lecture du relief, du réseau viaire...),
- des photographies aériennes *via* la BD ORTHO ® © IGN – 2001 d'autre part (repérage et délimitation partielle des peuplements touchés par la tempête de 1999, des plantations résineuses, bosquets...).

Dans la mesure où le site couvre près de 4000 ha, et que l'échelle de restitution cartographique était prévue à 1/25000, il n'aurait pas été pertinent de transposer sur carte les habitats les moins recouvrants (unités de moins d'un are environ) ou à contours très irréguliers (précision de la localisation au sein de grands ensembles homogènes, délimitation précises de l'emprise en surface horizontale...).

Pour palier cette difficulté et optimiser le temps de prospection sur le terrain, le principe de représenter des **unités composites** (ensembles écologiques composés de plusieurs habitats) a été retenu lorsque les habitats s'imbriquaient de manière trop fine et formaient des **mosaïques**.

De tels regroupements se sont opérés directement lors de la première cartographie de terrain et résultent ainsi pas de post-traitement sous SIG<sup>3</sup>.

Ainsi, les habitats juxtaposés (*Aceri – Tiliatum + Lithospermo – Quercetum* par exemple) ou superposés (*Berberidion* diffus + *Mesobromion* par exemple) de manière trop fine, diffuse et/ou complexe ont été rassemblés au sein de « mosaïques d'habitats ».

Cette solution permet de rendre compte objectivement de la richesse écologique du site et n'altère en rien l'inventaire et la description des habitats présents. Elle a en outre l'avantage d'illustrer la complexité écologique de certains secteurs du site et d'améliorer la lecture du document en limitant les très petites entités.

Il convient toutefois de retenir que la cartographie des habitats offre une **représentation simplifiée** de l'existant, en positionnant des limites franches là où elles sont souvent très progressives.

Outre les habitats, les **espèces floristiques remarquables inventoriées** ainsi que les **barrages tufeux** de la Sueurre au Nord d'Ecot-la-Combe, ensembles écologiques à très haute valeur patrimoniale, ont également fait l'objet d'un report cartographique.

Les cartographies partielles effectuées au fur et à mesure sur le terrain ont ensuite été digitalisées sous informatique (SIG) afin d'obtenir la carte complète des habitats du site, à partir de laquelle les surfaces ont pu être calculées.

*In fine*, 80 habitats principaux (y compris mosaïques d'habitats) ont été identifiés et cartographiés sur le site. A chacune de ces unités écologiques correspond soit une couleur simple, soit la combinaison unique d'une couleur et d'une trame (solution qui permet une classification d'habitats).

### 2.2.1.3 Restitution

Cette étude a conduit la rédaction du présent document, complété par ses annexes.

L'inventaire et la cartographie des habitats figurent pages 60 et suivantes.

---

<sup>3</sup> Système d'Information Géographique



## **2.2.2 Présentation des résultats : habitats, flore et faune du site 74**

### **2.2.2.1 Habitats et groupements végétaux recensés**

#### **2.2.2.1.1 Ensemble des habitats identifiés sur le site**

Les prospections de terrain effectuées au cours de l'année 2008 ont permis d'identifier **plus de 70 habitats** ou complexes d'habitats. Cette valeur importante révèle la diversité écologique de ce site.

Les tableaux 4 et 5 pages suivantes reprend l'ensemble des habitats recensés, en précisant leurs nomenclatures « française » et phytosociologique, ainsi que leurs codes respectifs CORINE Biotope et Natura 2000, le cas échéant.

Tableau 4 – Inventaire des habitats rencontrés sur le site 74

Habitats & Groupements floristiques (nomenclature "française")	Habitats & Groupements floristiques (nomenclature phytosociologique)	Code CORINE	Code Natura 2000
<b>FORMATIONS FORESTIERES "NATURELLES"</b>			
Mosaïque Chênaie pubescente / Fruticée thermophile / Ourlet thermophile / pelouse sèche primaire	Mosaïque <i>Quercion pubescenti-sessiliflorae</i> / <i>Berberidion</i> / <i>Origanetalia</i> / <i>Xerobromion</i>	41.711 + 31.812 + 34.4 + 34.33	6210
Hêtraie-Chênaie-Charmaie xérophile	<i>Lithospermo-Quercetum</i>	41.271	9150-1
Tillaie sèche à Erables sycomore et plane	<i>Aceri-Tilietum</i>	41.45	9180-11*
Mosaïque thermophile de Hêtraie-Chênaie-Charmaie xérophile / Tillaie sèche / Hêtraie calcicole	Mosaïque <i>Lithospermo-Quercetum</i> / <i>Aceri-Tilietum</i> / <i>Carici-Fagetum</i>	41.271 + 41.45 + 41.16	9150 + 9180 + 9150
Hêtraie thermophile calcicole	<i>Carici-Fagetum</i>	41.16	9150-2
Hêtraie thermophile calcicole - stade juvénile	<i>Carici-Fagetum</i>	41.16	9150-2
Hêtraie neutrocline à Aspérule - variante sèche	<i>Galio-Fagetum</i>	41.13	9130
Hêtraie neutrocline à Aspérule - variante sèche & juvénile	<i>Galio-Fagetum</i>	41.13	9130-5
Hêtraie neutrocline à Aspérule	<i>Galio-Fagetum</i>	41.13	9130-5
Hêtraie neutrocline à Aspérule - variante juvénile (essences pionnières et post-pionnières nomades)	<i>Galio-Fagetum</i>	41.13	9130-5
Hêtraie neutrocline à Aspérule - stade gaulis (Futaie régulière)	<i>Galio-Fagetum</i>	41.13	9130-5
Hêtraie neutrocline à Aspérule - stade perchis (Futaie régulière)	<i>Galio-Fagetum</i>	41.13	9130-5
Hêtraie-Chênaie-Charmaie sylvofaciès Chênaie-Charmaie	<i>Galio-Fagetum</i>	41.243	9130
Hêtraie-Chênaie-Charmaie sylvofaciès Chênaie-Charmaie sur sol superficiel	<i>Galio-Fagetum</i>	41.243	9130
Hêtraie intermédiaire entre Hêtraie neutrocline à Aspérule et Hêtraie froide à Dentaire	Hêtraie intermédiaire entre <i>Galio-Fagetum</i> et <i>Tilio-Fagetum</i>	41.13	9130
Hêtraie froide à Dentaire	<i>Tilio-Fagetum</i> (anciennement <i>Dentario-Fagetum</i> )	41.133	9130-8
Erablaie à Scolopendre (avec micro-éboulis à fougères)	<i>Phyllitido-Aceretum</i> (+ <i>Gymnocarpium robertianii</i> )	41.41 (+61.313)	9180-4* (+ 8160*-3)
Peuplement transitionnel entre Hêtraie froide à Dentaire et Erablaie à Scolopendre	Pplt transitionnel entre <i>Tilio-Fagetum</i> et <i>Phyllitido-Aceretum</i>	41.13 / 41.41	9130-8 / 9180-4
Ripisylve intraforestière à Podagraire	<i>Fraxino-Aceretum</i> (anciennement <i>Aceri-Fraxinetum</i> )	44.3	91EO*-5
Frênaie-Chênaie à Aconit tue-loup	<i>Aconito-Quercetum</i>	41.23	9160-1
Frênaie-Chênaie à Aconit tue-loup - stade juvénile	<i>Aconito-Quercetum</i>	41.23	9160-1
Frênaie-Chênaie à Primevère élevée	<i>Primulo-Quercetum</i>	41.23	9160-2
Mosaïque Aulnaie / Saulaie / Mégaphorbiaie	Pplt riverain associant <i>Alnion</i> + <i>Salicion</i> + <i>Filipendulion</i>	44.3 + 44.921 + 37.1	91EO*-11 + / + 6430
Boulaie et autre peuplement pionnier	Néant	41 B / 31.8F131	Néant
Taillis de <i>Tilia spp.</i>	Néant	41 G	Néant
<b>FORMATIONS FORESTIERES ET ARBOREES ISSUES DE PLANTATIONS</b>			
Plantation d'Epicéa	Néant	83.3111	Néant
Plantation de Sapins	Néant	83.31	Néant
Plantation de Cèdre	Néant	83.3121	Néant
Plantation de Douglas	Néant	83.3121	Néant
Plantation de Mélèze d'Europe	Néant	83.3111	Néant
Plantation de Pin noir	Néant	83.3112	Néant
Plantation d'Epicéa + Pin noir	Néant	83.311	Néant
Plantation d'Epicéa + Pin noir + essences indigènes post-pionnières & nomades	Néant	83.311 + 31.8F	Néant
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Hêtraie à Aspérule + Communautés nitrophiles	Pplt mixte plt° d'Epicéa / <i>Galio-Fagetum</i> + <i>Geo-Alliarion</i>	83.3111 + 41.13	Néant
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Taillis de Noisetier et/ou Charme	Néant	83.3111 + 31.8C + 31.8E	Néant
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Hêtraie thermophile calcicole	Pplt mixte plt° d'Epicéa / <i>Carici-Fagetum</i>	83.3111 + 41.16	Néant
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Chênaie-Charmaie	Pplt mixte plt° d'Epicéa / <i>Galio-Fagetum</i> sylvofaciès Chênaie-Charmaie	83.3111 + 41.13	Néant
Peuplement de Pin sylvestre / pelouses mésoxérophiles	Pplt de Pin sylvestre / <i>Mesobromion</i>	83.3112 + 34.32	6210
Plantation de Frêne, Erable sycomore, Merisier	Néant	83.325	Néant
Verger	Néant	83.151	Néant
Arbres d'alignements	Néant	84.1	Néant
Plantation d'Epicéa et de Sapins	Néant	83.31	Néant
Plantation d'Epicéa et de Douglas	Néant	83.31	Néant
Plantation de Peuplier	Néant	83.321	Néant
<b>GROUPEMENTS DES TROUEES ET DES LISIERES</b>			
Végétation des coupes forestières, zones de chablis et trouées naturelles	Trouées à grpts de l' <i>Atropion</i> , de l' <i>Aegopodion</i> du <i>Sambuco-Salicion</i>	Néant	Néant
Végétation nitrophile des lisières et des coulées	<i>Geo-Alliarion</i>	Néant	Néant
<b>FORMATIONS BOISEES EN CONTEXTE AGRICOLE</b>			
Bois et bosquet	Néant	84.3	Néant
Haie	Néant	84.4	Néant
Ripisylve en milieu agricole, continue ou fragmentaire	Pplt riverain <i>Salicion albae</i> + <i>Alnion incanae</i> + <i>Salicion cinerea</i>	44.3	91EO*-1, -5 & -11

Tableau 5 – Inventaire des habitats rencontrés sur le site 74 (suite)

Habitats & Groupements floristiques (nomenclature "française")	Habitats & Groupements floristiques (nomenclature phytosociologique)	Code CORINE	Code Natura 2000
<b>PELOUSES ET FORMATIONS ARBUSTIVES SUR SUBSTRAT NON HYDROMORPHE</b>			
Pelouse mésoxérophile secondaire	<i>Seslerio-Mesobromenion (Mesobromion)</i>	34.32	6210
Mosaïque Pelouse mésoxérophile / Ourlet à Brachypode penné	Mosaïque <i>Mesobromion</i> + ourlets à <i>Brachypodium pinnatum</i>	34.32 + 34.42	6210
Mosaïque Pelouse mésoxérophile / Fruticée thermophiles / Recrus forestiers caducifoliés	Mosaïque <i>Mesobromion / Berberidion /</i> manteau du <i>Prunetalia spinosae</i>	34.32 / 31.812 / 31.8D	6210
Mosaïque Fruticée / Pelouse / Ourlet mésophile à mésoxérophile	Mosaïque <i>Berberidion / Mesobromion / Trifolion / Geranion appaumi</i>	31.812 / 34.32 / 34.42 / 34.41	6210
Recrus forestiers caducifoliés	Néant	31.8D	Néant
Taillis de Noisetier et/ou Charme	Néant	31.8C / 31.8E	Néant
<b>HABITATS AQUATIQUES ET DE SUBSTRATS HYDROMORPHES</b>			
Etang mésotrophe	<i>Hippuridetum vulgaris + Batrachion fluitantis + Lemnetalia minoris + Charion fragilis</i>	22.1 + 22.41 + 24.4 + 22.44	3140 - 1
Cours d'eau, rivières	Néant	24.12 + 24.13	Néant
Cours d'eau à végétation submergée	Cours d'eau + <i>Batrachion fluitantis + Glycerio-Sparganion</i>	24.1 + 24.4	3260-4
Cours d'eau à rives herbacées	Cours d'eau + <i>Phaladion arundinaceae</i>	24.1	Néant
Cours d'eau à édifices tufeux	Cours d'eau + <i>Pellion endiviifoliae (Cratoneurion s.l.)</i>	54.12	7220*-1
Tufière active, avec Mégaphorbiaie, ourlets mésophile...	Mosaïque <i>Pellion, Filipendulion, Trifolio-Agrimonenion, Viburno-Berberidetum</i>	54.121 + 37.1 + 34.42	7220*-1 + 6430
Source pétroliante	<i>Pellion (Cratoneurion s.l.)</i>	54.12	7220*-1
Saulaie basse	<i>Salicion cinereae</i>	44.92	Néant
Mégaphorbiaie	<i>Filipendulo-Cirsietum</i>	37.1	6430
<b>HABITATS ROCHEUX ET GROUPEMENTS RUPICOLES</b>			
Falaise hygrosclaphile	<i>Viola biflorae-Cystopteridion fragilis (anciennement Cystopteridion fragilis)</i>	62.152	8210
Falaise mésotherme à thermophile	<i>Potentillon caulescentis</i>	62.151	8210
Carrière et sablière usitées	Néant	86.41	Néant
Eboulis calcaires	<i>Leontodontion hyseroidis</i>	61.31	8160*-2
Gouffre	Présence non systématique du <i>Viola-Cystopteridion</i>	65	8310 (+ 8210)
<b>HABITATS ANTHROPIQUES NON FORESTIERS</b>			
Village et structure bâtie	Néant	86.1 , 86.2	Néant
Voie ferrée	Néant	86.43	Néant
Route goudronnée	Néant	86.43	Néant
Chemin, route forestière, cours...	Néant	86.43	Néant
Parc et jardin privés	Néant	85.1 , 85.3	Néant
Site rudéralisé, prairie anthropogène	<i>Artemisetea vulgaris</i>	87.2	Néant
Décharge avec végétation rudérale	Néant	86.42 + 87.2	Néant
Culture agricole céréalière ou oléoprotéagineuse	Néant	82.2	Néant
Jachère	Néant	82.3	Néant
Prairie alternativement fauchée et pâturée	<i>Arrhenatherion / cynosurion</i>	38.1 + 38.22	6510
Prairie de fauche naturelle	<i>Arrhenatherion</i>	38.22	6510
Prairie semée	Néant	81.1	Néant

## 2.2.2.1.2 Description des habitats recensés

### 2.2.2.1.2.1 Habitats forestiers

#### LES GROUPEMENTS THERMOPHILES DES ADRETS (VOIRE DES EXPOSITIONS INTERMÉDIAIRES)

##### **La Chênaie pubescente du *Quercion pubescenti – sessiliflorae* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 41.711)**

Ce groupement compte parmi les plus thermoxérophiles de la zone d'étude. Sa présence sur le site est d'ailleurs infime. Il a été recensé uniquement dans la vallée du Rognon, au niveau d'une corniche dominant une falaise d'adret très pentu hébergeant des communautés du *Cephalanthero – Fagion*.

Cette chênaie pubescente profite de l'exposition Sud et d'un sol particulièrement squelettique pour trouver, sur le Plateau de Langres (!), les conditions mésoclimatiques nécessaires à son installation.

Ainsi, *via* le phénomène de compensation de facteurs, un mésoclimat à caractère méditerranéen se rencontre très ponctuellement sur le site.

La présence de *Quercus pubescens* est à souligner. Cette espèce n'avait jusqu'alors pas été observée sur le site. Parmi les espèces qui l'accompagnent, signalons *Sorbus aria*, *Sorbus torminalis*, *Fagus sylvatica*, *Quercus petraea* et *Tilia platyphyllos*.

En raison des conditions écologiques particulièrement rudes de cette station (réserve utile du sol très faible en raison du matériau parental affleurant et de l'absence de particules fines, doublée de conditions d'évapotranspiration intenses en raison de l'exposition et du vent), cet habitat se présente de manière fragmentaire, avec un recouvrement assez faible, permettant à de petites pelouses primaires du **Seslerio – Xerobromenion (Xerobromion : CODE NATURA 2000 : 6210 ; CODE CORINE : 34.33)** ainsi qu'à des manteaux du **Berberidion (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 31.812)** d'exister en mosaïque (voir description de ces habitats pages suivantes).

##### **La Hêtraie-Chênaie-Charmaie thermoxérophile du *Lithospermo purpureocaerulei – Quercetum petraeae* (CODE NATURA 2000 : 9150-1 ; CODE CORINE : 41.271)**

Constamment localisée en haut de versant exposé Sud (y compris expositions intermédiaires jusqu'à Est et Ouest), cet habitat étroit annonce très nettement la transition adret / plateau.

Cette ceinture, large de 10 mètres au plus (distance horizontale), illustre la sévérité des phénomènes érosifs propres à ce contexte géomorphologique.

En effet, sur ces stations thermoxérophiles très pentues, le sol est squelettique (rendzine superficielle développée sur des calcaires grossiers) et les affleurements d'altérites (cailloux et blocs) et de matériau parental (calcaires compacts du Bathonien ou encore sublithographiques ou oolithiques du Bajocien supérieur) sont très présents et recouvrants, sous la forme soit de dalles, soit de blocs ou de petits pans de falaises (relevant alors du *Potentillion caulescentis*, voir description de cet habitat page 39), esquissant de véritables escaliers rocheux.

La très faible réserve utile du sol ainsi que les conditions d'évapotranspiration importantes constituent une contrainte forte et une sélection naturelle eu égard à la végétation.

*Quercus petraea*, *Fagus sylvatica*, *Sorbus aria*, *Carpinus betulus*, *Tilia platyphyllos* composent ainsi une strate arborée peu recouvrante et d'allure chétive. Les ports sont tortueux et les hauteurs avoisinent la dizaine de mètres. Ce groupement relève de l'alliance du *Cephalanthero – Fagion*.

Les éboulis fréquents (altération du matériau parental affleurant) mettent souvent à nu la base des racines et occasionnent également des blessures voire des chablis lorsque de gros blocs se détachent.

*Cornus mas* est l'essentiel représentant de la strate arbustive.

La strate herbacée est également très peu recouvrante. *Vincetoxicum hirundinaria*, *Sesleria caerulea*, *Melittis melissophyllum* (rare sur le site), *Melica nutans*, *Lamium galeobdolon* (très stolonifère) composent cette strate très fragmentaire. *Noccaea montana*, signalée dans les inventaires bibliographiques mais non revue sur le site, constitue une espèce caractéristique de l'habitat.



**La Tillaie sèche de l'*Aceri platanoidis* – *Tilietum platyphylli* (CODE NATURA 2000 : 9180-11\* ; CODE CORINE : 41.45)**

Très fréquemment sous-jacente au groupement précédent du *Lithospermo* – *Quercetum*, la Tillaie sèche de l'*Aceri* - *Tilietum* se développe sur les parties supérieures voire la totalité des ravins thermoxérophiles. La géomorphologie impose généralement à cet habitat une géométrie linéaire (habitat étiré le long du versant) et une surface très réduite.

La tillaie sèche occupe toutefois généralement une largeur supérieure à celle du *Lithospermo* – *Quercetum* et peut ainsi atteindre 15-20 mètres en distance horizontale, sur les adrets les plus hauts.

La raideur de la pente, l'exposition et le contexte géomorphologique soumettent le sol à une érosion soutenue. Très minéral, le sol présente une couche plus ou moins épaisse d'altérites grossières et mobiles, qui confère aux arbres (Tilleuls essentiellement), leur port caractéristique en cépées.

Sur ces grèzes parviennent à croître quelques espèces herbacées (*Helleborus foetidus*, *Polygonatum odoratum*, *Lamium galeobdolon*, très stolonifère ici aussi, *Tamus communis*) pour former une strate paucispécifique très peu recouvrante.

Le contexte physique rend cet habitat à la fois peu accessible et peu intéressant d'un point de vue sylvicole. Leur valeur écologique est en revanche considérable.

A noter que, au sein de cet habitat de surface déjà limitée existent des stades juvéniles, au niveau d'anciennes zones de chablis. Ces groupements pionniers et héliophiles s'identifient, outre l'approche physiologique, par la présence de *Acer campestre*, *Corylus avellana*, *Lonicera xylosteum*, *Clematis vitalba* et *Helleborus foetidus* et relèvent de l'alliance phytosociologique du ***Clematido vitalbae* – *Acerion campestris***.

Ce groupement, d'une surface d'au plus quelques ares, enrichissent ainsi la diversité biologique des adrets en constituant de fines mosaïques d'habitats.

Le caractère instable et superficiel du sol de ces versants pentus laisse en outre présager de la pérennité de tels groupements, puisque les chablis qui se produiront ponctuellement dans la tillaie sèche laisseront place, de manière transitoire, au *Clematido* - *Acerion*.

**La Hêtraie calcicole du *Carici albae* – *Fagetum sylvaticae* (CODE NATURA 2000 : 9150-2 ; CODE CORINE : 41.16)**

Cette hêtraie thermophile intègre également la mosaïque d'habitats propres aux adrets pentus. Dans ces peuplements, *Fagus sylvatica* domine sensiblement la composition de la strate arborée, même si *Sorbus aria*, *S. torminalis*, *Acer campestre* ou encore *Quercus petraea* constituent des essences d'accompagnement fréquentes.

Au niveau de la strate arbustive se rencontrent *Cornus mas*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Crataegus laevigata*, *Lonicera xylosteum* et *Rosa arvensis*.

La strate herbacée de cet habitat révèle le certain isolement du site, en ce sens qu'elle est présente une composition appauvrie, avec la quasi absence de *Carex alba* et de *Carex montana*. *Rubus saxatilis*, caractéristique de l'alliance du *Cephalanthero* – *Fagion*, de laquelle relève ce groupement, est en revanche plus fréquente, sans être pour autant abondante.

*Sesleria caerulea*, *Melittis melissophyllum*, *Carex digitata*, *Laserpitium latifolium*, *Helleborus foetidus*, *Mercurialis perennis* et *Polygonatum odoratum* sont plus constants dans cet habitat.

Dans les adrets voire les versants d'expositions intermédiaires très pentus, ces hêtraies occupent généralement les deux tiers inférieurs. Dans les versants moins pentus, elles peuvent remonter jusqu'au plateau.

En effet, même si le sol reste superficiel et la réserve utile très limitée, les conditions mésoclimatiques sont moins extrêmes que dans les habitats précédents.

La litière présente généralement une épaisseur assez importante, du fait de la teneur élevée du sol en calcaire actif et de la xéricité de la station, qui constituent un obstacle pour les microorganismes responsables de la décomposition de la matière organique.

## LES GROUPEMENTS NEUTROCLINES DES PLATEAUX ET VERSANTS DOUX

### La Hêtraie neutrocline du *Galio odorati* – *Fagetum sylvaticae* (CODE NATURA 2000 : 9130-5 ; CODE CORINE : 41.131)

Cette hêtraie neutrocline représente l'habitat forestier le plus commun du site, puisqu'il se déploie sur la quasi-totalité des plateaux et couvre également les versants peu pentus, en toutes expositions (très peu pentus en adret toutefois).

Les sols des plateaux sont développés majoritairement sur des argiles de décarbonatation alors que ceux des versants profitent des apports organo-minéraux (argiles, limons mais aussi altérites plus ou moins grossières) inhérents aux phénomènes de colluvionnement. Les sols des bas de versants sont ainsi plus épais et plus frais que ceux des plateaux et des hauts de versants.

Ces conditions mésophiles permettent une activité biologique élevée, garante d'une bonne minéralisation de la matière organique.

Au stade climacique, *Fagus sylvatica* domine la strate arborée, accompagné de *Quercus petraea*, *Q. robur*, *Carpinus betulus*, *Acer pseudoplatanus*, *Prunus avium*...

La strate arbustive est représentée par *Rosa arvensis*, *Crataegus spp.*, *Daphne spp.* ou encore *Cornus mas*.

La strate herbacée très recouvrante, est dominée par *Galium odoratum* et *Melica uniflora*. *Lamium galeobdolon*, *Polygonatum multiflorum*, *Scilla bifolia*, *Campanula trachelium*, *Hordelymus europaeus* et *Asarum europaeum* constituent des espèces très fréquentes au sein de cet habitat.

Lorsque ce type de Hêtraie est géré en futaie régulière, le Hêtre est généralement très dominant. Selon l'âge des peuplements, il a été possible de distinguer les stades gaulis ( $3\text{m} < H_{\text{arbre}} < 6\text{m}$ ) et perchis/jeune futaie ( $H_{\text{arbre}} > 6\text{m}$ ). Aucun stade fourré ( $1\text{m} < H_{\text{arbre}} < 3\text{m}$ ) n'a été recensé sur le site.

Cet habitat, très commun et présent dans des contextes géomorphologiques divers (plateaux, versants, vallons, en expositions variées), peut être décliné en variantes, soit de type stationnel, soit de type sylvicole.

### Le *Galio* – *Fagetum* variante sèche (CODE NATURA 2000 : 9130 ; CODE CORINE : 41.13)

Cette variante stationnelle a déjà été identifiée sur d'autres sites (30, 31, 32, 72, 73, 75...); Elle se distingue du *Galio* – *Fagetum* « typique » décrit au-dessus par la présence diffuse d'espèces transgressives du *Cephalanthero* - *Fagion*, telles que *Carex alba* ou *Melittis melissophyllum*.

Sur ce site, la paucispécificité des groupements (quasi absence de *Carex alba* et de *Melittis melissophyllum*) induit une identification de cette variante non pas d'après la flore herbacée bio-indicatrice, mais par la nature du substrat et le contexte géomorphologique de la station.

*Galium odoratum* forme pour cette variante des tapis moins denses, laissant visibles les affleurements d'altérites calcaires.

Cette variante, qui exprime une transition entre le *Galio* – *Fagetum* et le *Carici* – *Fagetum*, s'intercale physiquement fréquemment entre ces deux habitats, soit en bande assez étroite en haut de versant/rebord de plateau peu marqué, soit au niveau des expositions intermédiaires (Est et Ouest), dans les larges méandres et les sorties de combes.

### Le *Galio* – *Fagetum* variante sylvicole Chênaie – Charmaie (très proche du *Scillo* - *Carpinetum* ; CODE NATURA 2000 : 9130 ; CODE CORINE : 41.24)

Les peuplements situés en contexte stationnel de bas de versants mais aussi en certains secteurs de plateaux à sol plus épais, font l'objet d'une gestion en Chênaie – Charmaie plus ou moins ancienne.

Ainsi le Chêne (conduit en futaie) et le Charme (conduit en taillis) ont-ils été préférés au Hêtre, quasi absent aujourd'hui de ces peuplements.

Dans la mesure où une gestion en taillis-sous-futaie favorise le développement des plantes à bulbes, la strate herbacée diffère légèrement de celle de la Hêtraie climacique : *Scilla bifolia*, *Ornithogalum pyrenaicum* peuvent constituer des tapis denses. En fond de vallon, *Primula elatior* et *Stachys sylvatica* peuvent localement être très présents.

Il paraît aujourd'hui non souhaitable de distinguer cette variante sylvicole d'un point de vue phytosociologique, (conservation de l'association *Galio* - *Fagetum*), même si l'association du *Scillo* – *Carpinetum*, en est très proche (conditions stationnelles et flore identiques) et en est parfois issu.

Ce type de peuplement bénéficie en revanche d'une reconnaissance par le référentiel Corine Biotope.

Une variante sur sol superficiel a été identifiée. La composition de la flore herbacée correspond sensiblement à celle du peuplement « type » ; les recouvrements sont toutefois sensiblement moindres, dans la mesure où les altérites calcaires voire le matériau parental affleurent çà et là.

Cette variante de Chênaie-Charmaie peut être comparée à la variante sèche du *Galio – Fagetum*, très proche des hêtraies du *Cephalanthero – Fagion*.

#### LES GROUPEMENTS DES UBACS ABRUPTS

##### **La Hêtraie froide à Dentaire du *Tilio platyphylli – Fagetum sylvaticae* (anciennement *Dentario heptaphyllidi – Fagetum sylvaticae*) (CODE NATURA 2000 : 9130-8 ; CODE CORINE : 41.133)**

*Nota* : ce type de peuplement soulève encore l'existence d'inadéquations entre les correspondances des nomenclatures Natura 2000 et CORINE biotopes : le code 9130 n'est réservé qu'aux groupements relevant *sensu stricto* du « *Galio – Fagetum* ». La dénomination « Hêtraies de l'*Asperulo – Fagenion* » aurait permis de lever cette incohérence.

Ces Hêtraies occupent les ubacs les plus prononcés et donc les plus froids des contreforts de plateau, au niveau des combes, ou des méandres de la vallée.

Ces conditions mésoclimatiques singulières (froid et parfois humidité) sont favorables à l'expression d'une flore de tempérament montagnard, avec principalement *Cardamine heptaphylla* et *Actaea spicata*.

La strate arborée se compose essentiellement de *Fagus sylvatica*, de *Tilia platyphyllos* et d'*Acer pseudoplatanus*. *Acer platanoides*, *Ulmus glabra* et *Tilia cordata* peuvent accompagner les essences principales.

La strate arbustive reste peu recouvrante et héberge *Corylus avellana*, *Daphne spp.*, *Crataegus spp.*, *Ribes uva-crispa*...

Il convient de remarquer que ce groupement présente de fortes similitudes avec ceux du *Cephalanthero – Fagion* (pente très forte, substrat très superficiel avec altérites affleurantes à très faible réserve utile). La confusion serait en outre facilitée par la nature paucispécifique des groupements, les espèces déterminantes (*Cardamine heptaphylla* et *Carex alba*) n'étant pas toujours présentes.

##### **L'Erablaie à Scolopendre du *Phyllitido scolopendrii – Aceretum pseudoplatani* (CODE NATURA 2000 : 9180-4\* ; CODE CORINE : 41.41)**

Cet habitat submontagnard existe à la faveur de mésoclimats froids et humides propres aux ubacs confinés des vallons voire des vallées. Les ubacs abrupts concaves, les combes étroites et profondes constituent des unités géomorphologiques particulièrement favorables à ce groupement hygrosclérophile.

Au sein de ces forêts de ravin, dominées par *Acer pseudoplatanus*, *Tilia platyphyllos* et *Fraxinus excelsior* les populations de fougères offrent un développement remarquable.

Différents « faciès » de *Phyllitido – Aceretum* ont été inventoriés sur le site.

Le plus commun est celui à éboulis grossiers plus ou moins stabilisés et couverts de mousses et d'*Asplenium scolopendrium*.

Un faciès moins commun existe dans la vallée du Rognon, en face de la Côte au Diable, à hauteur du château de Morteau. Des altérites fines se substituent aux gros blocs. *Asplenium scolopendrium* et *Dryopteris filix-mas* surmontent alors un tapis dense de *Lamium galeobdolon*.

Il convient de noter que, de manière sporadique se rencontrent des éboulis calcaires à *Gymnocarpium robertianum*, notamment au niveau des pentes les plus fortes, sous des barres rocheuses ou dans les dépressions des chablis. Cette végétation d'éboulis, qui couvre des surfaces très modestes et ne peuvent de ce fait faire l'objet d'un report cartographique, relève du ***Scrophularion juratensis* (CODE NATURA 2000 : 8160-3\* ; CODE CORINE : 61.3123)**, décrit pages suivantes.

## LES GROUPEMENTS DES BAS DE VERSANTS, DES VALLONS ET DES VALLÉES

### **La ripisylve à Podagraire du *Fraxino excelsioris* – *Aceretum pseudoplatani* (CODE NATURA 2000 : 91E0-5\* ; CODE CORINE : 44.3)**

Ce groupement montagnard se rencontre à proximité des cours d'eau, sur substrat alluvial calcaire. Le sol, qui possède une charge caillouteuse importante, subit un régime hydrique contrasté en raison des crues du cours d'eau, qui occasionnent une alternance de périodes hydromorphes et sèches.

Directement lié à la présence de cours d'eau, ce groupement présente une géométrie très linéaire, sa largeur étant, selon le profil de la vallée, de l'ordre de quelques mètres à une vingtaine de mètres.

*Fraxinus excelsior* et *Acer pseudoplatanus* dominant la strate arborée, accompagnés de *Carpinus betulus*, *Ulmus glabra*...

L'abondance d'*Aegopodium podagraria* confère à la strate herbacée une certaine épaisseur et luxuriance. Peuvent se mêler à ce haut tapis *Glechoma hederacea*, *Lamium galeobdolon*, *Stachys sylvatica* mais aussi *Aconitum lycoctonum subsp. vulparia*.

### **La ripisylve de contexte agricole associant le *Salicion albae*, l'*Alnion incanae* et le *Salicion cinereae* (CODE NATURA 2000 : 91E0\*-1, 5 & 11 ; CODE CORINE : 44.3)**

Cette ripisylve s'observe en contexte agricole, matérialisant le cours d'eau (Rognon et Sueurre) au sein des prairies fauchées/pâturées. Elle peut se présenter soit sous sa forme arborée et plus ou moins climacique (*Salicion albae* - essentiellement Rognon - et *Alnion*), soit sous une forme juvénile, en Saulaie arbustive (*Salicion cinereae*).

Les strates arborées comportent *Salix alba*, *Fraxinus excelsior*, *Alnus glutinosa*.

Les strates arbustives hébergent essentiellement *Salix cinerea*, accompagné de *Salix purpurea* (phase pionnière), *Crataegus spp.*, *Euonymus europaeus*.

L'ensemble de ces groupements se succède de manière plus ou moins aléatoire, en fonction des pressions que l'homme a exercées sur ces forêts ripicoles. L'aspect général de ces ripisylves relictuelles est d'ailleurs fragmentaire.

En marge de cette ripisylve de contexte agricole existent de manière récurrente certains groupements herbacés, liés à la fois à l'hydromorphie des berges et à l'action du pâturage.

Il s'agit essentiellement des groupements du *Phalaridion arundinaceae* (fragmentaires, sur les rives des cours d'eau), de l'*Aegopodium podagrariae* (ourlets mésohygrophiles nitrophiles, en contact avec les prairies fauchées/pâturées) et du *Convolvulion sepium* (description de ces habitats pages suivantes).

### **La Frênaie-Chênaie à Aconit tue-loup de l'*Aconito vulpariae* – *Quercetum pedunculatae* (CODE NATURA 2000 : 9160-1 ; CODE CORINE : 41.23)**

Cet habitat se rencontre dans les fonds de vallons étroits et confinés, bénéficiant d'un mésoclimat froid et humide.

Les colluvions épaisses accumulées dans cette station fournissent des sols profonds et très bien pourvus en eau, parfois d'ailleurs présentant une hydromorphie temporaire.

*Fraxinus excelsior*, *Quercus robur* et *Acer pseudoplatanus* composent l'essentiel de la haute strate arborée.

La strate arbustive peut héberger *Crataegus spp.*, *Euonymus europaeus*, *Lonicera xylosteum*, *Viburnum opulus*...

Le développement important d'*Aconitum lycoctonum subsp. vulparia* confère une certaine épaisseur à la strate herbacée, composée par ailleurs de nombreuses espèces vernales à tardivernales telles que *Lathraea squamaria*, *Gagea lutea*, *Leucojum vernalis*, *Corydalis spp.*, *Anemone ranunculoides* ou encore *Adoxa moschatellina*.

### **La Frênaie-Chênaie à Primevère élevée du *Primulo elatioris* – *Quercetum roboris* (CODE NATURA 2000 : 9160-2 ; CODE CORINE : 41.23)**

Ce groupement profite de conditions stationnelles assez comparables à celles du précédent, en ce sens qu'il s'observe également au niveau des contextes déprimés que sont les bas de versants et les vallons. Dans ce cas toutefois, l'orientation et/ou la largeur du vallon ne permettent pas un confinement important (par exemple vallon orienté Nord / Sud, peu encaissé et large). Une flore plus banale s'y installe donc.

*Fraxinus excelsior* et *Quercus robur* sont toujours dominants au niveau de la strate arborée. Elles peuvent être accompagnées de *Carpinus betulus*, *Tilia spp.*, *Acer pseudoplatanus*...

La composition de la strate arbustive est sensiblement identique à celle de la précédente.



La strate herbacée, plus basse que la précédente, est nettement marquée par la présence d'*Allium ursinum* (qui peut constituer de vastes tapis monospécifiques), *Primula elatior*, accompagnées de *Stachys sylvatica*, *Ornithogalum pyrenaicum*, *Ranunculus ficaria*, *Scilla bifolia*, *Carex sylvatica*, *Listera ovata*...

**Nota :** en marge de ces groupements du *Fraxino – Quercion* existe parfois ponctuellement une autre association relevant de la même alliance, le **Carici – Quercetum** (CODE NATURA 2000 : 9160-1 ; CODE CORINE : 41.23).

Il s'observe dans les contextes géomorphologiques décrits précédemment ; le sol est donc profond et frais, avec néanmoins une charge caillouteuse parfois plus importante (y compris blocs issus de l'altération du matériau parental affleurant sur les versants).

*Quercus robur*, *Acer pseudoplatanus*, *Carpinus betulus* voire *Acer campestre* constituent les représentants de la strate arborée.

Parmi les espèces herbacées, *Viola mirabilis*, *Centaurea montana* et *Carex montana* (très peu présent sur le site) permettent d'identifier ce groupement.

### **L'Aulnaie – Frênaie à hautes herbes du *Filipendulo ulmariae* – *Alnetum glutinosae* (anciennement *Macrophorbio – Alnetum*) (CODE NATURA 2000 : 91EO\*-11 ; CODE CORINE : 44.3)**

Situé à proximité des sources et en marge des plans d'eau, ce groupement mésohygrocline associe dans sa strate *Alnus glutinosa* (très dominant) à *Fraxinus excelsior* et parfois *Populus tremula*.

La strate arbustive est notamment représentée par *Salix cinerea*, *Viburnum opulus*...

La strate herbacée, très recouvrante, héberge essentiellement *Filipendula ulmaria*, *Cirsium oleraceum*, constituant au niveau des trouées de réelles mégaphorbiaies.

Par ailleurs, en raison de l'imbrication fine des groupements arbustifs et herbacés mésohygrophiles au sein de l'Aulnaie, il a été décidé d'associer au sein d'une mosaïque le groupement du *Filipendulo - Cirsietum* proprement dit aux manteaux du *Salicion* et aux mégaphorbiaies de lisière et des trouées du *Thalictro – Filipendulion*.

## **LES FORMATIONS ISSUES DE PLANTATIONS**

### **La plantation d'Epicéa (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3111)**

Les pessières couvrent près de 275 ha soit 7 % du site et constituent ainsi les peuplements issus de plantation les plus nombreux sur le site.

Elles investissent tous les contextes géomorphologiques :

- au sein du périmètre relatif au Rognon, la mise en valeur agricole de la vallée relègue ces plantations aux combes étroites et/ou peu pentues, ainsi qu'à quelques versants plus prononcés et secteurs de plateau ;
- au sein du périmètre relatif à la Sueurre, les pessières, plus significatives en terme de surfaces relative et absolue se déploient des plateaux aux fonds de combe, couvrant ainsi largement les versants (essentiellement les ubacs en forêt privée).

Ces peuplements monospécifiques présentent, à l'échelle du site, tous les stades d'évolution, de la jeune plantation (localisée essentiellement dans les secteurs sinistrés par la tempête de 1999) au peuplement adulte, susceptible de faire l'objet d'une récolte à court terme.

Le couvert arboré dense et sombre limite considérablement l'expression de la strate herbacée. Les communautés bryophytiques et ptéridophytiques (*Dryopteris filix-mas* largement dominant) composent l'essentiel de la strate herbacée. Dans la vallée de Sueurre s'observent toutefois, en marge des stations les plus remarquables, quelques pieds d'*Aconitum lycoctonum* et témoignent ainsi de la possibilité d'un retour progressif de l'habitat climacique de l'*Aconito-Quercetum*. De même, dans les ubacs les plus froids quelques pieds de *Cardamine heptaphylla* indiquent des localités potentielles pour le groupement du *Tilio – Fagetum*..

### **La plantation mixte Epicéa / Pin noir (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.311)**

Ces peuplements conjuguent à l'échelle de quelques ares, voire parfois au pied à pied, Epicéa commun et Pin noir.

Ils se rencontrent dans le périmètre relatif au Rognon, à l'extrême Nord d'une part (à proximité immédiate de l'ancienne carrière), à l'extrême Sud d'autre part (Ouest de Bourdons-sur-Rognon) et couvrent au total 20 ha, soit 0.5 % du site.

Selon la densité du peuplement, la strate herbacée est plus ou moins recouvrante, diversifiée et caractéristique des conditions stationnelles. Comparativement à celle des peuplements feuillus (sub)climaciques, la composition floristique de la strate herbacée demeure appauvrie.

Au sein de ces peuplements ont été observés plusieurs pieds de *Cynoglossum germanicum*, très ubiquiste sur ce site.

### **Le peuplement mixte plantation d'Epicéa / Hêtraie à Aspérule + communauté nitrophile (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3111 + 41.13)**

Cet habitat composite est présent dans le périmètre dédié au Rognon, à proximité du peuplement décrit ci-dessus. Ici se côtoient, à l'échelle de quelques ares à celle du bouquet, plantations d'Epicéa commun et Hêtraie à Aspérule. En outre, la fréquentation du site par la faune sauvage induit la présence du groupement de l'*Alliario – Cynoglossetum*, relevant de l'alliance du *Geo – Alliarion*. Ce groupement particulièrement présent sur ce site s'observe au niveau de petites trouées d'après tempête (Cf. § 2.2.2.1.2.4. pour la description de cet habitat).

La finesse de l'échelle de cette mosaïque limite l'expression de la flore caractéristique de l'*Asperulo – Fagetum*. Seul le groupement herbacé nitrophile du *Geo – Alliarion* peut être considéré comme typique (présence d'*Alliaria petiolata* et *Cynoglossum germanicum*).

Il est ainsi légitime de ne pas reconnaître d'intérêt communautaire à ce complexe habitational ou à ses composantes.

### **La plantation de Sapins (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.31)**

Ce habitat, qui regroupe les plantations d'*Abies alba* (majoritaire) et d'*Abies nordmanniana* couvre au total 12 ha sur l'ensemble du site (répartis en trois entités au sein du périmètre relatif au Rognon), soit 0.3 %.

Il occupe des bas de versants dans les localités Nord et centrale, un rebord de plateau dans celle du Sud du site.

Au vu des contextes géomorphologiques investis, ces peuplements monospécifiques se substituent à l'habitat 9130 (*Asperulo – Fagetum* et éventuellement *Tilio - Fagetum* au Nord du site).

Conformément aux autres peuplements résineux issus de plantation, les sapinières hébergent une flore herbacée appauvrie, très sporadique et de composition très dissemblable par rapport à celle qui pourrait s'exprimer sous peuplement feuillu spontané.

### **La plantation d'Epicéa et de Sapin (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.31)**

Ce type de peuplement, présent dans la Sœur, consiste en la juxtaposition pessières et de sapinières issues de plantation. Il couvre 12 ha soit 0.3 % du site.

La composition floristique est conforme à celle observée sous les habitats élémentaires qui composent ce complexe : strate herbacée pauvre en espèces, très peu recouvrante, essentiellement d'autécologie sciaphile (Bryophytes et Ptéridophytes).

### **La plantation de Pin noir (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3112)**

Cet habitat monospécifique de substitution ne couvre que 7 ha sur l'ensemble du site (principalement dans le périmètre dédié au Rognon), soit moins de 0.2 %. Présent sous la forme de peuplements pseudolinéaires à compacts, il occupe des contextes stationnels mésophiles (en substitution de l'*Asperulo – Fagetum*) à mésoxérophiles (en contact avec pelouse du *Mesobromion*) voire xérophiles (surmontant la Chênaie – Charmaie xérophile du *Lithospermo – Quercetum*). Une strate herbacée peu recouvrante, de tempérament mésophile à mésoxérophile existe sous les premiers alors que le matériau affleurant domine sous les seconds.

**La plantation de Cèdre (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3121)**

Cet habitat peu commun se localise en rebord de plateau, à l'Ouest du château de Morteau et couvre 7 ha, soit moins de 0.2 % à l'échelle du site. Dans la mesure où il s'agit d'une très jeune plantation, une végétation thermophile de sols remaniés relevant de l'*Onopordetalia acanthii* l'accompagne.

**Le peuplement mixte plantation d'Epicéa / taillis de Noisetier ou de Charme (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3111 + 31.8C + 31.8E)**

Contrairement aux autres plantations d'Epicéa présentes sur le site, celle-ci (il n'en a été recensé qu'une localité couvrant 7 ha soit moins de 0.2 % , au Sud d'Ecot-la-Combe) offre la particularité d'héberger un sous-étage composé de taillis de Noisetier et de Charme, d'autant plus dense que les Epicéas sont espacés et dont la hauteur est significative (3 à 7 m environ). La strate herbacée, de tempérament mésophile (versant et partie occidentale de plateau) à mésoxérophile (notamment en marge des éléments du *Potentillion caulescentis*), est très peu recouvrante, notamment sur le plateau.

**La plantation de Frêne, Erable sycomore et Merisier (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.325)**

Ces plantations de feuillus dits « précieux » mettent à profit les sols profonds et fertiles des vallées. Anecdotes dans la vallée du Rognon, elles s'affirment davantage dans celle de la Sueurre. La plus significative se déploie au Nord de Consigny, à l'Est du périmètre. Elle se superpose ainsi à une prairie grasse, dont la composition spécifique évolue vers celle de l'ourlet hygrocline de l'*Urtico – Cruciatetum*. Ces plantations feuillues offrent une surface cumulée de 5 ha, équivalant à 1 % du site environ.

**La plantation mixte d'Epicéa et de Douglas & la plantation de Douglas (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.31)**

Ces peuplements couvrent respectivement 4 et 3 ha, dans la vallée de la Sueurre. La plantation mixte Epicéa / Douglas constitue une enclave au sein du *Carici – Fagetum* et semble donc s'y substituer, comme le conforte la continuité géomorphologique entre ces deux habitats. La plantation de Douglas, qui occupe un fond de vallon frais et humide, se substitue au groupement de l'*Aconito – Quercetum*, sans pour autant héberger sa flore caractéristique.

**Le peuplement mixte plantation d'Epicéa / Hêtraie thermophile calcicole (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3111 + 41.16)**

Ce type d'habitat peu significatif au regard de l'ensemble du site puisque ne couvrant que 3 ha soit moins de 1 %, constitue une mosaïque irrégulière pessière lâche / hêtraie thermophile calcicole. Il est probable que des regarnis n'aient pas été préconisés pour palier un échec partiel de la plantation initiale en Epicéa et que la végétation spontanée se soit exprimée au niveau de ces « lacunes ».

Dans la mesure où :

- la Hêtraie thermophile calcicole est représentée de manière significative sur le site, y compris à proximité de cet habitat composite,
- que cet habitat occupe une surface négligeable à l'échelle du site,
- qu'aucune espèce patrimoniale (dont *Carex alba*, très rare sur le site 74) n'y a été inventoriée,

il ne paraît pas opportun d'affecter à ce complexe d'habitats un enjeu de préservation particulier et de lui reconnaître un intérêt communautaire.

**Le complexe plantation de Pin sylvestre / pelouse mésoxérophile (CODE NATURA 2000 : 6210 ; CODE CORINE : 83.3112 + 34.32)**

Cette mosaïque thermophile s'observe à deux reprises au Sud d'Andelot, au sein du périmètre relatif au Rognon. La surface cumulée de ce complexe d'habitats avoisine 2 ha, soit 0.05 % du site. Les plantations de Pin sylvestre, âgées d'une trentaine d'années environ, ménagent des trouées lumineuses favorables à l'expression d'une flore herbacée mésoxérophile, dont le recouvrement atteint 70 à 80 %.

En vertu de la composition caractéristique des éléments de *Mesobromion*, ce complexe d'habitat est reconnu d'intérêt communautaire.

En outre, une telle mosaïque est susceptible d'héberger le Cypripède, espèce autrefois précisément mentionnée à proximité d'Andelot...

**Le complexe plantation d'Epicéa et de Pin noir / essences indigènes post-pionnières & nomades (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.311 + 31.8F)**

Au Sud d'Andelot, à l'entrée de la Combe à l'Âne existe un peuplement mêlant des individus issus de plantations (Epicéa commun et Pin noir) avec des essences feuillues spontanées post-pionnières et nomades (Frêne et Erable sycomore principalement). Ce peuplement s'étend sur près de 2 ha, soit 0.05 % du site.

Il est probable que l'existence de cette mosaïque très fine trouve son origine dans le non remplacement de jeunes plants déperis.

Au vu du contexte géomorphologique occupé par cet habitat, il est vraisemblable qu'il se substitue au *Carici – Fagetum* voire à la variante sèche du *Galio – Fagetum*.

En l'état, il ne bénéficie pas du statut d'habitat d'intérêt communautaire.

**La plantation de Mélèze d'Europe (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3111)**

Ce type de plantation est exceptionnelle sur le site, puisqu'il ne se déploie que sur 1 ha environ, soit moins de 0.05 % du site. Localisé en fond de vallée, entre plantation d'Epicéa et groupement de l'*Aconito – Quercetum*, ce peuplement se répartit en trois entités : une principale et deux périphériques. Il est probable que l'exploitation de cette plantation permettrait à terme une extension de l'*Aconito – Quercetum*.

**Le complexe plantation d'Epicéa / Chênaie – Charmaie (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.3111 + 41.13)**

Ce peuplement composite s'observe dans la vallée de la Sueurre, au Sud d'Ecot-la-Combe, et couvre 1 ha environ soit moins de 0.05 % du site. Il correspond à une variante topographique du complexe Plantation d'Epicéa / Hêtraie thermophile en ce sens que ces deux habitats s'enchaînent dans le versant à la faveur d'une toposéquence : l'accumulation de colluvions de bas de pente, conjointement à un contexte plus confiné, justifie le passage d'une végétation spontanée de tempérament mésoxérophile en haut d'adret à une végétation mésophile voire hygrocline en bas de pente et fond de vallon. Les pratiques sylvicoles ont ainsi favorisé le Chêne et le Charme au détriment du Hêtre.

**La plantation de Peuplier (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83.321)**

Ce type d'habitat est insignifiant à l'échelle du site : il ne concerne qu'un espace très restreint (inférieur à 1 ha), au Nord de la vallée du Rognon, non loin d'Andelot.

**Les arbres d'alignement (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 84.1)**

Cet habitat regroupe les formations linéaires issues de plantations, présentes en bord de route (en marge de Bourdons-sur-Rognon) ou le long de cours d'eau (alignement d'Epicéa en bord de Sueurre).



### 2.2.2.1.2.2 Les groupements arbustifs

#### La fruticée mésophile à mésoxérophile du *Berberidion* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 31.812)

Cette formation arbustive présente généralement une géométrie plus ou moins linéaire. En contexte transitionnel entre des formations arborées et herbacées, ce manteau contribue à la structure des lisières. En outre, les fruticées intègrent généralement de fines mosaïques habitationnelles thermophiles (*Mesobromion*, *Xerobromion*, *Cephalanthero – Fagion*, *Quercion pubescenti – sessiliflorae*...) et participent ainsi directement à la richesse floristique intrinsèque du site.

Aussi, leur valeur entomologique et paysagère est certaine.

Les espèces qui caractérisent ces manteaux sont essentiellement *Prunus mahaleb*, *Viburnum lantana*, *Crataegus monogyna*, *Rhamnus cathartica*, *Juniperus communis*, *Cornus sanguinea*, *Cornus mas*, *Corylus avellana* et *Lonicera xylosteum*.

#### Le *Viburno opuli - Berberidetum vulgaris* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 31.812)

Sur les secteurs les moins humides de la tufière de la Sueurre se développe un groupement composé de *Viburnum opulus*, *Viburnum lantana*, *Frangula alnus*, *Ligustrum vulgare* voire *Euonymus europaeus* ; il se rattache à l'association du *Viburno opuli – Berberidetum vulgaris*. Ce groupement ceinture généralement les marais et marque la transition vers les habitats forestiers. Il peut toutefois aussi présenter des avancées dans les zones plus sèches de la tufière, en continuité écologique avec les conditions édaphiques du cône de tuf fossile. Sous cette strate arbustive dont le recouvrement est généralement voisin de 75 %, des espèces herbacées peuvent être observées : *Eupatorium cannabinum*, *Molinia caerulea* notamment. Le recouvrement de cette lame herbacée est très variable (entre 10 et 90 %).

#### Le *Salicetum cinereae* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 44.921)

Les Saulaies cendrées peuvent remplacer le *Viburno – Berberidetum* lorsque le sol présente un engorgement temporaire ou permanent. On rencontre ainsi des formations linéaires en périphérie des sources et des bras morts des rivières. La présence de *Salix cinerea* justifie l'association du *Salicetum cinereae*, même s'il est possible de distinguer au moins deux faciès différents, l'un caractérisé par la dominance de *Salix cinerea*, et l'autre, pouvant être considéré comme une forme pionnière, juvénile (prémanteau), avec *Salix purpurea* dominant.

### 2.2.2.1.2.3 Habitats muscinaux et herbacés, aquatiques & ripicoles

#### LES FORMATIONS ORGANO- MINÉRALES DES SOURCES ET DES EAUX RICHES EN HYDROGÉNOCARBONATES DISSOUS

#### Le groupement des sources pétifiantes du *Pellion endiviifoliae* (CODE NATURA 2000 : 7220\*-1 ; CODE CORINE : 54.122)

Les groupements du *Pellion* sont essentiellement constitués de communautés bryophytiques, représentées notamment par les espèces des genres *Cratoneuron spp.* et *Pellia spp.*... Il s'agit d'espèces muscinales **hautement spécialisées**, capables d'évoluer dans des eaux très froides (au niveau des sources notamment) et à concentrations élevées en hydrogénocarbonates de calcium dissous.

L'activité photosynthétique ainsi que la structure morphologique de ces mousses sont à l'origine de la formation des tufières.

Suivant la dynamique du groupement, une lame herbacée (avec essentiellement *Eupatorium cannabinum*) peut dominer cette strate muscinale.

Cet habitat occupe toujours des **surfaces très limitées**, au niveau des sources incrustantes, mais aussi, dans la vallée de la Sueurre, au niveau des multiples barrages de tuf de la rivière.

Il est à noter que la connaissance de ces groupements est encore aujourd'hui perfectible, si bien que l'arborescence phytosociologique qui leur est relative est encore incomplète et incertaine.

Même si cet habitat est « communément » nommé *Cratoneurion*, il convient de lui préférer l'appellation *Pellion*, a priori plus cohérente d'un point de vue phytosociologique, en l'état actuel des connaissances.

Quelle que soit sa dénomination, ce syntaxon concerne les « Sources pétifiantes à *Cratoneuron*, avec formation de travertins », selon la nomenclature Natura 2000.

**Les tufières, édifices tufeux et cônes de tuf du *Cratoneurion s.l.* (CODE NATURA 2000 : 7220\*-1 ; CODE CORINE : 54.121)**

La vallée de la Sueurre abrite une imposante tufière. Une ligne de sources l'alimente au niveau d'un ubac, signalant l'existence d'un plancher imperméable de calcaires marneux.

Ses dimensions conséquentes (0.23 ha calculés en surface horizontale) lui assurent une juxtaposition très fine de groupements plus ou moins typiques des sources incrustantes et hygrophiles. Ainsi s'observent les groupements du *Pellion*, mais aussi ceux des mégaphorbiaies du *Thalictro - Filipendulion* (au niveau des replats et des dépressions localisées sur d'anciennes vasques comblées) ainsi que des ourlets et pelouses mésophiles calcicoles du *Trifolio – Agrimonenion* sur les reliefs de la tufière et sur ses secteurs fossiles.

A ces groupements herbacés se mêle celui de la fruticée mésohygrophile du *Viburno – Berberidetum*, composée de *Viburnum opulus*, *Berberis vulgaris*, *Ligustrum vulgaris*...

Il convient de considérer au sein de cette même catégorie d'habitat les **barrages de tuf**. Ces formations minérales témoignent d'une présence passée importante de groupements du *Pellion*. Un changement plus ou moins brutal des conditions d'alimentation en eau a conduit au « déplacement » voire à la disparition partielle ou totale des communautés bryophytiques. Ne reste alors parfois que l'édifice tufeux.

Le secteur de la Sueurre situé en aval d'Ecot-la-Combe, est particulièrement représentatif de la géométrie « en marches d'escalier » inhérente à la succession de tels édifices tufeux. La hauteur de certains barrages de tuf avoisine deux mètres de haut.

Il est possible de retrouver sur les plus volumineux d'entre eux une mosaïque végétale complexe, associant des espèces muscinales, herbacées et parfois arbustives.

Ainsi, ces formations naturelles spectaculaires constituent un atout paysager et patrimonial certain. Plus que cela, ils participent directement à l'identité de la rivière et du site.

En outre, ces barrages tufeux génèrent de petites cascades et participent ainsi directement, *via* la bonne oxygénation de l'eau, à la qualité des propriétés physico-chimiques de la rivière.

Même si chacun de ces affleurements minéraux ne représente que quelques mètres carrés, leur valeur écologique est considérable.

## LES HABITATS AQUATIQUES

### L'étang mésotrophe (CODE NATURA 2000 : 3140-1 ; CODES CORINE : 22.1 + 22.41 + 22.44 + 24.4)

Cet habitat fait référence à la retenue d'eau d'Ecot-la-Combe, qui couvre 5 ha. Il s'agit d'un complexe d'habitats puisque s'y juxtaposent notamment :

- des communautés du *Lemnetalia minoris* (à proximité de la retenue particulièrement) ;
- un vaste *Hippuridetum vulgaris*, particulièrement développé en amont de l'étang, à proximité de la source ;
- des communautés du *Charion fragilis* (visibles notamment à proximité de la retenue)
- des communautés immergées du *Ranunculion fluitantis*.

*Nota* : la surface occupée par le *Charion*, habitat d'intérêt communautaire, ne peut être évaluée avec précision. Il est ainsi choisi de considérer l'ensemble de la retenue d'Ecot-la-Combe comme potentielle pour cet habitat, quand bien même elle corresponde à une valeur théorique maximum.

### Les cours d'eau et rivières (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODES CORINE : 24.12 + 24.13)

Cet habitat concerne les cours d'eau présents sur le site. Ils constituent des habitats d'espèce au sens où le Chabot (*Cottus gobio*) a fait l'objet d'observations dans la Sueurre.

*Cf. § 1.5.2. et 1.5.3. pour compléments relatifs aux propriétés physico-chimiques des eaux.*

Il convient de mettre en avant les singularités hydromorphologiques de la Sueurre, inhérentes à son parcours partiel souterrain d'une part, aux remarquables enchaînements de barrages de tuf d'autre part (avec communautés du *Pellion*, habitat d'intérêt communautaire prioritaire, \*7220).

Aussi, certains tronçons de la Sueurre (au Sud du site notamment) hébergent des groupements rhéophiles du *Batrachion fluitantis*, également habitat d'intérêt communautaire, 3260). Cette alliance phytosociologique caractérise des cours d'eau mésotrophes à méso-eutrophes. La présence significative de *Ranunculus fluitans* témoigne de l'existence de cet habitat aquatique.

## LES GROUPEMENTS HERBACÉS DES RIVES DES COURS D'EAU ET DES ZONES HUMIDES

### La végétation basse à héliophytes du *Glycerio fluitantis* – *Sparganion neglecti* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 53.143)

Les groupements du *Glycerio - Sparganion* investissent les bordures des cours d'eau faiblement chargés de carbonates de calcium dissous ; certaines espèces de cette alliance peuvent occuper des surfaces plus considérables au niveau des zones engorgées à eau circulante (au niveau des méandres des rivières notamment).

Les espèces représentatives du groupement consistent en *Glyceria fluitans*, *Sparganium erectum*, *Apium nodiflorum*, *Nasturtium officinale*, mais aussi *Berula erecta* et *Mentha aquatica*.

### Les groupements des rives du *Phalaridion arundinaceae* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 37)

- **Le *Petasito hybridi* – *Phalaridetum arundinaceae*** (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 37.714)

Ce groupement colonise habituellement les rives des cours d'eau en terrain acide ; ici, la présence d'affleurements de calcaires marneux permet le développement ponctuel de populations de *Petasites hybridus*, particulièrement sur les rives de la Sœurre.

- **Le *Phalaridetum arundinaceae*** (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 37)

Certains tronçons des rives de la Sœurre sont marqués par d'importants tapis de *Phalaris arundinacea*. Au sein de cette strate paucispécifique peuvent coexister *Glyceria maxima*, *Ranunculus repens*, *Stachys palustris* ou encore *Rumex hydrolapathum*.

### Les groupements des bords de cours d'eau du *Convolvulion sepium* (CODE NATURA 2000 : 6430-4 ; CODE CORINE : 37.71)

En marge des ripisylves s'observent principalement deux associations :

- l'***Epilobio hirsuti* – *Convolvulum sepium*** composé notamment de *Epilobium hirsutum*, de *Scrofularia umbrosa* et de *Urtica dioica* témoigne d'un substrat alluvial riche, dont la teneur importante en bases résulte de l'activité de pâturage ;
- le ***Convolvulo sepium* – *Eupatorietum cannabini***, de géométrie linéaire le long des ripisylves mais aussi sur les rives des cours d'eau. *Eupatorium cannabinum*, *Galium aparine* indiquent sa présence.

### Le groupement des sables calcaires des berges du *Poo compressae* – *Tussilagineta farfarae* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : Ø)

Ce groupement singulier s'observe sur quelques tronçons de la Sœurre, au Sud d'Écot-la-Combe, lorsque le régime irrégulier de la rivière érode les berges et permet, au niveau de zones plus ou moins drainées, l'accumulation et/ou l'affleurement de sables. *Tussilago farfara*, qui affectionne les sols dénudés de nature argileuse, marneuse ou limoneuse, offre en cette station des tapis plus ou moins denses et étendus.

Cette association se positionne d'un point de vue phytosociologique dans la classe de l'AGROPYRETEA PUNGENTIS (végétation vivaces mésophiles à xérophiles, semi-rudérale, développées essentiellement sur sables, limons et substrats calcaires), dans l'ordre de l'Agropyretalia intermedio-repentis (communautés continentales) et à l'alliance du *Convolvulo arvensis* – *Agropyron repentis* (groupements mésophiles à mésoxérophiles sur alluvions sableuses à sablo-limoneuses).

### La mégaphorbiaie du *Filipendulo ulmariae* – *Cirsietum oleracei* (CODE NATURA 2000 : 6430-1 ; CODE CORINE : 37.1)

Les bordures ensoleillées et hygrophiles des cours d'eau constituent des stations favorables au développement des mégaphorbiaies, formations herbacées d'allure luxuriante. La géométrie de ce groupement est ainsi fréquemment linéaire, mais il peut également occuper des surfaces plus considérables et étendues à la faveur de trouées forestières mésohygrophiles.

Ce groupement basicline à neutrocline présente souvent un caractère paucispécifique. *Cirsium oleraceum*, *Filipendula ulmaria*, *Eupatorium cannabinum* constituent une strate herbacée haute et dense, qui prive le sol de lumière, limitant ainsi la présence et/ou l'apparition d'autres espèces à développement moindre. Ces prairies pionnières des milieux humides mésotrophes n'ont pas d'origine anthropique et sont ainsi vouées à disparaître au profit des fruticées mésohygrophiles puis des forêts ripicoles ou alluviales. Cette association phytosociologique relève de l'Ordre du *Filipenduletalia ulmariae* et de l'Alliance *Thalictro flavi – Filipendulion ulmariae*.

#### 2.2.2.1.2.4 Habitats des ourlets et des lisières

##### LES GROUPEMENTS HÉMISCIAPHILES, MÉSOPHILES À MÉSOHYGROPHILES

##### Les ourlets hygrosciaphiles de l'*Aegopodium podagrariae* (CODE NATURA 2000 : 6430-4 ; CODE CORINE : 37.72)

Ce taxon regroupe des communautés hydroclines, hémisciaphiles des ourlets. Cette alliance relève de la classe du *GALIO – URTICETEA*, qui regroupe les pelouses pré-forestières et les ourlets hémisciaphiles, sur stations mésophiles à mésohygrophiles (sols bien alimentés en eau) et généralement nitrophiles.

Il a été possible de distinguer sur le site quatre principales associations. Les voici décrites succinctement.

Le *Heracleo sphondylii – Sambucetum ebuli*, développé sur des sols frais et profonds, en marge des peuplements forestiers, voire des haies et s'identifie par ses populations denses de *Sambucus ebulus*.

L'*Anthriscetum sylvestris* constitue un groupement commun au niveau des lisières nitroclines ; il héberge notamment *Anthriscus sylvestris*, *Urtica dioica*, *Heracleum sphondylium* et *Geum urbanum*.

L'*Urtico dioicae – Cruciatetum laevipedis* représente l'ourlet le plus commun des peuplements du *Fraxino - Quercion* (Frênaies - Chênaies, Chênaies) ; il se compose de *Urtica dioica*, *Cruciata laevipes*, *Lamium maculatum*...

Le *Cephalarietum pilosae* (CODE NATURA 2000 : 6430-7) ne se rencontre qu'assez rarement en Haute-Marne, en marge des forêts du *Carpinion betuli* et du *Fraxino - Quercion*. Il indique des sols profonds et frais, riches en argiles. *Dipsacus pilosus*, *Angelica sylvestris*, *Silene dioica* le caractérisent.

##### Les ourlets hygrosciaphiles et nitrophiles du *Geo urbani – Alliarion petiolatae* (CODE NATURA 2000 : 6430-7 ; CODE CORINE : 37.72)

Au sein de cette alliance phytosociologique, trois associations ont pu être identifiées sur le site.

Le *Torilidetum japonicae* est un groupement plutôt héliophile, qui s'observe en marge des haies, des talus ou encore au niveau de lisières forestières ensoleillées et mésophiles. Les espèces herbacées qui composent ce groupement sont essentiellement *Torilis japonica*, *Poa nemoralis*, *Cruciata laevipes* et *Brachypodium sylvaticum*.

L'*Alliarion petiolatae* est un groupement très commun en Haute-Marne ; il héberge des espèces sciaphiles et nitrophiles telles que *Alliaria petiolata*, *Chelidonium majus* et *Lapsana communis*. Les conditions stationnelles favorables à sa présence existent tant au niveau des lisières ombragées des peuplements du *Carpinion betuli* et du *Fraxino - Quercion* qu'à l'aplomb de barres rocheuses.

L'*Alliarion petiolatae – Cynoglossetum germanicae*, habituellement assez rare en Haute-Marne, est particulièrement présent sur ce site. Ce groupement nitrosciaphile se développe dans les lisières fraîches, dans les balmes, mais marque également les coulées et les terriers d'animaux sauvages forestiers (Blaireaux notamment). Ce site, et plus particulièrement les massifs forestiers qui dominent le Rognon, dont la forêt domaniale de la Crête, abrite de remarquables populations de *Cynoglossum germanicum*. Même si les densités et les quantités d'individus sont les plus importantes dans les lisières du *Carpinion betuli* et du *Fraxino - Quercion*, cette espèce a été observée dans la quasi totalité des habitats forestiers, y compris dans les plus thermophiles, relevant du *Cephalanthero - Fagion* ou du *Tilion*, à la faveur d'une coulée ou d'une trouée de chablis !



**L'ourlet printanier subnitrophile du *Stellarietalia holosteeae* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : Ø)**

Cet ordre regroupe les communautés d'ourlets vivaces à développement printanier, sur stations mésophiles et hémisciaphiles. Sur ce site, l'alliance du *Violo riviniana* – *Stellarion holosteeae* est concernée, avec plus précisément l'association de l'***Adoxo moscatellinae* – *Ranunculetum ficariae***, comportant des espèces hémisciaphiles, acidiclinales à neutroclinales, fréquemment recensée dans les lisières du *Fraxino – Quercion*. L'existence de ce groupement est attestée par la présence de *Adoxa moschatellina*, *Ranunculus ficaria*, *Geum urbanum*, *Corydalis solida*...

**Les ourlets nitroclinales de l'*Impatiens noli-tangere* – *Stachyetalia sylvaticae* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : Ø)**

Ces ourlets intraforestiers bordent régulièrement les chemins, les lignes de parcelles ou de petites trouées des forêts du *Carpinion*. *Bromus ramosus*, *B. benekenii*, *Brachypodium sylvaticum*, *Myosotis sylvatica* ou encore *Silene dioica* composent ce groupement.

Dans les massifs forestiers du Rognon, cet ourlet se juxtapose fréquemment à ceux du *Geo - Alliarion*.

**LES GROUPEMENTS HÉLIOPHILES, MÉSOPHILES À MÉSOXÉROPHILES**

Les taxons thermophiles plus ou moins xérophiles de cette catégorie d'habitats relèvent de l'ordre de l'***Origanetalia vulgaris***.

**Le groupement thermoxérophile du *Geranion sanguinei* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 34.41)**

Cette alliance, comme d'autres groupements thermophiles recensés sur le site (*Xerobromion*, *Carici – Fagetum*, *Lithospermo - Quercetum*...), affiche un degré de paucispécificité élevé. En effet, d'un point de vue strictement floristique, seule la présence de *Laserpitium latifolium* invite à reconnaître l'existence de ce taxon, malgré son contexte stationnel thermoxérophile, transitionnel entre des peuplements thermophiles (*Cephalanthero – Fagion* et *Tilion*) et des pelouses du *Mesobromion*.

*Geranium sanguineum* n'a donc pas été observé sur le site, même si sa présence reste potentielle eu égard à l'adéquation entre son autécologie et les stations thermophiles rencontrées.

**Les groupements mésophiles à xéroclinales du *Trifolion medii* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 34.42)**

Sur ce site, deux associations sont représentatives de cette alliance :

- le ***Coronillo varia* – *Brachypodietum pinnati*** ; il s'agit d'un groupement très commun, qui présente par ailleurs certaines affinités avec les pelouses du *Mesobromion*, avec lesquelles il peut se juxtaposer ; *Securigera varia* (= *Coronilla varia*), *Brachypodium pinnatum*, *Agrimonia eupatoria*, *Clinopodium vulgare* constituent les composantes végétales de cet ourlet ;
- le ***Calamintho sylvaticae* – *Brachypodietum sylvaticae*** ; ce groupement investit des stations moins thermophiles que le premier. Cette association rassemble en effet des espèces mésophiles, calcicoles à neutrophiles, telles que *Calamintha menthifolia*, *Aquilegia vulgaris*, *Brachypodium sylvaticum*, *Astragalus glycyphyllos* ou *Hypericum hirsutum*.

### 2.2.2.1.2.5 Autres habitats herbacés

#### LES GROUPEMENTS (SUB-)NATURELS

##### La pelouse mésoxérophile du *Mesobromion* (CODE NATURA 2000 : 6210 ; CODE CORINE : 34.3227)

Les pelouses du *Mesobromion* se développent sur les stations ensoleillées mésophiles à mésoxérophiles. Les sols sont généralement peu profonds et la réserve utile est faible.

La pérennité de ces pelouses tient à la fréquence et à la régularité des pratiques anthropiques appliquées sur ces stations : elles peuvent être d'ordre agropastoral ou liées à l'entretien d'accotements ou d'emprises thermoxérophiles.

En l'absence de ces pratiques de pâturage extensif ou de fauche, la dynamique de colonisation s'exprimerait de telle sorte que cette pelouse secondaire évoluerait en une fruticée du *Berberidion*, qui annoncerait alors une forêt du *Cephalanthero - Fagion*.

Parmi les espèces caractéristiques de cette pelouse, il convient de mentionner *Bromus erectus*, *Brachypodium pinnatum*, *Sesleria caerulea*, *Koeleria pyramidata*, *Helianthemum nummularium*, *Briza media*, *Hippocrepis comosa*, *Teucrium chamaedrys*, *Seseli libanotis*, *Seseli montanum*, *Bupleurum falcatum*, *Hieracium pilosella*, *Polygala comosa*, *Succisa columbaria*, *Pulsatilla vulgaris*, *Stachys recta*, *Anthericum ramosum*, *Carex caryophyllea*, *Carlina vulgaris*, *Thymus praecox*...

Le recouvrement de cette strate herbacée est très variable suivant le degré de xéricité de la station, la nature du matériau parental...

Sur ce site, peu d'Orchidées ont été répertoriées dans ces pelouses. Il n'est donc pas opportun de qualifier cet habitat de prioritaire (certaines stations sur oolithe de bas de versant peuvent potentiellement accueillir le *Cypripède*).

##### La pelouse sèche primaire du *Xerobromion* (CODE NATURA 2000 : 6210 ; CODE CORINE : 34.33)

Sensiblement plus rares que celles du *Mesobromion*, les pelouses du *Xerobromion* ont un caractère primaire, en ce sens que les conditions de chaleur et de xéricité imposées par les stations exercent un frein naturel à l'égard de la dynamique de colonisation. Le pâturage extensif assuré par la faune sauvage (lagomorphes, ongulés...) suffit à contenir l'embroussaillage.

Ainsi cette pelouse naturelle, recensée dans un adret thermophile du Rognon, prend-elle part à une riche mosaïque thermoxérophile, composée d'un peuplement clair du *Quercion pubescenti – sessiliflorae* (cf. description plus haut), d'un manteau du *Berberidion* et d'un ourlet de l'*Origanetalia*.

Comme un certain nombre d'habitats thermophiles de la zone d'étude, cette pelouse sèche primaire ne présente que **très peu d'espèces** et, parmi elles, aucune ne peut être considérée comme rare, remarquable ni même réellement caractéristique.

Ont en effet été inventoriées : *Sesleria caerulea*, *Teucrium chamaedrys*, *Seseli montanum*, *Carlina vulgaris*, *Brachypodium pinnatum*, *Bupleurum falcatum*, *Solidago virgaurea*, *Hieracium glaucinum*, *Picris hieracioides*, *Hedera helix*, *Asplenium ruta-muraria*, *Clematis vitalba*, *Melampyrum pratense*...

Cette pelouse écorchée présente un taux de recouvrement compris entre 60 et 70 %, selon l'importance des affleurements rocheux (calcaires compacts du plateau).

En l'absence d'espèces caractéristiques d'associations, il est difficile de qualifier cette pelouse plus précisément, si ce n'est qu'elle relève de la sous-alliance du ***Seslerio – Xerobromenion***.

## LES GROUPEMENTS ARTIFICIELS LIÉS AUX PRATIQUES AGRICOLES

### La prairie de fauche de l'*Arrhenatherion elatioris* (CODE NATURA 2000 : 6510 ; CODE CORINE : 38.22)

Ces prairies mésophiles bénéficient de fauches régulières qui les privent toute colonisation arbustive. La cessation de ces pratiques autoriserait l'expression de la dynamique de colonisation et traduirait ainsi la disparition de la prairie. Les prairies de fauche profitent habituellement des bonnes réserves utiles des stations planes à peu pentues, souvent mésophiles, parfois plus fraîches (comme celle du Nord de Consigny, à *Gagea lutea*).

Denses et élevées, elles sont dominées par les graminées et les dicotylédones. *Arrhenatherum elatius*, *Dactylis glomerata*, *Centaurea jacea*, *Galium verum*, *Galium mollugo*, *Campanula rapunculoides*, *Campanula rapunculoides*, *Knautia arvensis*, *Leucanthemum vulgare*, *Achillea millefolium*, *Heracleum sphondylium*, *Bellis perennis*, *Silene vulgaris ssp. vulgaris*, *Tragopogon pratensis*... composent une riche strate herbacée, dont les floraisons tardivernale et estivale sont spectaculaires.

La composition des prairies de fauche est susceptible d'évoluer (appauvrissement) avec la modification des pratiques agricoles (apports d'intrants, pâturage sur les regains...).

En outre un gradient de composition peut être observé dans la pente des pâtures, moyennant le passage de conditions mésophiles voire mésoxérophiles à mésohygrophiles dans la ceinture subhorizontale qui longe la rivière.

Deux associations rattachées à l'*Arrhenatherion* ont ainsi pu être identifiées :

- ***Colchico autumnalis – Arrhenatherion elatioris*** (prairie du Nord de Consigny) ;
- ***Centaureo jaceae – Arrhenatherion elatioris***.

### La prairie pâturée du *Cynosurion cristati* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 38.11)

Comparativement aux prairies de fauche typiques de l'*Arrhenatherion*, ces prairies renferment une végétation plus pauciflore et d'autécologie compatible avec un pâturage, ici à caractère extensif. Leur intérêt floristique est généralement moindre que celui des prairies « naturelles » de fauche, même si la gestion mixte fauche / pâturage pratiquée dans les prairies de la vallée du Rognon constitue un bon compromis usage/diversité floristique.

### Les cultures (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 82)

Cet habitat concerne les cultures céréalières et oléoprotéagineuses présentes sur le site, essentiellement sur les plateaux et les secteurs les plus larges et fertiles des vallées.

Les intrants dont bénéficient des terres agricoles sont susceptibles d'affecter de manière plus ou moins durable et sensible les propriétés physico-chimiques des eaux du bassin versant et par voie de conséquence la qualité biologique de la Sœur, du Rognon et de leurs petits affluents, assimilables aux collecteurs des bassins versants.

Il est utile de rappeler ici la complexité du fonctionnement hydrologique des milieux karstiques et par conséquent la difficulté à définir exactement les limites d'un bassin versant.

### Les groupements inféodés aux cultures et jachères du *Centaureetalia cyani* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : Ø)

Il s'agit des groupements développés en marge des cultures et au sein des jachères, sur sols à charge caillouteuse importante. Parmi les espèces inventoriées, il convient de citer : *Legouzia speculum-veneris*, *Trifolium repens*, *T. pratense*, *Bromus sterilis*, *B. arvensis*, *Ranunculus bulbosus*, *Geranium columbinum*, *Hippocrepis comosa*, *Linaria repens*, *Myosotis arvensis*, *Senecio jacobaea*, *Crepis biennis*, *Sonchus asper*, *Taraxacum officinale*, *Papaver rhoeas*, *Alopecurus myosuroides*, *Achillea millefolium*, *Cirsium eriophorum*, *Sanguisorba minor*, *Plantago lanceolata*, *Lapsana communis*...

## AUTRES GROUPEMENTS ARTIFICIELS / ANTHROPIQUES

### La prairie ou pelouse piétinée du *Lolium perennis* – *plantaginion majoris* (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 87)

La composition floristique de ces formations herbacées eutrophes mésophiles est sensiblement influencée par les contraintes inhérentes au piétinement. *Lolium perenne*, *Elytrigia repens*, *Plantago major*, *Poa annua*, *Potentilla anserina*, *Cichorium intibus* et *Phleum pratense* constituent ainsi la végétation des chemins enherbés et de certains accotements, des bordures des prairies, de pistes mais aussi de quelques places de dépôts.

Cette alliance phytosociologique est rattachée à l'ordre du *Plantaginietalia majoris*.

Le taux de recouvrement peut varier considérablement selon la nature du substrat et le niveau de contraintes subi par la végétation. En marge des prairies, *Lolium* peut par exemple se monter ultra dominant à l'égard des autres espèces et constituer ainsi des tapis denses et paucispécifiques.

### Les communautés rudérales anthropogènes nitrophiles de l'ARTEMISIETEA VULGARIS (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 87.2)

Cette classe phytosociologique, relative aux communautés rudérales nitrophiles et anthropogènes, héberge deux ordres nous concernant : l'*Artemisetalia vulgaris* (groupements mésohygrophiles à mésoxérophiles) et l'*Onopordetalia acanthii* (groupements thermophiles).

Le premier a été observé au niveau de coupes forestières, de zones fraîchement remuées, de bas côtés et de plantations forestières feuillues (Sœurre notamment). Les espèces les plus significatives sont *Lamium album*, *Arctium spp.*, *Galeopsis tetrahit*, *Galium aparine*, *Lamium maculatum* et *Carduus crispus*.

Le second est davantage présent au niveau des bords de chemins, places de dépôts, des friches ou des plantations récentes (Cèdres dans le Rognon). La présence de *Cichorium intibus*, *Linaria vulgaris*, *Lactuca serriola*, *Picris hieracioides*, *Melilotus officinalis*, *Verbascum thapsus*, *Echium vulgare* justifie l'existence de ce taxon.

#### 2.2.2.1.2.6 Habitats rocheux et éboulis

### LES FALAISES

#### La falaise calcaire thermophile à mésotherme du *Potentillion caulescentis* (CODE NATURA 2000 : 8210 ; CODE CORINE : 62.151)

Ces falaises calcaires mésophiles à xérophiles et plus ou moins ensoleillées sont présentes aux étages collinéen et montagnard. La flore installée sur ces pans rocheux peut être qualifiée de spécialisée au sens où elle doit être en mesure de supporter les importantes amplitudes thermiques survenant tant à l'échelle diurne qu'annuelle, ainsi que de longues périodes de sécheresse.

La terre fine accumulée dans les diaclases et sur les aspérités sont préférentiellement mises à profit par les chasmophytes herbacés et ligneux.

Le recouvrement végétal, toutes strates confondues, peut atteindre 10% dans les falaises les plus mésophiles.

La strate muscinale, au sein de laquelle se mêlent mousses et lichens pionniers, n'a pas à ce jour fait l'objet d'études poussées, malgré sa constance dans cet habitat.

*Asplenium ruta-muraria*, *Asplenium trichomanes*, *Cardaminopsis arenosa*, *Campanula rotundifolia*, *Scabiosa columbaria*, *Potentilla micrantha*, *Sedum acre*, *Silene nutans*, *Sesleria caerulea*, peuplent ainsi ces falaises thermophiles. Certains individus ligneux (*Prunus spinosa*, *Rhamnus cathartica*), au port souvent rabougris, peuvent également coloniser ces falaises.

D'un point de vue phytosociologique, les groupements suivant ont été observés :

- ***Asplenietum trichomano – rutaemurariae*** (falaises plus ou moins ensoleillées) ;
- **Groupement à *Polypodium interjectum* et *Ribes uva-crispa*** (contexte plus frais et ombragé).



**La falaise hygrosциaphile du *Viola biflorae* – *Cystopteridion fragilis* (CODE NATURA 2000 : 8210 ; CODE CORINE : 62.152)**

Présente à l'étage collinéen et, dans une moindre mesure, à l'étage montagnard, ces falaises calcaires hygrosциaphiles (principalement d'ubac, rarement d'adret, dans les contextes les plus confinés) bénéficient d'une hygrométrie importante, favorable au développement des fougères.

A la faveur des diaclases et anfractuosités colmatées par la terre fine, des populations d'*Asplenium scolopendrium*, *Cystopteris fragilis*, *Asplenium ruta-muraria*, *Polypodium spp.*, *Geranium robertianum*... tapissent de manière irrégulière ces pans rocheux. Lorsque les diaclases et les aspérités permettent une accumulation de matière organique suffisante, les falaises peuvent accueillir des végétaux ligneux (arbustes voire arbres).

Aussi, la présence de communautés bryophytiques (encore peu étudiées) illustre le stade pionnier de la dynamique de colonisation de ces matériaux parentaux, de sorte que les stades les plus juvéniles aux plus évolués de la dynamique peuvent se juxtaposer au sein du même habitat.

**LES ÉBOULIS CALCAIRES**

Ces éboulis relèvent de la classe du *THLASPIETEA ROTUNDIFOLII*, qui regroupe l'ensemble des communautés des éboulis à mobilité variable.

**L'éboulis calcaire thermophile du *Leontodontion hyoseroidis* (CODE NATURA 2000 : Ø<sup>4</sup> ; CODE CORINE : 61.31)**

Les communautés observées sur des altérites fines et mobiles appartiennent à l'association du *Sileno glareosae* – *Iberidetum durandii*, même si, ici encore, le caractère appauvri des groupements thermophiles du site, est une réalité. En effet, seule *Silene vulgaris subsp. glareosa* a pu être considérée comme caractéristique du groupement et donc de l'habitat. Elle reste en outre peu abondante.

Elle a été observée au niveau des éboulis de l'ancienne carrière du Sud d'Andelot, mais surtout au niveau d'altérites mobiles alimentés par un front de gravière soumis à érosion.

En raison de leur origine artificielle, cet habitat ne peut être considéré comme d'intérêt communautaire, malgré la présence des espèces caractéristiques du groupement...

**Les éboulis ombragés du *Scrophularion juratensis* (CODE NATURA 2000 : 8160\* ; CODE CORINE : 61.31)**

Il a été possible de distinguer au sein du site deux associations différentes relevant de cette même alliance.

Le *Galeopsietum angustifoliae* (CODE NATURA 2000 : Ø<sup>4</sup> ; CODE CORINE : 61.3121) : au niveau de petits éboulis qui bordent la route le long de l'étang d'Ecot. Les populations de *Galeopsis angustifolia* sont régulières le long de l'éboulis, sans être pour autant abondantes. Ces éboulis linéaires sont en contact avec les pelouses du *Mesobromion* et les ourlets thermophiles appauvris du *Geranium* et prennent ainsi place au sein d'une riche mosaïque écologique.

Le *Gymnocarpium robertianum* (CODE NATURA 2000 : 8160\* ; CODE CORINE : 61.3123) couvre quant à lui de très faibles surfaces au sein des peuplements du *Phyllitido - Aceretum* et, dans une moindre mesure, *Tilio - Fagetum*, sur les ubacs froids et confinés. La fougère *Gymnocarpium robertianum* profite des perturbations ponctuelles (chablis notamment, mais aussi micro-éboulis dans les pentes les plus fortes) pour coloniser les altérites calcaires affleurantes et mobiles. Il est fréquent d'observer aussi *Mycelis muralis* et *Cardaminopsis arenosa* au sein de ce groupement pionnier. Cette communauté constitue ainsi le premier stade de colonisation de ces éboulis. Les exemples les plus représentatifs de ce groupement s'observent dans le Rognon, à hauteur de l'ancienne abbaye de la Crête dans une pessière de substitution du *Phyllitido - Aceretum* ainsi que dans l'ubac très abrupt confiné de la parcelle 82 de la FD de la Crête.

<sup>4</sup> L'origine artificielle de cet habitat justifie de ne pas le reconnaître d'intérêt communautaire.

## AUTRES

### **Le gouffre (CODE NATURA 2000 : 8310 ; CODE CORINE : 65.4)**

Au Sud du site, le lit de la Sueurre est ponctué par deux gouffres, dont le plus spectaculaire, dénommé la Peute Fosse, se situe en environnement agricole. Le cours d'eau s'engouffre dans un vrombissement sourd au cœur de cette cavité large et profonde de plusieurs mètres et tapissée de mousses et de fougères, conférant à ce site singulier une valeur pittoresque indéniable. Aussi, ce gouffre présente l'intérêt de communiquer directement, au niveau de sa partie inférieure subhorizontale, avec le large boyau emprunté périodiquement ou jadis par la rivière souterraine.

Ce système cavernicole (complexe gouffre / grottes) peut ainsi, potentiellement, être mis à profit par des populations de Chiroptères.

### **Les Carrières, gravières et sablières (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 86.41)**

Plusieurs sites d'exploitation, anciens et abandonnés ou encore plus ou moins actifs existent sur le site. Selon la nature de la roche extraite (Calcaire compact, graviers, sables) et le mode d'exploitation, ces sites sont susceptibles d'offrir des habitats intéressants tant pour la faune que pour la flore.

En outre, les fronts de taille d'anciennes carrières sont soumis une érosion continue, responsable de l'alimentation régulière des éboulis situés à leurs pieds. Les groupements thermophiles du **Leontodontion** peuvent ainsi apparaître, quand bien même ils se présentent sous leur variante paucispécifique.

Enfin, lorsque les volumes de roche extraits ont été importants des affleurements calcaires horizontaux peuvent héberger une flore singulière. La carrière du Sud d'Andelot offre ainsi à sa base des dalles calcaires colonisées par les espèces de l'*Alyssa – Sedion albi* (*Sedum album* en particulier). Toutefois, l'origine artificielle de cet habitat interdit de le considérer comme communautaire.

### **II. 3. 2. 1. 2. 2. Description succincte des autres habitats**

#### **Le bosquet (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 84.3)**

Lorsque la taille des formations arborées ne permettait pas une identification et une caractérisation nette des groupements, l'approche physionomique a été préférée à l'approche phytosociologique. En outre, ces petites unités boisées se situant le plus souvent au sein de pâtures, la composition de la strate herbacée (lorsqu'elle existait encore !) pouvait sensiblement différer de celle attendue *a priori* dans des contextes topographiques semblables. Ainsi, à la fois difficiles à caractériser et non représentatifs des groupements « types », ces relictives forestières ont été qualifiées de bosquets.

#### **La haie (arbustive ou arborée) (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 84.4)**

Cet habitat, peu fréquent dans ce site, contribue à l'identité de paysages bocagers. Cet habitat arbustif ou arboré présente de multiples intérêts écologiques (régulation hydrologique, faune et flore associées...)

#### **Le verger extensif (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 83151)**

Les vergers sont très peu nombreux sur le site et couvrent en outre de faibles surfaces. Ils profitent des sols profonds et frais des vallées, tant du Rognon que de la Sueurre.

#### **Le dépôt d'ordures (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 86.42)**

Plusieurs décharges plus ou moins sauvages, anciennes ou encore alimentées existent dans le périmètre du site, dans la vallée du Rognon comme dans celle de la Sueurre. Des immondices de tous genres (gravats, électroménager, pneumatiques, verres et emballages) s'accumulent ainsi dans les talwegs ou les versants et sont susceptibles de générer des pollutions ponctuelles (métaux lourds notamment), mais pouvant se répercuter en aval selon le bassin versant.

#### **Le bâti (CODE NATURA 2000 : Ø ; CODE CORINE : 86)**

Habitations, ruines, bâtiments agricoles ou encore cabanes de chasse ont été recensés dans le site. Fréquemment, des groupements rudéraux marquent les abords de ces structures bâties.

### 2.2.2.1.3 Surfaces occupées par habitats

Le tableau 6 page suivante fournit les surfaces absolues (ha) et relatives (%) occupées par chacune des unités écologiques (habitats et mosaïques d'habitats le cas échéant).

Etonnamment, en raison de l'impact considérable du passage de l'ouragan Lothar sur les massifs forestiers (dont celui de la Crête), l'habitat le plus répandu sur ce site concerne la **végétation pionnière** d'après chablis. Elle occupe en effet aujourd'hui plus de **845 ha**, soit **près de 20 %** de la surface totale du site. Il est à noter que cette surface est vouée à être intégrée pour sa plus grande partie dans celle des peuplements du *Carpinion* (*Galio – Fagetum* typique et son sylvofaciès de Chênaie-Charmaie).

Les principaux habitats présents sur le site se hiérarchisent ensuite du plus fréquent au plus rare, de la manière suivante :

- **R**  
**A**  
**R**  
**E**  
**T**  
**É**  
**+**
- **Hêtraie neutrocline à Aspérule** du *Galio – Fagetum* : S ≃ **755 ha**, (soit ≃ **20 %**) ;
  - **sylvofaciès Chênaie-Charmaie** du *Galio – Fagetum* : S ≃ **500 ha** (soit ≃ **13 %**) ;
  - **Prairies fauchées / pâturées** S ≃ **335 ha** (soit ≃ **9 %**) ;
  - **Plantations d'Epicéa** : S ≃ **275 ha** (soit ≃ **7 %**) ;
  - **Cultures** : S ≃ **180 ha** (soit ≃ **5 %**) ;
  - **Perchis de Hêtres ≃ Hêtraies sèches** du *Cephalanthero – Fagion* : S ≃ **160 ha** (soit ≃ **4 %**) ;
  - **Variante sèche de la Hêtraie neutrocline ≃ Mosaïque xérothermophile** *Tilion + Cephalanthero – Fagion* ≃ **Chênaie-Charmaie de sol superficiel** : S ≃ 3 x **80 ha** (soit ≃ 3 x **2%**) ;
  - avec **1 %** chacun s'enchaînent la, les **ripisylves agricoles, les Tillaies sèches, les Frênaies-Chênaies à Aconit ou à Primevère, les Hêtraies froides à Dentaire...**

Ces valeurs ne doivent pas occulter la présence considérable des **groupements thermophiles** (Tillaies sèches de l'*Aceri – Tiliatum*, Chênaies-Charmaies xérophiles du *Lithospermo – Quercetum*, Hêtraies calcicoles du *Cephalanthero – Fagion*) et des complexes écologiques qu'ils forment.

Eu égard à la surface qu'elles occupent d'une part, à leur état de conservation d'autre part, les **Tillaies sèches** présentent sur ce site comptent parmi les plus remarquables du département.

De même, l'**enchaînement spectaculaire de barrages de tufs** d'Ecot-la-Combe (Sœurre), constitue une composante patrimoniale (écologique, historique et paysagère) de très haute valeur. Ce secteur Nord de la Sœurre est d'ailleurs considéré comme le « summum du site » par M. J.-M. ROYER.

### 2.2.2.1.4 Cartographie des habitats

Les figures 13 et 14, pages 61 et 62, renseignent sur la répartition spatiale des habitats présents sur le site.

Tableau 6 – Surfaces absolues et relatives des unités écologiques présentes sur le site

Unités écologiques (habitats et mosaïques d'habitats)	Surface (ha)	Surface (%)
Végétation des coupes forestières, zones de chablis et trouées naturelles	846	21
Hêtraie neutrocline à Aspérule	756	19
Hêtraie-Chênaie-Charmaie sylvofaciès Chênaie-Charmaie	501	13
Prairie alternativement fauchée et pâturée	337	9
Plantation d'Epicéa	274	7
Culture agricole céréalière ou oléoprotéagineuse	179	5
Hêtraie neutrocline à Aspérule - stade perchis (Futaie régulière)	160	4
Hêtraie thermophile calcicole	156	4
Hêtraie neutrocline à Aspérule - variante sèche	92	2
Mosaïque thermophile de Hêtraie-Chênaie-Charmaie xérophile / Tillaie sèche / Hêtraie calcicole	78	2
Hêtraie-Chênaie-Charmaie sylvofaciès Chênaie-Charmaie sur sol superficiel	68	2
Ripisylve en milieu agricole, continue ou fragmentaire	46	1
Tillaie sèche à Erables sycamore et plane	40	1
Frênaie-Chênaie à Aconit tue-loup	38	1
Frênaie-Chênaie à Primevère élevée	37	1
Hêtraie froide à Dentaire	28	1
Prairie semée	22	1
Végétation nitrophile des lisières et des coulées	22	1
Plantation d'Epicéa + Pin noir	20	1
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Hêtraie à Aspérule + Communautés nitrophiles	20	1
Ripisylve intraforestière à Podagraire	16	0
Erablaie à Scolopendre	13	0
Taillis de Noisetier et/ou Charme	12	0
Plantation de Sapins	12	0
Jachère	12	0
Plantation d'Epicéa et de Sapins	12	0
Mosaïque Fruticée / Pelouse / Ourlet mésophile à mésoxérophile	12	0
Village et structure bâtie	10	0
Hêtraie neutrocline à Aspérule - stade gaulis (Futaie régulière)	9	0
Prairie de fauche naturelle	8	0
Haie	7	0
Plantation de Pin noir	7	0
Plantation de Cèdre	7	0
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Taillis de Noisetier et/ou Charme	7	0
Taillis de Tilia spp.	6	0
Plantation de Frêne, Erable sycamore, Merisier	5	0
Mosaïque Aulnaie / Saulaie / Mégaphorbiaie	5	0
Hêtraie neutrocline à Aspérule - variante sèche & juvénile	5	0
Etang mésotrophe	5	0
Plantation d'Epicéa et de Douglas	4	0
Hêtraie-Chênaie-Charmaie xérophile	4	0
Mosaïque Chênaie pubescente / Fruticée thermophile et pelouse sèche primaire	4	0
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Hêtraie thermophile calcicole	3	0
Bois et bosquet	3	0
Plantation de Douglas	3	0
Parc et jardin privés	3	0
Chemin, route forestière, cours?	2	0
Mosaïque Pelouse mésoxérophile / Fruticée thermophiles / Recrus forestiers caducifoliés	2	0
Peuplement de Pin sylvestre / pelouses mésoxérophiles	2	0
Hêtraie neutrocline à Aspérule - variante juvénile (essences pionnières et post-pionnières)	2	0
Plantation d'Epicéa + Pin noir + essences indigènes post-pionnières & nomades	2	0
Boulaie et autre peuplement pionnier	2	0
Plantation de Mélèze d'Europe	1	0
Hêtraie intermédiaire entre Hêtraie neutrocline à Aspérule et Hêtraie froide à Dentaire	1	0
Décharge avec végétation rudérale	1	0
Recrus forestiers caducifoliés	1	0
Frênaie-Chênaie à Aconit tue-loup - stade juvénile	1	0
Peuplement mixte plantation d'Epicéa / Chênaie-Charmaie	1	0
Site rudéralisé, prairie anthropogène	1	0
Mégaphorbiaie	0	0
Arbres d'alignements	0	0
Peuplement transitionnel entre Hêtraie froide à Dentaire et Erablaie à Scolopendre	0	0
Eboulis calcaires	0	0
Pelouse mésoxérophile secondaire	0	0
Hêtraie thermophile calcicole - stade juvénile	0	0
Vergers	0	0
Fuifère active, avec Mégaphorbiaie, ourlets mésophile?	0	0
Carrière et sablière usitées	0	0
Saulaie basse	0	0
Mosaïque Pelouse mésoxérophile / Ourlet à Brachypode penné	0	0
Cours d'eau	0	0
Falaise	0	0
Route, voie ferrée	0	0
TOTAL	3933.54	100



CARTE DES HABITATS  
DE LA VALLÉE DE LA SUEURRE  
ET DU MASSIF D'ECOT-LA-COMBE



Figure 13 – Carte des habitats – Périmètre Sueurre  
ONF – Bureau d'Etudes Bourgogne Champagne-Ardenne – 2008



CARTE DES HABITATS  
DE LA VALLÉE DU ROGNON  
ET DU MASSIF DE LA CRÊTE

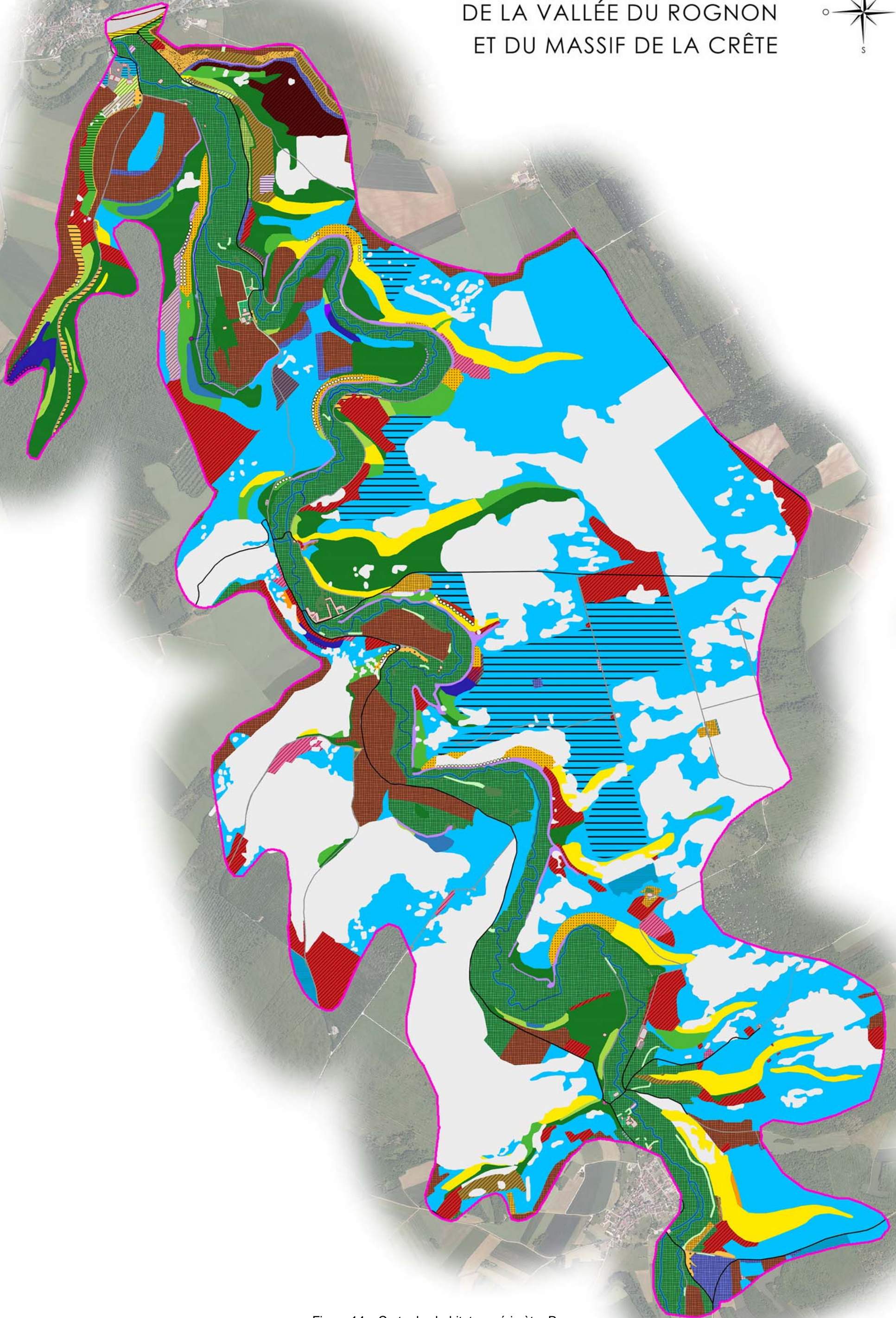


Figure 14 – Carte des habitats – périmètre Rognon  
ONF – Bureau d'Etudes Bourgogne Champagne-Ardenne - 2008

0 250 500 750 Mètres  
1:25000








# LEGENDE

## HABITATS ANTHROPIQUES NON FORESTIERS

-  Villages et structures bâties
-  Voies ferrées
-  Routes goudronnées
-  Chemins, routes forestières, cours
-  Parcs et jardins
-  Sites rudéralisés et prairies anthropogènes de l'*Artemisietea vulgaris*
-  Sites rudéralisés sur anciennes décharges
-  Cultures agricoles céréalières ou oléo-protéagineuses
-  Jachères
-  Prairies fauchées-pâturées
-  Prairies de fauche naturelles de l'*Arrhenatherion*
-  Prairies semées







## HABITATS & GROUPEMENTS RUPICOLES

-  Falaises hygrosclaphiles du *Cystopteridion fragilis*
-  Anciennes carrières & Falaises naturelles thermophiles du *Potentillon caulescentis*
-  Gravières et sablières
-  Eboulis du *Leontodontion hyoseroidis*
-  Gouffres

## HABITATS & GROUPEMENTS AQUATIQUES OU RIPICOLES NON FORESTIERS




-  Etang
-  Cours d'eau, rivières
-  Cours d'eau + *Batrachion fluitantis* + *Glycerio-Sparganion*
-  Cours d'eau + *Phalaridion arundinaceae*
-  Cours d'eau + *Pellion endiviifoliae*
-  Complexes tufeux à *Pellion endiviifoliae*, *Filipendulion ulmariae*, *Trifolion medii*, affleurements tufeux...
-  Sources tufeuses et formations tufeuses à *Pellion endiviifoliae*
-  Mégaphorbiaies du *Filipendulo - Cirsietum*
-  Saulaies arbustives du *Salicion cinereae*

## HABITATS & GROUPEMENTS DES PELOUSES, FRUTICÉES ET AUTRES FORMATIONS ARBUSTIVES SUR SUBSTRATS NON HYDROMORPHES



-  Pelouses mésoxérophiles secondaires du *Seslerio-Mesobromenion*
-  Mosaïques pelouses mésoxérophiles du *Mesobromion* / ourlet à *Brachypodium pinnatum* sous Pessière
-  Mosaïques Pelouses mésoxérophiles du *Mesobromion* / Fruticées thermophiles *Berberidion* / Recrus forestiers caducifoliés
-  Mosaïques Fruticées du *Berberidion* / Pelouses du *Mesobromion* / Ourlets du *Trifolion medii*
-  Recrus forestiers caducifoliés
-  Fourrés de *Corylus avellana* et/ou *Carpinus betulus*

## HABITATS & GROUPEMENTS FORESTIERS

### HABITATS FORESTIERS INCLUS DANS LES VALLÉES AGRICOLES (TYPOLOGIE PHYSIONOMIQUE)

-  Bois et bosquets
-  Haies bocagères
-  Ripisylves








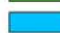
















### GROUPEMENTS DES TROUÉES ET DES LISIÈRES

-  Coupes forestières hébergeant les groupements des alliances suivantes : *Atropion belladonnae*, *Aegopodion podagrariae*, *Sambuco-Salicion*
-  Communautés nitrophiles du *Geo-Alliarion* (principalement *Alliaro-Cynoglossetum*)

### PLANTATIONS

-  Plantations de *Picea abies*
-  Plantations de *Abies alba*, *A. nordmanniana*
-  Plantations de *Cedrus atlantica*
-  Plantations de *Pseudotsuga menziesii*
-  Plantations de *Larix decidua*
-  Plantations de *Pinus nigra*
-  Plantations de *Picea abies* + *Abies* spp.
-  Plantations de *Picea abies* + *Pinus nigra*
-  Plantations de *Picea abies* + *Pseudotsuga menziesii*
-  Plantations de *Picea abies* + *Pinus nigra* + Essences feuillues indigènes post-pionnières & nomades
-  Peuplements mixtes Plantation de *Picea abies* / *Asperulo-Fagetum* avec *Geo-Alliarion*
-  Peuplements mixtes Plantation de *Picea abies* / Taillis de *Corylus avellana* et/ou *Carpinus betulus*
-  Peuplements mixtes Plantation de *Picea abies* / *Carici-Fagetum*
-  Peuplements mixtes Plantation de *Picea abies* / *Galio-Fagetum* sur colluvions de bas de versant
-  Peuplements de *Pinus sylvestris* avec pelouses du *Mesobromion*
-  Plantations de *Populus* sp.
-  Plantations de *Fraxinus excelsior*, *Acer pseudoplatanus*
-  Vergers
-  Arbres d'alignement

### PEUPLEMENTS SPONTANÉS

-  Chênaies pubescentes du *Quercion pubescenti-petraea* + Pelouses xérophiles primaires du *Seslerio-Xerobromenion*
-  Hêtraies-Chênaies-Charmaies xérophiles du *Lithospermo-Quercetum*
-  Tillaies sèches de l'*Aceri-Tiliatum*
-  Mosaïque de groupements thermoxérophiles du *Lithospermo-Quercetum*, *Aceri-Tiliatum* et *Carici-Fagetum*
-  Hêtraies calcicoles du *Carici-Fagetum*
-  Hêtraies calcicoles du *Carici-Fagetum* - stade juvénile
-  Hêtraie neutrocline du *Galio-Fagetum* - variante sèche (proche du *Cephalanthero-Fagion*)
-  Hêtraie neutrocline du *Galio-Fagetum* - variante sèche et stade juvénile
-  Hêtraie neutrocline du *Galio-Fagetum*
-  Hêtraie neutrocline du *Galio-Fagetum* - essences pionnières, post-pionnières et nomades
-  Hêtraie neutrocline du *Galio-Fagetum* - stade gaulis (futaie régulière)
-  Hêtraie neutrocline du *Galio-Fagetum* - stade perchis / jeune futaie (futaie régulière)
-  Hêtraie-Chênaie-Charmaie neutrocline du *Galio-Fagetum* (*Quercus* pl.sp. et *Carpinus* dominants)
-  Hêtraie-Chênaie-Charmaie neutrocline du *Galio-Fagetum* sur sol superficiel
-  Hêtraie intermédiaire entre *Galio-Fagetum* et *Tilio-Fagetum*
-  Hêtraie froide à *Cardamine heptaphylla* du *Tilio-Fagetum*
-  Tillaie-Erblaie de ravins à *Scolopendre* du *Phyllitido-Aceretum*
-  Peuplement transitionnel entre *Tilio-Fagetum* et *Phyllitido-Aceretum*
-  Ripisylves intraforestières du *Fraxino-Aceretum*
-  Frênaie-Chênaie à *Aconitum lycoctonum* ssp. *vulparia* de l'*Aconito-Quercetum*
-  Frênaie-Chênaie à *Aconitum lycoctonum* ssp. *vulparia* de l'*Aconito-Quercetum* - stade juvénile
-  Frênaie-Chênaie à *Primula elatior* du *Primulo-Quercetum*
-  Peuplements riverains associant *Alnion glutinosae*, *Salicion cinereae* & *Filipendulion*
-  Boulaies, peuplements pionniers d'essences feuillues indigènes
-  Taillis de *Tilia* & *Carpinus*

## 2.2.2 Flore

### 2.2.2.1 Espèces végétales intéressantes observées au sein du site 74

Il est à noter que les Bryophytes n'ont fait l'objet ni de recherches, ni de déterminations spécifiques lors des prospections de terrain.

En revanche, les investigations sur le site ont permis de recenser plusieurs localités à *Lobaria pulmonaria* (Lichen pulmonaire).

D'après les données disponibles actuellement, notamment *via* Internet, les localités de *Lobaria* les plus proches n'étaient *a priori* connues que dans les communes de Doulaincourt et d'Illood.

En revanche, de nombreuses espèces floristiques intéressantes ont été inventoriées.

Le tableau 7 page suivante rend compte de leur nature, de leur statut de rareté ainsi que des habitats et des localités au sein desquelles elles ont été observées.

Parmi les espèces mentionnées dans le bordereau des ZNIEFF, certaines n'ont pas été observées lors des prospections de terrain. Elles sont les suivantes :

- *Cephalanthera latifolia* (= *C. damasonium*), concernant la ZNIEFF II 210008930 (FD de la Crête, Rognon) ;
- *Narcissus pseudonarcissus*, *Allium sphaerocephalon*, *Draba muralis* (confirmée par d'anciens inventaires de J.-M. ROYER), concernant la ZNIEFF I 210020006 (FD de la Crête, Rognon) ;
- *Polygonum bistorta*, *Carex lepidocarpa*, *Erysimum cheiranthoides*, *Lonicera periclymenum*, *Carex acutiformis*, *Pyrola rotundifolia* concernant la ZNIEFF I 210009530 (Ecot-la-Combe, Sœur).

### 2.2.2.2 Flore et statuts de protection

Parmi les 56 espèces intéressantes qui ont été relevées dans le site 74,

- **7** bénéficient d'un statut de protection :
  - **1 de protection nationale (PN)**
  - **6 de protection régionale (PR)**
- **15** d'une inscription dans la liste rouge de Champagne-Ardenne de la flore vasculaire (dont une en marge du site).

Les 7 espèces protégées sont ainsi :

- **PN** : *Gagea lutea* ;
- **PR** : *Aconitum napellus*, *Anthericum liliago*, *Cephalanthera longifolia*, *Isopyrum thalictroides*, *Leucojum vernum*, *Silene vulgaris subsp. glareosa*.

Les 15 espèces inscrites sur la **Liste Rouge Régionale** sont : *Anthericum liliago*, *Centaurea montana*, *Cynoglossum germanicum*, *Draba muralis*, *Epipactis leptochila*, *Gagea lutea*, *Lathyrus vernus*, *Orobanche purpurea* (en marge du site), *Polystichum lonchitis*, *Potentilla micrantha*, *Pyrola minor*, *Silene vulgaris subsp. glareosa*, *Sisyrinchium montanum*, *Ulmus laevis* et *Viola mirabilis*.

Aucune espèce protégée au niveau départemental n'a été inventoriée.

**Aucune espèce floristique d'intérêt communautaire** n'a été recensée dans le site 74.

Rappelons toutefois que le site héberge un certain nombre de stations susceptibles de convenir au **Cypripède**, espèce communautaire relevant de l'Annexe II. A ce titre, elle peut être considérée comme **potentielle sur ce site**.

Tableau 7 – Flore remarquable du site

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection / Rareté*	Localités / Habitats hôtes	Commentaires
<i>Aconitum lycoctonum</i> L. subsp. <i>vulparia</i> (Reichenb.)	Aconit tue-loup		Frênaies - Chênaies (Sueurre)	Abondante dans ses stations mais expression limitée par l'enrésinement
<i>Aconitum napellus</i> L.	Aconit casque-de-Jupiter	PR	Fond de vallon (Nord de la Sueurre)	
<i>Actaea spicata</i> L.	Actée en épi		Versants froids du <i>Tilio - Fagetum</i> (Rognon et Sueurre)	Belle population au Nord d'Ecot-la-Combe
<i>Allium sphaerocephalon</i> L.	Ciboulette		Non retrouvé	Espèce mentionnée dans le bordereau de la ZNIEFF 210020006
<i>Ainus incana</i> (L.) Moench	Aulne blanc	Naturalisé	Ripisylve (Nord Sueurre)	Individus adultes issus de plantations
<i>Anthericum liliago</i> L.	Phalangère lis	PR, LRR	Pelouses et ourlets thermophiles (Rognon et Sueurre)	Belles populations sur les talus ensoleillés du Nord du Rognon
<i>Anthericum ramosum</i> L.	Phalangère rameuse		<i>Mesobromion</i> en bord de prairie fauchée/pâturée du Rognon	
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop. subsp. <i>sagittata</i> (Bertol.) Nyman	Arabette sagittée		Sur plateau, à hauteur de Morteau (Rognon)	Quelques pieds
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L.	Rue des murailles		Falaises du <i>Potentillon</i> & Affleurements calcaires du <i>Lithospermo-Quercetum</i> (Rognon et Sueurre)	
<i>Asplenium scolopendrium</i> L.	Scolopendre		Falaises du <i>Violo - Cystopteridion</i> et éboulis du <i>Phyllitido - Aceretum</i> (Rognon et Sueurre)	
<i>Cardamine heptaphylla</i> (Vill.) Schulz	Dentaire		Hêtraies froides du <i>Tilio - Fagetum</i> (Rognon et Sueurre)	
<i>Carex alba</i> Scop.	Laïche blanche		Hêtraie thermophile du <i>Cephalanthero - Fagion</i> du Bois de Leurmont (Nord Sueurre)	Espèce très rare sur le site - seule localité recensée
<i>Centaurea montana</i> L.	Centauree des montagnes	LRR, RR	Fond de vallon du Bois de Leurmont (Nord Sueurre)	
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch	Céphalanthère à feuilles en épée	PR	Ligne de parcelle de Hêtraie du <i>Galio - Fagetum</i> de plateau (Rognon)	Individu solitaire
<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L.	Dorine à feuilles alternes		Falaises du <i>Violo - Cystopteridion</i> (Sud Sueurre)	
<i>Crataegus rhipidophylla</i> Gandoger	Aubépine à grand calice		Lisières, Hêtraies, Frênaies - Chênaies (Rognon et Sueurre)	Présence d'individus adultes et de semis
<i>Cynoglossum germanicum</i> Jacq.	Cynoglosse d'Allemagne	LRR, RR	<i>Geo - Alliarion</i> des lisières, coulées et trouées des massifs forestiers (Rognon essentiellement)	Remarquables populations, en contact avec quasiment tous types d'habitats forestiers
<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh.	Cystopérus fragile		Falaises hygrosclaphiles du <i>Violo - Cystopteridion</i> (Rognon et Sueurre)	
<i>Draba muralis</i> L.	Drave des murailles	LRR, RRR	Ancienne carrière du Sud d'Andelot (Rognon)	Indiquée dans la bibliographie et confirmée par J.-M. ROYER
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) subsp. <i>borreri</i> (Newman)	Dryopteris écailléux		Frênaies - Chênaies sur colluvions de bas de versants (Sueurre)	
<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffman) Besser	Epipactis pourpre-noirâtre		Altérites du <i>Lithospermo - Quercetum</i> et éboulis de carrière (Nord Rognon)	
<i>Epipactis leptochila</i> (Godf.) Godf.	Epipactis à labelle étroit	LRR, RRR	Sous pessière de parcelle 87 de la FD de la Crête et coupe sous "Champ Mougnot" (Rognon)	Plusieurs pieds sous la pessière
<i>Erysimum odoratum</i> Ehrh.	Vélar odorant		A proximité de la carrière du Sud d'Andelot (Nord Rognon)	
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawl.	Gagée des bois	PN, LRR, RR	Combe Tréfeu et Prairie dans son prolongement Sud (Sueurre)	Localités indiquées par J.-M. ROYER
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. Ex Hoffmann	Galéopsis à feuilles étroites		Eboulis de bord de route le long de l'étang d'Ecot-la-Combe (Sueurre)	
<i>Gentianella ciliata</i> (L.) Borkh.	Gentiane ciliée		Pelouse de talus de bord de route, près des Trois fontaines (Rognon)	
<i>Globularia bisnagarica</i> (= <i>G. willkommii</i> )	Globulaire		Dalle calcaire sous la carrière du Sud d'Andelot (Nord Rognon)	
<i>Gymnocarpium robertianum</i> (Hoffman) Newman	Lastrée du calcaire		Micro-éboulis et chablis des <i>Phyllitido - Aceretum</i> et parfois <i>Tilio - Fagetum</i> (Rognon et Sueurre)	
<i>Hesperis matronalis</i> L.	Julienne des dames		Fossé au Sud d'Andelot (Rognon)	
<i>Hieracium aurantiacum</i> L.	Epervière orangée		Ligne de parcelle 88 / 90 FD de la Crête (Rognon)	Population de plusieurs dizaines de pieds - espèce envahissante outre-atlantique
<i>Hieracium glaucinum</i> Jord.	Epervière précoce		Eboulis et altérites calcaires thermoxérophiles (Rognon et Sueurre)	
<i>Hippuris vulgaris</i> L.	Pesse d'eau		Etang d'Ecot-la-Combe (centre Sueurre)	Très belle population
<i>Humulus lupulus</i> L.	Houblon		Haies et recrus forestiers (Sud Rognon et Nord Sueurre)	
<i>Iris foetidissima</i> L.	Iris fétide		Ourlet thermophile à proximité de la carrière du Sud d'Andelot (Nord Rognon)	Un individu signalé par F. ACQUITTER (ONF)
<i>Isopyrum thalictroides</i> L.	Isopyre faux-pygamon	PR	Combe à l'Ane (Nord Rognon)	
<i>Lactuca perennis</i> L.	Laitue vivace		Pelouses du <i>Mesobromion</i> de la Combe Jean Antoine (Nord Rognon)	
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh.	Gesse printanière	LRR, RRR	Sud parcelle 58 (bas de versant sous la "Côte au Diable", à hauteur de Morteau) (Rognon)	un individu observé
<i>Legouzia speculum-venereis</i> (L.) Chaix	Miroir de Vénus	AR	Jachère de la combe Claude Mitau (Rognon)	Population dispersée d'une dizaine d'individus
<i>Leucocjum vernum</i> L.	Nivéole printanière	PR	Combe Tréfeu (Sueurre)	Localités indiquées par J.-M. ROYER
<i>Linum catharticum</i> L.	Lin purgatif		Piste dans zone touchée par la tempête au Sud d'Andelot (Nord Rognon)	
<i>Linum tenuifolium</i> L.	Lin à feuilles étroites		Piste dans zone touchée par la tempête au Sud d'Andelot (Nord Rognon)	
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.	Jonquille		Combe Tréfeu (Sueurre)	Localités indiquées par J.-M. ROYER
<i>Monotropa hypopitys</i> L.	Monotrope sucepin		Pinèdes (Nord Rognon)	
<i>Orobancha purpurea</i> Jacq.	Orobanche pourprée	LRR, RR	Jachère à l'Est du site au "Sentier de la Bosse" (Sud Sueurre)	Espèce recensée hors de l'enveloppe du site
<i>Petasites hybridus</i> (L.) P. Gaertn., B. Mey. Et Scherb.	Pétasite hybride		Berges et barrages de tuf (Sueurre)	
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth	Polystic à aiguillons		Grosse tufière de la Sueurre	Deux individus proches
<i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth	Polystic en lance	LRR, RRR	Nord de la parcelle 82 de la FD de la Crête, en limite du <i>Phyllitido - Aceretum</i> (Rognon)	Un pied comptant deux frondes
<i>Potentilla micrantha</i> Ramond ex DC.	Potentille à petites fleurs	LRR, RR	Altérites d'habitats thermophiles et falaises thermophiles (Rognon et Sueurre)	
<i>Pulsatilla vulgaris</i> Mill.	Anémone pulsatille		<i>Mesobromion</i> en bord de prairie fauchée/pâturée du Rognon	
<i>Pyrola minor</i> L.	Petite Pyrole	LRR, RR	Sous pessière en contrebas de la "Grande Côte", à hauteur de l'ancienne abaye de la Crête (Rognon)	
<i>Quercus pubescens</i> Willd.	Chêne pubescent		Mosaïque xérothermophile de corniche au Nord de la parcelle 136 de la FD de la Crête (Rognon)	
<i>Ranunculus fluitans</i> Lam.	Renoncule flottante		Tronçon de la Sueurre bordé de pâtures et étang d'Ecot (Sueurre)	
<i>Ribes rubrum</i> L.	Groseillier rouge		Fonds de vallons frais et humides (Rognon)	
<i>Rubus saxatilis</i> L.	Ronce des rochers		Versants thermophiles du <i>Cephalanthero - Fagion</i>	Espèce caractéristique du <i>Cephalanthero - Fagion</i> plus fréquente que <i>Carex alba</i>
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke subsp. <i>glaraeosa</i> (Jord.) Marsden-Jones et Turrill	Silène glaréeux	PR, LRR, RR	Eboulis calcaires mobiles (Rognon)	
<i>Senecio ovatus</i> Willd. (= <i>S. fuchsii</i> C.C. Gmel)	Séneçon de Fuchs		Fond de vallon touché par la tempête non loin de la Source des Bralettes (Sueurre)	Quelques pieds
<i>Stachys palustris</i> L.	Épiaire des marais		Prairie humide pâturée/fauchée du Rognon	
<i>Sisyrinchium montanum</i> Greene	Bermudienne / Herbe aux yeux bleus	LRR, RR	Piste dans zone touchée par la tempête au Sud d'Andelot (Nord Rognon)	Espèce nord-américaine introduite lors de la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale
<i>Sorbus aucuparia</i> L.	Sorbier des oiseleurs		Débris de carrière à l'Est de la Guiguette (Sueurre)	Semis
<i>Thymus praecox</i> Opiz	Serpolet couché		Dalle calcaire sous la carrière du Sud d'Andelot (Nord Rognon)	Avec <i>Sedum album</i> (substrat artificiel) et de nombreuses autres espèces du <i>Mesobromion</i>
<i>Ulmus glabra</i> Huds.	Orme des montagnes		Versants froids du <i>Tilio - Fagetum</i> (Rognon et Sueurre)	
<i>Ulmus laevis</i> Pallas	Orme lisse	LRR, R	Ripisylve de la Sueurre au Sud d'Ecot	
<i>Veronica officinalis</i> L.	Véronique officinale		Hêtraies de plateaux	
<i>Viola mirabilis</i> L.	Violette étonnante	LRR, RR	Fonds de vallons, sous peuplements du <i>Fraxino-Quercion</i>	Belles populations dans la vallée de la Sueurre

(\*) Statuts de protection / menace :

PN = Protection Nationale

PR = Protection Régionale

LRR = Liste Rouge Régionale



### 2.2.2.2.3 Observations, découvertes et localités inédites

Les espèces floristiques d'intérêt patrimonial jusqu'ici non répertoriées sont mentionnées ci-dessous.

***Arabis sagittata*** : cette Arabette a été observée sur un sol caillouteux de plateau calcaire, en marge d'une plantation forestière réalisée après coupe. La distribution de cette espèce est encore méconnue.

***Chrysosplenium alternifolium*** : cette petite plante discrète profite des réglettes moussues des falaises hygrosclaphiles du Violo – Cystopteridion pour se développer. Elles y trouvent les conditions d'éclairement et d'humidité favorables (espèce de tempérament hémiscaphile et mésohygrophile). Il s'agit d'une espèce continentale, donc présente dans l'Est de la France, sans pour autant y être abondante. Elle est qualifiée d'assez rare à l'échelle nationale.

***Crataegus rhipidophylla*** : selon la carte de répartition établie sur le site Internet de Tela Botanica le 18 04 2008 et consultée pour la dernière fois en octobre 2008, ce taxon n'avait pas encore été observé dans le département.

***Epipactis leptochila* (LRR)** : cette orchidée assez discrète affectionne les sols calcaires, plus ou moins frais. Un individu a été identifié sur plateau calcaire, dans une parcelle détruite par la tempête ainsi qu'en bas de versant, en marge d'une trouée pratiquée au sein d'une pessière.

***Dryopteris affinis subsp. borrieri*** : plus fréquente que *D. affinis subsp. affinis*, cette fougère demeure assez rare sur substrat calcaire ; sa présence sur les colluvions de bas de versants ainsi que sur les crassiers de verre à proximité de « La Guinguette » témoigne de sa préférence pour les substrats siliceux.

***Gentianella ciliata*** : cette petite gentianacée, qui se développe sur les pelouses calcaréo-marneuses, a été recensée sur une station proche des Trois fontaines, au Sud d'Ecot.

***Hieracium aurantiacum*** : selon la carte de répartition de l'espèce proposée par Tela Botanica et consultée pour la dernière fois en octobre 2008, ce taxon n'avait pas encore été observé dans le département. Une cinquantaine de pieds investit une ligne de parcelle en FD de la Crête.

***Iris foetidissima*** : ce taxon aux affinités atlantiques devient de plus en plus rare vers l'Est de la France. Il est donc ainsi intéressant de mentionner un taxon qui trouve en Haute-Marne ses limites orientales de répartition. L'individu observé profite d'une mosaïque thermophile (*Mesobromion* + *Origanetalia* + pinède) d'un adret au Nord du Rognon, non loin de l'ancienne carrière du Sud d'Andelot.

***Lathyrus vernus* (LRR)** : une station était connue le long de la route D1, en limite Est de l'enveloppe relative au Rognon ; celle recensée en bas de versant au cours de cette étude n'était, selon J.-M. ROYER, semble-t-il pas connue.

***Legouzia speculum-veneris*** : même si ce taxon est plus fréquent que *L. hybrida*, il connaît, comme beaucoup d'espèces inféodées aux cultures extensives, une régression sensible. Il est ainsi intéressant de recenser la population constituée d'une dizaine de pieds dans la jachère de la combe Claude Mitaux.

***Linum tenuifolium*** : cette espèce thermoxérophile compte parmi les espèces des pelouses calcaires sèches écorchées ; celles présentes au Nord du Rognon en hébergent ainsi une petite population.

***Polystichum aculeatum*** : moins rare que la précédente, cette fougère commune en montagne et moins fréquente dans la dépression du bassin parisien. Elle affectionne les stations neutrophiles et hygrosclaphiles (conditions réunies au niveau de la tufière qui l'héberge).

***Polystichum lonchitis* (LRR)** : cette fougère arctico-alpine est hygrosclaphile et affectionne les éboulis et les sols rocheux. Il est très rare de la rencontrer aux étages planitiaire ou collinéen. Cette station vient ainsi s'ajouter aux 4 ou 5 connues jusqu'alors dans le département.

***Potentilla micrantha* (LRR)** : la Haute-Marne représente pour cette Potentille subméditerranéenne et donc de tempérament thermophile, une limite occidentale de répartition. Quelques pieds ont été recensés au sein des habitats les plus thermoxérophiles (*Lithospermo – Quercetum*, *Potentillion caulescentis*, mais aussi en bord de chemin, sur rochers (Sueurre)).

Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sueurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

**Pyrola minor (LRR)** : de tempérament acidiphile à large amplitude, elle est rare à l'échelle du département (présente sur quelques stations du Der et peut-être en Amance-Apance), et très rare sur substrat calcaire (sous de vieilles pinèdes). Il est certain que la litière de la pessière a ici favorisé son installation.

**Sisyrinchium montanum (LRR)** : cette petite Iridacée a été observée sur une piste desservant une parcelle exploitée (tempête de 1999), au Sud d'Andelot. D'origine nord-américaine, cette espèce se rencontre çà et là dans le département. Elle aurait été introduite en 1918 avec le foin des chevaux américains.

**Ulmus laevis (LRR)** : cette espèce d'Orme est davantage présente au sein des ripisylves des grandes vallées que de celles étroites telles que celle de la Sueurre. Ce taxon est considéré comme assez rare à rare pour le département.

Ces découvertes botaniques révèlent que ce site semble avoir fait l'objet jusqu'ici de peu de prospections. Le caractère paucispécifique des groupements présents peut en outre présenter un intérêt phytosociologique particulier.

### 2.2.2.3 Faune

Il importe d'insister sur le fait que les espèces faunistiques **n'ont pas été recensées dans le cadre de recherches spécifiques**. Il s'agit ainsi pour la plupart d'espèces remarquables, contactées fortuitement au cours des prospections de terrain.

Il est certain que des **inventaires ciblés complémentaires** permettraient d'enrichir ces listes. La mise en place de **protocoles de suivis** de populations animales est en outre souhaitable.

#### 2.2.2.3.1 Espèces faunistiques recensées sur le site

Ces données d'inventaires rassemblent les espèces mentionnées dans la bibliographie mais aussi celles contactées lors des prospections de terrain effectuées au cours de l'année. Les tableaux 8 ci-après les résume.

Tableau 8 – Espèces faunistiques contactées lors des prospections de terrain

Noms latins	Noms vernaculaires	Données bibliographiques			Inventaires de terrain		Protection
		ZNIEFF 210009530 Ecot-la-Combe	ZNIEFF 210020005 Combe à l'Ane	ZNIEFF 210020006 FD Crête	Rognon	Sueurre	
<b>Mammifères</b>							
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	X					
<i>Arvicola terrestris</i>	Campagnol terrestre	X					
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil	X	X		X	X	
<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	X					
<i>Crocodyrus russula</i>	Musaraigne musette	X					
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson		X	X			PN
<i>Felis sylvestrus</i>	Chat sauvage	X					Annexe IV DH, PN, LRR
<i>Glis glis</i>	Loir		X	X			
<i>Martes martes</i>	Martre	X					Annexe V DH, LRR
<i>Meles meles</i>	Blaireau	X			X	X	LRR
<i>Micromys minutus</i>	Rat des moissons	X					
<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste	X					
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin					X	
<i>Myotis bechsteini</i>	Vespertilion de Bechstein		X				Annexes II & IV DH, PN, LRR
<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton			X			Annexe IV DH, PN, LRR
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin		X				Annexes II & IV DH, PN, LRR
<i>Neomys fodiens</i>	Musaraigne aquatique	X	X				PN, LRR
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	X	X	X	X	X	PN, LRR
<i>Sorex araneus</i>	Musaraigne carrelet	X					
<i>Sorex minutus</i>	Musaraigne pygmée	X					
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	X	X	X	X	X	
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	X	X	X	X	X	

Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sueurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

Tableau 8 (suite)

Noms latins	Noms vernaculaires	Données bibliographiques			Inventaires de terrain		Protection
		ZNIEFF 210009530 Ecot-la-Combe	ZNIEFF 210020005 Combe à l'Ane	ZNIEFF 210020006 FD Crête	Rognon	Sueurre	
<b>Oiseaux</b>							
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	X				X	Annexe I DO, PN
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	X					PN
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	X					LRR
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur				X	X	Annexe I DO, PN, LRR
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	X					PN
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	X					PN
<i>Ardea cinerea</i>	Heron cendré				X	X	PN
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	X	X	X	X	X	PN
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	X					
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	X					
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	X				X	PN, LRR
<i>Cinclus cinclus</i>	CinCLE plongeur					X	PN, LRR
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré				X		Annexe I DO, PN, LRR
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Gros-bec casse-noyaux	X					PN
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	X			X	X	
<i>Corvus corone corone</i>	Cornelle noire	X			X		
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle des fenêtres	X			X		PN, LRR
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	X			X	X	Annexe I DO, PN
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir				X	X	Annexe I DO, PN
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	X					PN, LRR
<i>Enthacus rubecula</i>	Rougegorge familier	X					PN
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	X					
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau					X	
<i>Geopelia striata</i>	Geai des chênes	X			X	X	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	X			X	X	PN, LRR
<i>Miliaria calandra</i>	Bruant proyer	X					
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	X			X	X	Annexe I DO, PN, LRR
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	X				X	Annexe I DO, PN, LRR
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	X					PN
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	X					PN
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	X					PN
<i>Parus ater</i>	Mésange noire	X					PN
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	X			X	X	PN
<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette	X					PN
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière				X	X	PN
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	X					PN, LRR
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	X					Annexe I DO, PN, LRR
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	X					
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	X					PN, LRR
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	X					PN
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	X					PN, LRR
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	X					PN
<i>Picus vindex</i>	Pic vert		X	X	X		PN, LRR
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	X					PN
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	X					PN
<i>Regulus ignicapillus</i>	Roitelet triple-bandeau	X					PN
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	X					
<i>Saxicola torquata</i>	Tanier pâle	X					PN, LRR
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	X					PN
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot		X	X	X	X	PN
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	X					LRR
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	X			X	X	PN
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	X					PN
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	X					PN
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	X			X	X	PN
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	X			X	X	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	X					
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	X					
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée				X		PN, LRR

Tableau 8 (fin)

Noms latins	Noms vernaculaires	Données bibliographiques			Inventaires de terrain		Protection
		ZNIEFF 210009530 Ecot-la-Combe	ZNIEFF 210020005 Combe à l'Ane	ZNIEFF 210020006 FD Crête	Rognon	Sueurre	
<b>Reptiles</b>							
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	X				X	Annexe IV DH, PN
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles		X		X		Annexe IV DH, PN
<i>Vipera aspis</i>	Vipères aspic		X				PN, LRR
<b>Batraciens</b>							
<i>Alytes obstetricans</i>	Crapaud accoucheur	X				X	Annexe IV, PN, LRR
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	X					PN, LRR
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	X					Annexe V DH, PN, LRR
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	X					PN, LRN, LRR
<i>Triturus alpestris</i>	Triton alpestre	X					PN, LRR
<b>Poissons</b>							
<i>Cottus gobio</i>	Chabot					X	Annexe II DH, LRR
<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon				X	X	
<i>Salmo trutta fario</i>	Truite fario				X	X	PN, LRR
<i>Thymallus thymallus</i>	Ombre commun				X	X	PN, LRR
<b>Insectes</b>							
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant				X	X	
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge				X	X	
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulegastre annelé					X	LRR
<i>Inachis io</i>	Paon de jour					X	
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée				X	X	
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain					X	
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant				X		Annexe II DH
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu céleste				X		
<i>Meloe violaceus</i>	Méloé violet					X	
<i>Melolontha melolontha</i>	Hanneton commun				X		
<i>Papilio machaon</i>	Machaon				X		
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes				X		
<i>Pyrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu				X		

#### Définition des acronymes

**PN** : espèces animales et végétales bénéficiant d'une Protection Nationale

**LRR** : espèces animales et végétales inscrites sur la Liste Rouge Régionale

**Annexe II DH** : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore, dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

**Annexe IV DH** : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte

**Annexe V DH** : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion

**Annexe I DO** : espèce communautaire inscrite dans l'Annexe I de la Directive Oiseaux, dont la protection nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation.

**Rappelons ici que le site a été désigné non pas pour la présence d'espèces relevant de la Directive Oiseaux, mais pour la valeur de ses habitats naturels et espèces qu'ils hébergent (hors avifaune).**

#### 2.2.2.3.2 Faune et statuts de protection

Les recherches bibliographiques complétées par les observations de terrains ont permis le recensement de :

- 6 espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore ;
- 8 espèces de l'Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore ;
- 2 espèces de l'Annexe V de la Directive Habitats-Faune-Flore ;
- 61 espèces de Protection Nationale ;
- 35 espèces figurant sur la Liste Rouge Régionale.

Pour information, 8 espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux ont été inventoriées.

Au total, le site compte ainsi :

- 13 espèces faunistiques d'intérêt communautaire relevant de la Directive Habitats-Faune-Flore ;
- 61 espèces faunistiques protégées sur le plan national ;
- 35 espèces faunistiques menacées ne bénéficiant pas de statut de protection.

#### Observations réalisées sur terrain absentes des listes ZNIEFF

Concernant les Mammifères, deux populations de **Ragondin** ont été découvertes dans la Sueurre, au Sud d'Ecot-la-Combe. Des densités importantes de galeries sont à même de porter préjudice à la stabilité des berges. Cette espèce est inscrite sur la « **liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles** ».

Concernant les poissons, seule l'observation du **Chabot** doit être mentionnée. Ce petit poisson évolue dans les eaux vives, claires, froides et bien oxygénées. Se tenant souvent posé sur le fond, il trouve refuge sous les pierres. Il s'agit d'une espèce particulièrement sensible aux pollutions. L'enchaînement des cascades de tuf de la Sueurre contribue de manière certaine à la bonne oxygénation du cours d'eau. Le profil « en creux » de ces édifices tufeux permet également aux espèces aquatiques de s'y réfugier ou de s'y poster pour chasser.

Une espèce d'Insecte intéressante a été contactée dans le Rognon, au niveau de la Vieille Crête : le **Lucane** (individu femelle). La non-exploitation des arbres touchés lors de la tempête de 1999 dans les versants les plus importants induit la présence de bois mort en décomposition et d'individus affaiblis, dont ce Scarabéïde peut se nourrir.

#### À titre informatif, concernant les Oiseaux, ont été observés et/ou écoutés :

- **Martin pêcheur** (Annexe I DO, PN, LRR) : observé sous les ripisylves du Rognon et de la Sueurre ;
- **Pic noir** (Annexe I DO, PN) : observé et écouté dans les massifs du Rognon et de la Sueurre ;
- **Busard cendré** (Annexe I DO, PN, LRR) : observé à proximité de Bourdons-sur-Rognon ;
- **Cinacle plongeur** (PN, LRR) : observé à proximité de la Guinguette, Sueurre ; la présence d'ouvrages maçonnés tels que les ponts, ainsi que les affleurements des barrages de tuf constituent des composantes physiques favorable à sa présence sur le site ;
- **Huppe fasciée** (PN, LRR) : observée à proximité de Morteau, dans le Rognon ;
- **Héron cendré** (PN) : observé dans les prairies du Rognon et de la Sueurre.

Il ressort de ces recherches et observations que les populations animales de ce site semblent très mal connues.

Compte tenu de la nature et de la richesse des habitats inventoriés sur l'ensemble de la zone d'étude, il est certain que des recherches complémentaires, réalisées dans le cadre d'un protocole défini et reproductible, révéleraient une quantité de taxons sensiblement plus élevés que ceux regroupés dans le tableau [Micromammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons, crustacés (présence potentielle de l'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)), insectes dont odonates et lépidoptères...].

Plus précisément, au cours des premières années de mise en œuvre du document d'objectifs relatif à ce site, les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats feront l'objet de prospections complémentaires et d'analyses bibliographiques plus approfondies, notamment pour les taxons suivants :

- Chiroptères,
- Amphibiens,
- Poissons,
- Crustacés,
- Lépidoptères et Odonates.

Si les populations sont jugées conséquentes à l'échelle du site, leur état de conservation devra être apprécié.



## SYNTHÈSE PARTIE II : INVENTAIRES ET DESCRIPTIONS BIOLOGIQUES

Le site 74 est concerné par :

- **4 ZNIEFF de type I,**
- **2 ZNIEFF de type II,**
- **1 ZICO,**
- **1ZPS.**

Notre approche méthodologique peut s'apprécier de la manière suivante :

- **phase informationnelle** : recherches et recoupements bibliographiques ;
- **phase opérationnelle** : mise en place d'une stratégie d'échantillonnage permettant un repérage et une étude fine des habitats potentiellement les plus intéressants ; élaboration de cartographies partielles sur le terrain assemblées sous informatique (SIG) après digitalisation aux échelles les plus adaptées ;
- **phase rédactionnelle** : restitution de l'étude sous la forme d'un document papier (et sa version informatique *via* CD), comprenant le rapport d'étude proprement dit, complété de ses annexes.

Les recherches bibliographiques complétées par les prospections de terrains ont permis de recenser :

- **70 unités écologiques principales (habitats et mosaïques d'habitats reportés sur carte)** dans l'ensemble du site 74 ; de nombreux habitats (particulièrement les thermophiles) présentent la singularité d'être pauvres en espèces ;
- **56 espèces floristiques intéressantes**, dont 7 bénéficient d'un statut de protection (1 en PN et 6 en PR) et 15 inscrites sur LRR ;
- **44 espèces faunistiques**, dont 19 d'intérêt communautaire, 61 en PN et 35 en LRR.

### 3 Analyse socio-économique du site

#### 3.1 Modifications historiques du site

##### 3.1.1 Présence humaine sur le site

L'implantation de l'homme dans les vallées est relativement ancienne. La DRAC de Champagne-Ardenne mentionne sur le territoire de Bourdons-sur-Rognon des sites archéologiques d'époque **antique** et même **protohistorique (Age du fer et du Bronze)**. Plusieurs sites proviennent de l'époque médiévale, dont les vestiges de l'Abbaye de La Crête, fondée en 1221.

##### 3.1.2 Pratiques économiques exercées au sein du site

La **gestion et l'exploitation forestières** constituent une activité économique majeure sur ce site. Exploités anciennement en régime de **taillis-sous-futaie**, les peuplements feuillus font l'objet aujourd'hui de conversion en Futaie régulière.

Cette conversion a commencé au début 1900 en forêt domaniale de la Crête, mais n'a été entamée dans les forêts communales qu'à partir des années 1980.

A partir des **années 1960**, avec les financements du Fonds Forestier National (F.F.N.) les **enrésinements** se sont développés. L'**Epicéa commun** a été l'essence introduite en très grande majorité, mais aussi le Douglas, les Pins, le Sapin pectiné et le Mélèze.

Ces enrésinements se concentrent essentiellement dans la **vallée de la Suerre** (grandes parcelles forestières sur les forêts du « Jard et du Charmoy », d'« Ecot-la-Combe » ainsi que sur les « Grands Bois », ainsi que des enrésinements plus ponctuels) et, dans une moindre mesure, dans celle du Rognon (Forêt Domaniale de la Crête ou petites parcelles privées au nord de Bourdons ou au sud d'Andelot).

La **tempête de 1999** a eu un impact très important : l'essentiel des peuplements résineux en situation de plateau a été rasé, ainsi que quelques peuplements des versants exposés ouest/sud-ouest. Les parcelles de futaie de hêtre ou de TSF du plateau dominant l'abbaye de La Crête ont également payé un lourd tribut à la tempête en forêt domaniale de la Crête.

Les photos aériennes de 1980 et de 2001 montrent pour les parties les plus ouvertes de la vallée de la Suerre et son affluent la Noue une utilisation agricole : **prairies** permanentes essentiellement, quelques **cultures** vivrières plus ponctuellement.

Concernant la vallée du Rognon, les photos aériennes de 1970 montrent une utilisation des fonds de vallée en prairies permanentes, comme aujourd'hui. Les photos de 2001 témoignent d'une **transformation de quelques rares prairies en culture dans la vallée**. Sur les plateaux, prairies et cultures continuent à coexister sans grande évolution au sein du périmètre du site.

L'utilisation de l'espace au profit de l'habitat, de l'agriculture ou de la production forestière a **très peu évolué** ces trente dernières années.

Plus anciennement, une **tuilerie** et des **coutelleries** ont été en activité (plusieurs siècles auparavant) à Bourdons-sur-Rognon. Une coutellerie a également existé au Kollot (territoire de Consigny).

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, des **forges** de petits débits fonctionnaient dans les vallées du Rognon et de la Suerre. L'utilisation de la ressource forestière en bois de chauffage a donc été importante pendant toute cette période.

À l'extrémité Est du site, sur la commune de Clinchamps, le **chanvre** a été cultivé le long du ruisseau de la Noue, entre les versants chauds des cantons « La Rochotte » et de « La Fayotte » et le versant froid du « Bois des Fratures ». Le ruisseau a été canalisé à cet effet le long du chemin. Ce fond de vallée est aujourd'hui occupé par des prairies en partie plantées de Frêne et d'Erable sycomore.

### 3.2 Inventaire et description des activités humaines

Aujourd'hui les activités recensées sur le site concernent :

- des travaux d'exploitation et de renouvellement des peuplements liés à la gestion forestière en forêts communales, domaniales et privées ;
- l'agriculture ;
- la chasse ;
- la pêche ;
- le tourisme et les loisirs ;
- l'entretien des ouvrages de lignes électriques et de captage ;
- l'entretien des zones d'habitations et de leurs accès routiers.

#### 3.2.1 Situation administrative et sociale des communes concernées par le site

Le site intéresse l'arrondissement de Chaumont et les 3 cantons d'Andelot-Blancheville, Saint-Blin et Bourmont. Les communes appartiennent toutes au pays de Chaumont.

Les tableaux ci-après résument les principales informations relatives aux territoires communaux.

Tableau 9 – Correspondance communes / cantons / communautés de communes

Communes	Canton	Communauté de communes
Andelot-Blancheville	Andelot-Blancheville	Vallée du Rognon
Bourdons-sur-Rognon	Andelot-Blancheville	Vallée du Rognon
Cirey-lès-Mareilles	Andelot-Blancheville	Vallée du Rognon
Clinchamps	Bourmont	Bourmontais
Consigny	Andelot-Blancheville	Vallée du Rognon
Ecot-la-Combe	Andelot-Blancheville	/
Manois	Saint-Blin	Canton de Saint-Blin
Rimaucourt	Andelot-Blancheville	Vallée du Rognon
Saint-Blin	Saint-Blin	Canton de Saint-Blin

Tableau 10 – Effectifs des communes concernées par le site selon le dernier recensement de 1999 & Evolution de 1982 à 1999 (Source INSEE)

Communes	Effectif en 1999	Variation d'effectif de 1982 à 1999	% d'évolution de la population
Andelot-Blancheville	1004	-40	-3.98
Bourdons Sur Rognon	294	-44	-14.97
Cirey les Mareilles	101	-6	-5.94
Clinchamps	118	2	1.69
Consigny	76	-10	-13.16
Ecot la Combe	25	-7	-28.00
Manois	501	-196	-39.12
Rimaucourt	753	-17	-2.26
Saint-Blin	388	-1	-0.26

Nota : Cirey-lès-Mareilles a bénéficié d'un remembrement en 1998. Celui de Bourdons-sur-Rognon en cours depuis plusieurs années, devrait être finalisé en 2014.

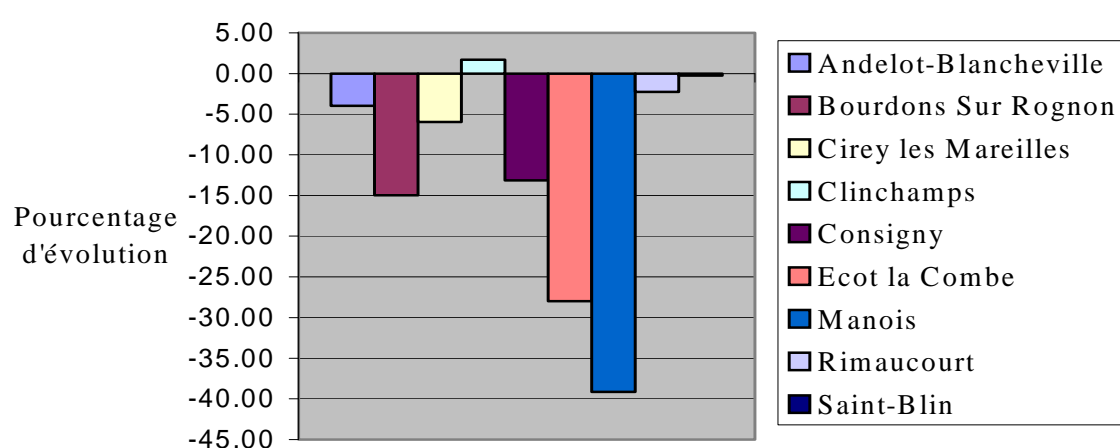


Figure 15 – Variation des effectifs des communes au cours de la période 1982 -1999

Schématiquement, **un tiers** de la population est **active** en 1999 selon les critères de l'INSEE. Les emplois sont pour près de la moitié liés au **secteur tertiaire**, suivi du **secteur industriel** (31%), de **l'agriculture** (15%) et enfin de la **construction** (8%).

D'après les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Marne, il existe sur le territoire de ces communes des établissements de commerce et de services de proximité, les exploitants agricoles ou forestiers, des entreprises du bâtiment et quelques industries (plasturgie, tréfilerie, ameublement, textile, scierie).

L'essentiel de **l'emploi local** est concentré sur les communes d'**Andelot-Blancheville**, **Rimaucourt**, **Manois** et **Saint-Blin**.

Les **industries** se situent essentiellement sur l'**axe Chaumont / Neufchâteau** (N74) dans la vallée de la Suerre et du Rognon, au Nord du site, à l'exception de la scierie Berthes (au Sud du site, sur le plateau de Clinchamps) et de la scierie Marullier, sur le plateau surplombant Ecot-la-Combe.

Aucune entreprise, industrie ou activité commerciale ne se trouve dans le périmètre du site.

Les communes ne sont pas toutes concernées de manière équivalente (en termes de surface) par le site. Les communes les plus concernées, (en surfaces absolues et relatives) sont celles de Bourdons-sur-Rognon et d'Andelot-Blancheville (enveloppe Rognon), et celle d'Ecot-la-Combe (enveloppe Suerre). Le tableau 11 ci-dessous et la figure 16 page suivante illustrent ces propos.

Tableau 11 – Superficie des communes incluse dans le site

Communes	Superficie totale (km <sup>2</sup> )	Surface du site dans la commune		% du site Natura 2000
		km <sup>2</sup>	%	
Andelot-Blancheville	33,18	7,073	21%	18,0%
Bourdons-sur-Rognon	39,45	17,046	43%	43,3%
Cirey-lès-Mareilles	14,59	2,783	19%	7,1%
Clinchamps	16,44	1,857	11%	4,7%
Consigny	10,95	0,655	6%	1,7%
Ecot-la-Combe	20,93	5,444	26%	13,8%
Manois	10,36	0,2	2%	0,5%
Rimaucourt	20,26	2,213	11%	5,6%
Saint-Blin	22,33	2,08	9%	5,3%
TOTAL				100,0%

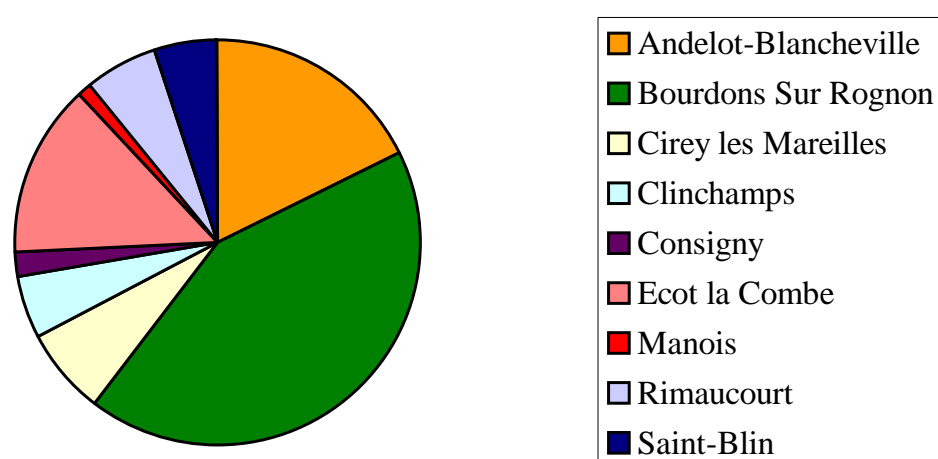


Figure 16 – Part respective des territoires communaux dans le site

### 3.2.2 Régime foncier et statut vis-à-vis des documents d'urbanisme

La **forêt** occupe une place majoritaire sur le site avec **82.5%** de la surface du site Natura 2000. Les surfaces forestières privées, domaniales et communales sont sensiblement équivalentes :

- 1041.95 ha de forêts communales ;
- 1038.27 ha de forêt domaniale ;
- 1157.57 ha de forêts privées.

Ensuite, les **terres agricoles** occupent **15 %** du site.

Enfin, les **habitations, routes et autres aménagements** correspondent à **3%** de la surface du site (Cf. figure 15 bis page 75).

Les **propriétés privées** sont majoritaires sur le site ; elles représentent 46% de la surface totale du site. Les propriétés communales et de l'Etat couvrent respectivement 28 % et 26 % du site (Cf. figures 17 et 18 pages suivantes).

Tableau 12 – Types de propriétés foncières sur le site

Nature des propriétés		Surfaces	
		ha	%
Propriétés communales	Forêts ne relevant pas du régime forestier	7.28	0.18
	Forêts relevant du régime forestier	1041.95	26.49
	Terres agricoles	6.12	0.16
	Divers	46.21	1.17
Propriété de l'état relevant du régime forestier	Forêt domaniale de la Crête	1038.27	26.40
Propriétés privées	Forêts privées avec PSG	856.21	21.76
	Forêts privées sans PSG	301.36	7.66
	Terres agricoles	569.96	14.49
	Divers (habitations...)	32.07	0.82
Ruisseaux et routes départementales		34.05	0.87
TOTAL		3933.48	100%



## CARTE DES NATURES DE PROPRIÉTÉS

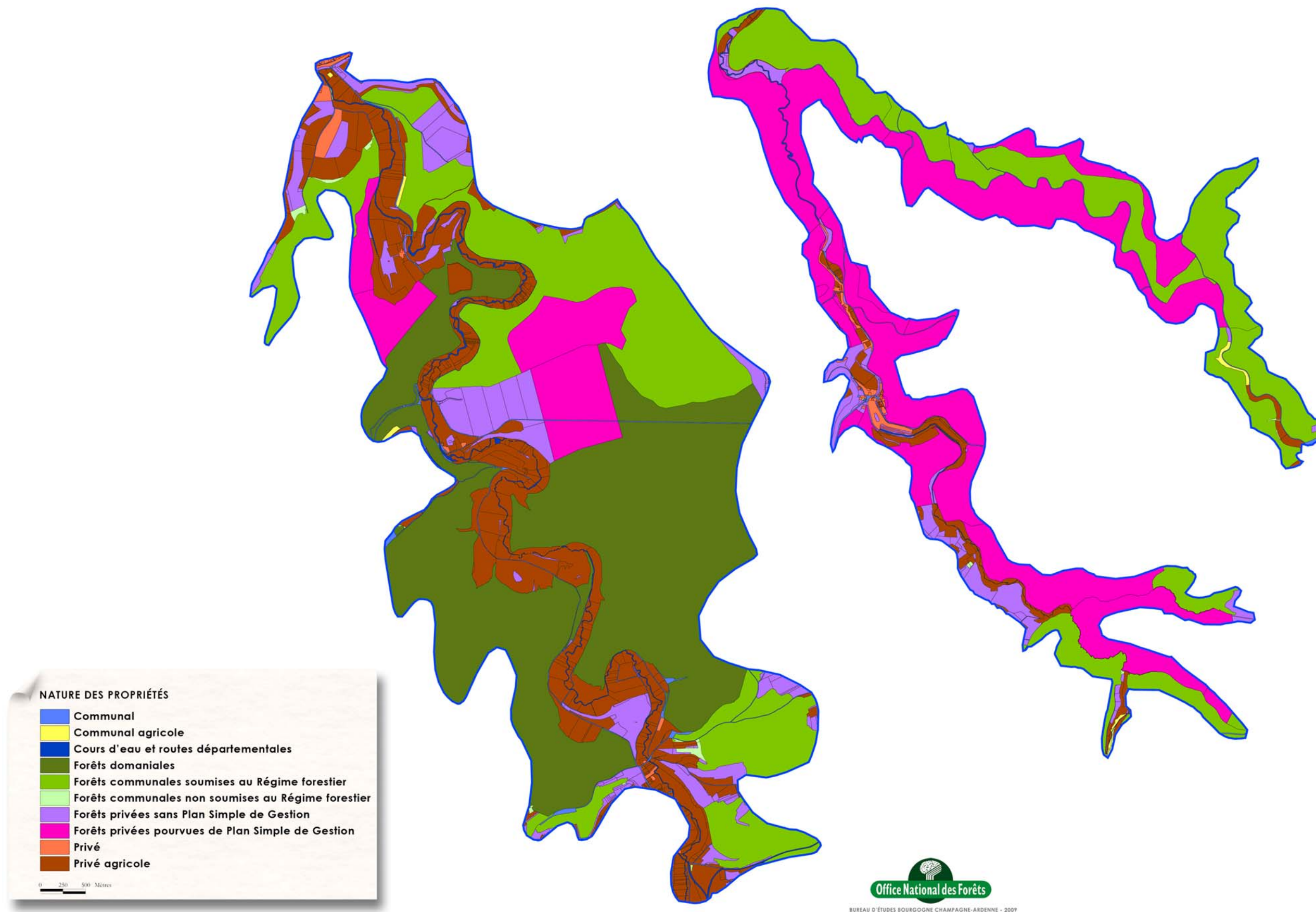


Figure 17 – Carte des natures de propriétés

Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sueurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

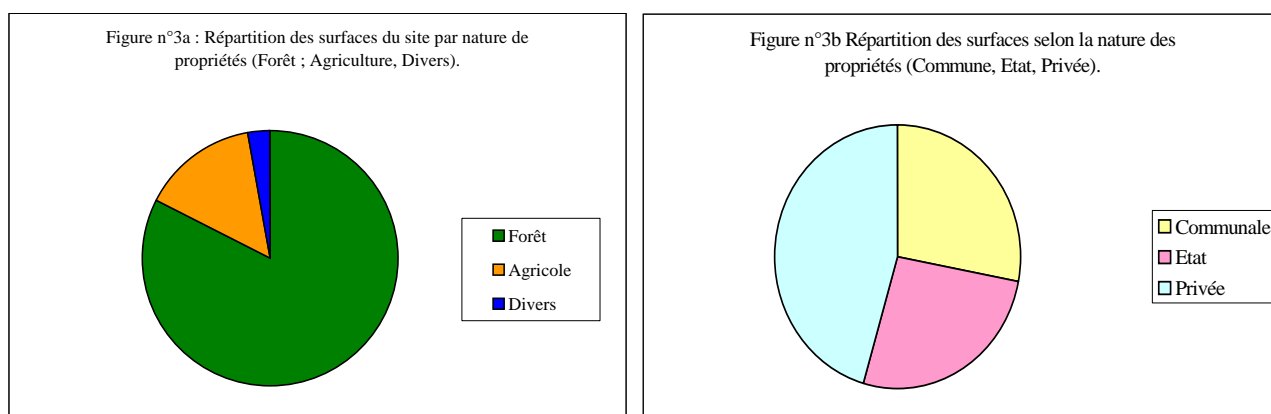


Figure 18 – Répartition des surfaces selon la nature des propriétés

Les communes de Rimaucourt et de Saint-Blin bénéficient d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) récent (postérieur à 2000 : Rimaucourt 2003 ; Saint-Blin : 2002, révisé en 2007).  
La commune d'Andelot dispose d'un POS (Plan d'Occupation des Sols), évoluant vers un PLU (2014).

Le PLU de la commune de Rimaucourt précise que le périmètre de la zone Natura 2000 bénéficie d'un classement en zone **Np**, en tant qu' « **espace boisé classé** ».

Le PLU de Saint-Blin, attribue au périmètre Natura 2000 un classement en zone **ND**.

En outre, la Forêt communale, soumise au régime forestier, est reconnue « **espace boisé classé** ».

Dans le POS d'Andelot-Blancheville, les parcelles forestières ainsi que les fonds de vallée inondables figurent en zone **ND**.

Les parcelles forestières sont identifiées en tant qu' « **espace boisé classé** ».

Les autres parcelles (agricoles et habitations), sont classées **NC**.

A noter la présence d'un tronçon de voie de chemin de fer dans la pointe nord du périmètre Natura 2000 classé en UF et une petite partie du village d'Andelot en UH.

Le **règlement qui s'applique aux zones Np ou ND** est similaire. Ces zones sont **inconstructibles**, à l'exception de l'implantation :

- de ruchers,
- d'abris de chasse ou liés à l'exploitation forestière de superficie inférieure à 40m<sup>2</sup>.

Le classement en **espace boisé classé** implique une **demande d'autorisation** pour les coupes d'arbres en application de l'article L 130.1 du Code de l'Urbanisme.

Les coupes prévues par les **PSG** (plans Simple de Gestion, rédigés pour les forêts privées) ou par les **aménagement**s (rédigés pour les forêts soumises du régime forestier) bénéficient d'emblée de cette autorisation.

Toute demande de **défrichement** est **rejetée** de plein droit.

### 3.2.3 Agriculture

#### 3.2.3.1 Pratiques agricoles exercées sur les territoires communaux (d'après données RGA incomplètes pour cause de confidentialité)

##### 3.2.3.1.1 Evolution des exploitations

La tendance observée entre la fin des années 1970 et 2000 consiste en une **diminution du nombre d'exploitants** (chute du nombre d'UTA de 40 %) accompagnée d'une hausse de la surface moyenne de chaque exploitation (70 ► 150 ha). On notera sur la même période un doublement des exploitations de plus de 100 ha (elles sont 30 en 2000).

##### 3.2.3.1.2 Productions céréalières

L'une des grandes orientations agricoles de ces communes consiste en la production de **céréales** et, dans une moindre mesure, d'oléoprotéagineux (colza). Ainsi, les prairies artificielles et les orges ont fortement régressé sur cette période (1979-2000) au profit des blés tendres et du colza.

##### 3.2.3.1.3 Elevage

Malgré tout, une superficie importante en herbe et fourrage est conservée afin d'appliquer la deuxième orientation de l'agriculture : l'**élevage**.

Le cheptel **bovin** qui s'est maintenu entre 1979 et 1988 **augmente de 15%** jusqu'en 2000, avec une conversion progressive de la production lait (vaches laitières) vers la production viande (vaches nourrices et bœufs). Les vaches laitières, qui représentaient 35 % du cheptel bovin en 1979 ne représentent plus que 15% du cheptel en 2000.

On notera, pour Bourdons-sur-Rognon, commune hébergeant le plus de terres agricoles au sein du site, une augmentation du cheptel de **50 % en 20 ans** (de 980 têtes en 1979 à 1460 têtes 2000).

Les élevages bovins sont aujourd'hui relativement importants (plus de 150 têtes par élevage en moyenne) et ont dû se conformer aux normes relatives au stockage des effluents et aux épandages (en particulier respect des doses d'épandage).

La production laitière est regroupée au sein des **coopératives** d'Ageville, qui produit un Emmental A.O.C., des coopératives de Bulgnéville (Vosges) et de la **Société laitière** de Marcellat (Vosges) qui produisent d'autres fromages.

Par ailleurs, l'**A.O.C. d'Ageville** impose un nourrissage des bêtes uniquement à l'herbe, sans ensilage. Cette orientation incite à pérenniser la présence de prairies en nombre suffisant.

L'élevage de **volailles**, fréquent sur toutes les communes en 1979, se concentre en 2000 sur la commune de Bourdons-sur-Rognon.

L'élevage **ovin** et **porcin** est également présent sur le territoire. Un élevage porcin hors-sol existe sur la commune de Bourdons-sur-Rognon, en amont du site.

Le tableau n° 13 page suivante fournit quelques précisions relatives aux exploitations agricoles des communes du site.

Tableau 13 – Données agricoles sur les communes concernées (Source Agreste – Recensements agricoles 2000)

Communes	Surf. commune (ha)	Surf. agricole utilisée sur commune (ha)	Surf. agricole utilisée des exploitat° (ha)	Total nbre exploitat°	Surf. agricole moyenne utilisée	Nbre exploitat° utilisant surf.	Terres labourables		Surf. céréales (ha)	Herbages		Total bovins		Total volailles		Total ovins		Total porcins	
							Nbre exploitat°	Surf. (ha)		Nbre exploitat°	Superficie (ha)	Nb exploit	Effectif	Nb exploit	Effectif	Nb exploit	Effectif	Nb exploit	Effectif
Andelot-Blancheville	3318	1537	2381	13	183	12	10	1916	937	8	465	8	1416	0	0	c	c	0	0
Bourdons sur Rognon	3945	1164	1454	13	112	11	9	794	427	10	660	9	1461	8	237	c	c	c	c
Cirey les Mareilles	1459	747	1352	7	193	7	6	1017	481	5	335	6	1106	0	0	c	c	c	c
Clinchamps	1607	701	484	7	69	7	6	361	236	4	124	3	180	0	0	c	c	0	0
Consigny	1095	495	971	5	194	5	5	616	358	4	355	4	666	0	0	0	0	0	0
Ecot la Combe	2093	381	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	0	0	0	0	0	0
Manois	1036	449	780	7	111	6	4	613	317	3	166	c	c	c	c	c	c	0	0
Rimaucourt	2026	917	785	5	157	5	3	660	402	5	125	3	343	0	0	c	c	0	0
Saint-Blin	2233	947	1044	8	131	8	7	678	404	7	366	6	895	0	0	c	c	0	0

C = confidentiel

### 3.2.3.2 Pratiques agricoles au sein du site

Les terres agricoles de la vallée du Rognon et de la Sueurre sont occupées en très grande majorité par des **prairies permanentes**, souvent gérées de manière mixte, c'est à dire alternativement fauchées et pâturées chaque année. Les prairies exclusivement fauchées sont moins nombreuses aujourd'hui que par le passé ; l'activité de pâture qui leur est partiellement destinée induit un appauvrissement de la composition floristique, qui engendre lui-même une modification et du diminution de la fréquentation de l'entomofaune (baisse de la valeur écologique de l'habitat).

Sur le site existent deux grands types de prairies : les prairies mésophiles à mésoxérophiles (parties supérieures des pentes) et les prairies hygroclines (au niveau des secteurs subhorizontaux inondables des vallées).

Deux exploitants possédant des terres agricoles sur le territoire communal de Bourdons-sur-Rognon se sont engagés en 2004 dans un **Contrat Territorial d'Exploitation** (C.T.E.), basés sur la mise en place de mesures agro-environnementales.

Ces mesures C.T.E. peuvent être remplacées par les **Contrats d'Agriculture Durable** (C.A.D) ou des Mesures Agro-Environnementales (MAE) territorialisées en site Natura 2000.

Pour les prairies permanentes ou temporaires, la Prime Herbagère Agro-Environnementale (P.H.A.E) peut également être contractualisée. Aucune parcelle n'en bénéficie à notre connaissance.

Les prairies de fauches sont très nettement majoritaires par rapport aux cultures, qui n'occupent que quelques zones de plateaux ou profitent des sols drainés des couloirs supérieurs des vallées.

Exceptionnellement, on peut rencontrer des surfaces en **déprise agricole** sur des zones à fortes contraintes (talus, pierriers, affleurements rocheux) colonisées par les fruticées du *Berberidion* (« sur les Rieppes », « Cornée la Voirine » à Bourdons-sur-Rognon, par exemple).

Quelques **pelouses sèches** calcicoles peuvent également s'observer sur le site (Bourdons-sur-Rognon, au bord du chemin en coteau de Bourdons à Consigny, sur le coteau des lieux dits « La Côte du Moulin » et « la Croix le Vigneron »).

L'**apiculture** est également présente sur le site (notamment au Nord-Est de Bourdons au lieu dit « Le gros feu » ainsi qu'à l'Est de Morteau).

Enfin, on trouve jardins et **vergers** à proximité des villages de Bourdons-sur-Rognon et d'Ecot-la-Combe, ainsi qu'autour des maisons et hameaux isolés (ferme de Morteau par exemple).



### 3.2.4 Sylviculture

Les massifs forestiers (y compris les parcelles dévastées par l'ouragan de 1999) couvrent près de 3250 ha, soit **plus de 82 %** du site.

Globalement, une forte proportion bénéficie du **régime forestier** (2080.22 ha) qu'elle soit propriété communale (1041.95 ha) ou de l'Etat (1038.27 ha).

Cette proportion est variable entre les deux enveloppes du site :

- sur la partie Ouest, les forêts soumises au régime forestier représentent plus de 80% de la surface forestière
- alors que sur la zone Est, les propriétés privées représentent près des 2/3 de la surface forestière.

L'essentiel de la surface forestière **privée** se répartit en **8 propriétés** bénéficiant de plans simples de gestion.

Tableau 14 – Nature et caractéristiques des propriétés forestières

Nature des propriétés		Surfaces	
		ha	%
Propriétés communales ne relevant pas du régime forestier	Forêt communale non soumise	7.28	0.22
Propriétés communales relevant du régime forestier	Forêt d'Andelot-Blancheville	454.1	13.99
	Forêt de Bourdons Sur Rognon	172.44	5.31
	Forêt de Clinchamps	95.31	2.94
	Forêt de Consigny	57.41	1.77
	Forêt de Manois	20.27	0.62
	Forêt de Rimaucourt	84.03	2.59
	Forêt de Saint-Blin	158.39	4.88
Propriété de l'Etat relevant du régime forestier	Forêt de la Crête	1038.27	32.00
Propriétés privées	Forêts privées bénéficiant d'un PSG	856.21	21.76
	Forêts privées sans PSG	301.36	7.66
TOTAL		3245.07	100%

En raison de la **diversité des contextes géomorphologiques** occupés par la forêt, de nombreux habitats forestiers s'observent au sein du site, des plus chauds et secs (Chênaies-Charmaies du *Lithospermo – Quercetum*, Tillaies sèches du *Tilion platyphylli*) aux plus froids et humides (Erablaies à Scolopendre du *Phyllitido - Aceretum*, Frênaies-Chênaies à Aconit de l'*Aconito – Quercetum*...).

Ces conditions stationnelles contrastées induisent des **potentialités de production très différentes**.

En outre, la raideur de nombreux versants représente une **contrainte** considérable eu égard à l'**exploitation** forestière.

#### 3.2.4.1 Les forêts soumises au régime forestier

Les interventions pratiquées dans ces forêts sont régies par des aménagements forestiers.

##### 3.2.4.1.1 Forêt communale d'Andelot-Blancheville

Surface : 890,06ha.

Période d'aménagement : 2004-2018.

Série unique traitée en conversion en futaie régulière de Hêtre et feuillus précieux.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

- **groupe de régénération** de 211.33 ha
  - reconstitution des peuplements très sinistrés lors de la tempête de 1999 (110.74 ha),
  - dernière coupe dans les parcelles engagées en régénération avant la tempête (29.39 ha),
  - reconstitution des peuplements sinistrés très clairiérés dont la survie est limitée ainsi que des peuplements très pauvres déjà bien ensemencés (71.20 ha) ;

Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sœurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

- groupe d'amélioration de 678.73 ha
- GA1 : parcelles restant à convertir,
- GA2 : parcelles déjà régénérées, au stade semis, gaulis, bas perchis,
- GA3 : parcelles en futaies résineuses.

Site Natura 2000 n° 74 : le site couvre 454.1 ha de la forêt communale d'Andelot-Blancheville.  
Les préconisations suivantes ont été énoncées : éviter la fermeture des milieux ouverts, proscrire tout amendement chimique, maintenir les peuplements feuillus, pas d'apport brutal de lumière, protection des rochers, proscrire toutes pratiques susceptibles de détruire l'Erablaie à Scolopendre (coupes de grandes dimensions, passage de chemin, mise en lumière directe) ; le traitement irrégulier est préconisé pour cet habitat.  
Infrastructures nouvelles : ouverture de cloisonnements d'exploitation prévue. Création prévue de deux routes empierrées afin d'améliorer la desserte des parcelles 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 29 du Fort de Bévaux et des parcelles 62, 63, 64, 68, 69, 70, de la Forlotte.  
Si les routes et cloisonnements sont créés lors de la période d'application du DOCOB, des études d'incidences devront être faites.  
*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*

### 3.2.4.1.2 Forêt communale de Consigny

Surface : 367.11 ha.

Période d'aménagement : 2006-2020.

Série unique traitée en conversion en futaie régulière de Hêtre, Chênes et feuillus précieux.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

- groupe de régénération de 44.02 ha
- Régénération entamée, à terminer (13.44 ha),
- Régénération à entamer et à terminer (34.34 ha),
- Régénération à terminer au cours de la prochaine période (9.68 ha) ;
- groupe d'amélioration de 309.65 ha.
- GA1 : parcelles restant à convertir (243.76 ha),
- GA2 : parcelles à régénérées au stade semis, gaulis et bas perchis (34.41 ha),
- GA3 : parcelles résineuses (31.48 ha).

Site Natura 2000 n° 74 : le site couvre 57.41 ha de la forêt communale de Consigny. Parcelles concernées : 18 à 28, 30, 31, 34, 36, 37, 42.

Les préconisations suivantes ont été énoncées : dans l'Erablaie à Scolopendre, proscrire toutes les pratiques susceptibles de détériorer l'habitats : coupes de grandes dimensions, passage de chemin, mise en lumière directe. Le traitement irrégulier est bien adapté pour la gestion de ces habitats rares, de surface réduite. Limitation de la fréquentation au niveau des falaises en raison de la présence de Chiroptères ayant besoin d'un grand calme pendant la période d'hibernation. Pour les cordons de ripisylve : maintien et entretien des cépées ; limitation du couvert du cours d'eau et entretien d'une mosaïque de zones d'ombre et de lumière favorables à la faune aquatique ; extraction des arbres trop penchés ; restriction les coupes de grandes dimensions. Surveillance de trouées trop petites envahies par le Frêne ou l'Erable au détriment d'essence plus héliophiles comme le Chêne pédonculé.

*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*

Infrastructures : la création d'une route forestière parcelles 29 et 33 est envisagée pour desservir les parcelles 25 à 36, sur une longueur de 0.7 km avec place de retournement.

### 3.2.4.1.3 Forêt communale de Bourdons-sur-Rognon

Surface : 682,89 ha.

Période d'aménagement : 2005-2019.

Série unique traitée en conversion en futaie régulière de Hêtre, Chênes et feuillus précieux.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

- groupe de régénération de 122.36 ha
  - reconstitutions des peuplements très sinistrés lors de la tempête de 1999 (57.19 ha),
  - dernière coupe dans les parcelles engagées en régénération avant la tempête (29.84 ha),
  - reconstitution des peuplements sinistrés très clairiés dont la survie est limitée ainsi que des peuplements très pauvres déjà bienensemencés (43.23 ha) ;
- groupe d'amélioration de 678.73 ha
  - GA1 : parcelles à convertir : 1 passage pendant la durée de l'aménagement,
  - GA2 : parcelles de semis et gaulis : seule la parcelle 36 sera au stade perchis en fin de période,
  - GA3 : futaie résineuse : rotation de 8 ans.

Site Natura 2000 n° 74 : le site couvre 172.44 ha de la forêt communale de Bourdons-sur-Rognon. Les préconisations suivantes ont été énoncées : éviter la fermeture des milieux ouverts, proscrire tout amendement chimique, maintenir les peuplements feuillus, éviter l'apport brutal de lumière, protéger les rochers, proscrire toutes pratiques susceptibles de détruire l'Erable à Scolopendre (coupes de grandes dimensions, passage de chemin, mise en lumière directe), le traitement irrégulier est préconisé pour cet habitat.

*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*

### 3.2.4.1.4 Forêt communale de Clinchamp

Surface : 561.40 ha.

Période d'aménagement : 2006-2020.

Série unique de 557.81 ha traitée en conversion en futaie régulière de Hêtre, Chênes et feuillus précieux.

Hors-cadre : 3.59 ha d'emprises de routes forestières et d'une carrière de sable.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

- groupe de régénération de 97.36 ha,
  - régénération des parcelles dont l'exploitation est entamée (51.89 ha) et exploitées à blanc (3.66 ha),
  - reconstitution des peuplements sinistrés de 41.81 ha ;
- groupe d'amélioration de 460.45 ha.
  - GA1 : Coupe d'amélioration en conversion (136.57 ha),
  - GA2 : Coupe d'amélioration en conversion (278.98 ha) ; éclaircie dans les peuplements de diamètre moyen supérieur à 25 cm; coupe d'éclaircie dans les futaies résineuses (rotation 8 ans) ; coupes sanitaires,
  - GA3 : Coupes d'amélioration dans les jeunes peuplements feuillus (44.90 ha) : coupes d'éclaircies dans les gaulis et les bas perchis avec une rotation de 7 ans.

Site Natura 2000 n° 74 : le site couvre 95.31 ha de la forêt communale de Clinchamp. Les préconisations suivantes ont été énoncées : le maintien ou la restauration d'un mélange à partir des essences forestières spontanées ; le maintien d'une gestion classique (futaie régulière et irrégulière) ; éviter les coupes trop fortes, l'utilisation des phytocides, les enrésinements.

*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*

Infrastructures : l'ouverture de nouveaux cloisonnements d'exploitation est prévue, ainsi que la création d'une route forestière dans le massif du « Plain Fays » parcelle 45 et 46. Si cette route et les cloisonnements sont créés lors de la période d'application du DOCOB, des études d'incidences devront être faites.

Le réseau existant comptant 4 km de routes forestières empierrées doit être entretenu.

#### 3.2.4.1.5 Forêt communale de Manois

Surface : 303.89 ha.

Période d'aménagement : 2007-2021.

1<sup>er</sup> série de 258.55 ha traitée en conversion en futaie régulière de hêtre et feuillus précieux.

2<sup>ème</sup> série de 43.24 ha traitée en futaie irrégulière pas pieds d'arbres de Hêtres et de feuillus précieux.

Hors-cadre : 2.10 ha d'emprises de routes forestières.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

##### 1<sup>ère</sup> série : conversion en futaie régulière

▪ groupe de régénération de 82.39 ha

- régénération des parcelles dont l'exploitation est entamée et est à terminer (18.73ha),
- régénération en reconstitution après la tempête et les attaques de scolytes (59.46 ha),
- régénération à entamer pour les peuplements sinistrés (4.20 ha) ;

▪ groupe d'amélioration de 176.16 ha

- GA1 : Amélioration des taillis sous futaie (130.09 ha),
- GA2 : Amélioration des gaulis ou balivage de perchis dans les peuplements sans avenir (23.76),
- GA3 : Amélioration des parcelles résineuses (22.31 ha).

##### 2<sup>ème</sup> série : futaie irrégulière (43.24 ha)

A chaque opération de martelage, tous les aspects de la sylviculture peuvent être mis en œuvre sur une même parcelle :

- amélioration des peuplements,
- dosage du taillis,
- préparation à la régénération,
- prise en compte des contraintes d'exploitation.

Site Natura 2000 n° 74 : le site couvre 20.27 ha de la forêt communale de Manois.

Les préconisations suivantes ont été avancées : maintien d'un mélange d'essences spontanées, gestion en futaie irrégulière, interventions ne perturbant pas trop le milieu (pas de coupes fortes, pas d'enrésinement ni d'utilisation de phytocides). Maintien d'un couvert forestier permanent, mais pas trop dense, afin notamment de conserver des habitats susceptibles d'héberger l'Aconit napel (*Aconitum napellus*).

L'Erablaie à Scolopendre ne devrait pas être mise en danger par des exploitations classiques. Les engins de débardage ne devront pas circuler directement sous la falaise, dans la zone d'éboulis pour limiter la destruction du sol et son exposition à l'érosion.

*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*

Infrastructure : amélioration de l'accès au canton des Terres Rouges. Aucune intervention n'est encore prévue. Mais s'il devait en avoir, une étude d'incidence serait nécessaire.

#### 3.2.4.1.6 Forêt communale de Rimaucourt

Surface : 232.76 ha.

Période d'aménagement : 2005-2011 ; l'aménagement de Rimaucourt a été modifié suite à la tempête de 1999.

1<sup>er</sup> série de 165.38 ha traitée en conversion en futaie régulière de Hêtre et de chêne sessile et feuillus précieux.

2<sup>ème</sup> série de 67.38 ha traitée en futaie irrégulière pas pieds d'arbres de Hêtres et de feuillus précieux.

Hors-cadre : 2.10 ha d'emprises de routes forestières.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

##### 1<sup>ère</sup> série : conversion en futaie régulière

▪ groupe de régénération de 82.39 ha

- régénération des parcelles dont l'exploitation à entamer ou est entamée et est à terminer (31.58 ha),
- régénération en reconstitution par plantation (3.72 ha) ;

Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sœurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

▪ groupe de préparation de 25.85 ha  
Aucun passage en coupe prévu, quelques travaux d'enrichissement ;

▪ groupe d'amélioration de 104.2 ha  
Coupe de réserve et de taillis ;

**2<sup>ème</sup> série : maintien du boisement en sol sec (67.38 ha)**

Un seul passage en coupe pendant l'aménagement.

Site Natura 2000 n°74 : le site couvre 84.03 ha de la forêt communale de Rimaucourt.  
Les parcelles 20.1 ; 23 ; 24 ; 25 ; 32 ; 33 sont en groupe d'amélioration 1.  
La parcelle 21 est en groupe d'amélioration 2. La parcelle 20.2 (2.53 ha) est en groupe de régénération. Les parcelles 17 ; 18 ; 19 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 ; 34 ; 35 (67.38 ha) sont en série 2.  
*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*  
Infrastructure : en 1999, après accord avec le propriétaire, la réalisation d'une place de retournement et d'une piste le long du chemin d'accès sont prévues. La réalisation d'une desserte pour les parcelles 7 et 8 est devenue urgente (parcelles en cours de régénération). L'accès à ce canton nécessite la création d'une route empierrée d'environ 900 m depuis la voie de chemin de fer jusqu'aux pieds de la parcelle 8 prolongée par une piste de débarquement de 600 m de long, au travers de ces deux parcelles. Ces travaux sont le préalable à la mise en régénération des parcelles concernées. Si ces travaux ont lieu lors de l'application du DOCOB des études d'incidences devront être rédigées.

**3.2.4.1.7 Forêt communale de Saint-Blin**

Surface : 690.97 ha.

Période d'aménagement : 2004-2018.

Série unique de 690.97 ha traitée en conversion en futaie régulière de hêtre, chêne et feuillus précieux.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

- groupe de régénération de 104.95 ha
  - reconstitution des peuplements sinistrés de 91.93 ha,
  - reconstitution des peuplements à dégâts moindre mais de faible durée de survie (13.02 ha) ;
- groupe d'amélioration de 586.02 ha
  - GA1 : Coupe d'amélioration en conversion (470.29 ha),
  - GA2 : Coupes d'amélioration stades fourrés et bas perchis (115.73 ha).

Site Natura 2000 n° 74 couvre 158.39 ha de la forêt communale de Saint-Blin.  
Il se trouve sur des parcelles du groupe d'amélioration 1 pour la grande majorité et 2 secteurs de parcelles en amélioration 2 (parcelles 49 et 52).  
*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*

**3.2.4.1.8 Forêt domaniale de la Crête**

Surface : 1752.11 ha

Période d'aménagement : 2004-2018

Série unique de 1749.98 ha traitée en conversion en futaie régulière de hêtre et feuillus précieux.

Hors-cadre : 2.13 ha.

Dans le document d'aménagement il a été défini les groupes suivants :

- groupe de régénération de 705.58 ha
  - reconstitutions des peuplements très sinistrés lors de la tempête de 1999 (384.38 ha),
  - dernière coupe dans les parcelles engagées en régénération avant la tempête (257.53 ha),
  - reconstitution des peuplements sinistrés très clairs dont la survie est limitée (63.67 ha) ;



Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sueurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

▪ groupe d'amélioration de 1044.41 ha

- GA1 Semis, gaulis, bas perchis de Hêtre (133.52 ha),
- GA2 Perchis-Futaie de Hêtre (537.11 ha),
- GA3 Plantation de résineux (116.13 ha),
- GA4 Parcelles en conversion (257.65 ha).

**Site Natura 2000 n° 74** : le site couvre 1038.27 ha de la forêt domaniale de la Crête.  
Les préconisations suivantes ont été énoncées : Le maintien des essences forestières classiques essentiellement pour la strate herbacée forestière ; le maintien d'une gestion classique (futaie et taillis sous futaie) ; éviter les enrésinements.  
*Liste des parcelles concernées : cf. tableau récapitulatif en fin de paragraphe.*

Le tableau n° 15 page suivante récapitule les caractéristiques de ces aménagements en précisant celles qui s'appliquent au site.

Dans les **forêts communales**, la part de forêts héritées d'une gestion de taillis-sous-futaie et à structure encore irrégulière reste importante. La conversion en futaie régulière feuillue est en effet très récente (premier aménagement en conversion à Saint-Blin en 1979).

Les peuplements renouvelés sont actuellement régénérés en feuillus, avec un mode de **traitement régulier**. Excepté deux parcelles pour lesquelles il est prévu de réintroduire le Hêtre par plantation, le renouvellement s'appuie sur la **régénération naturelle**, d'essences feuillues mélangées, dont le Hêtre. Celui-ci constitue l'essence-objectif principale.

Des aides publiques existent actuellement pour aider à la conversion en futaie régulière feuillue.

Les récoltes prévues s'échelonnent en moyenne entre 1,4m<sup>3</sup>/ha/an et 2,1m<sup>3</sup>/ha/an (valeurs sensiblement inférieures à celles de la production biologique), dont 50 à 70% de bois de qualité chauffage ou trituration (taillis et houppiers). Les cours des bois d'œuvre et d'industries sont très variables selon la demande, les qualités des produits et les contraintes d'exploitation.

La population locale participe à l'exploitation des forêts pour ses besoins en bois de chauffage (affouage). La demande est très variable dans le temps et selon les communes. Plutôt en baisse ces dernières années, elle semble rebondir avec la montée du cours des énergies fossiles. Elle consomme actuellement 20 à 30% de la production de bois de trituration.

Comparée aux forêts communales, la forêt domaniale de la Crête présente quelques singularités :

- l'existence de jeunes futaies, du fait d'une conversion en futaie régulière commencée au début du siècle dernier (années 1900),
- une surface en régénération très importante (près de 40%) conséquence de la volonté de renouvellement des TSF en futaie régulière feuillue, et plus récemment des effets de la tempête de 1999.

En forêt domaniale de la Crête, la **récolte** est de ce fait relativement **faible** (1,5m<sup>3</sup>/ha/an) et très en deçà de la production biologique possible sur des arbres adultes (**5,1m<sup>3</sup>/ha/an**) d'après l'étude de 1989.

Toutefois, comme dans les forêts communales, le renouvellement des peuplements se fait avec les essences feuillues locales (Hêtre et feuillus précieux) et en ayant recours très majoritairement à la régénération naturelle.

Tableau 15 – Récapitulatif des objectifs et des interventions mentionnées dans les aménagements des forêts du site

Forêt	Date arrêtée	Période	Traitement			Parcelles incluses dans le site	
			Série	Type	Essences objectifs	Classement	Parcelles forestières n°
Andelot-Blancheville	13 sept. 2004	2004-2018	unique	Convers° en FR	Hê. et F <sup>us</sup> précieux	Amélio. (ancien TSF)	34.1, 35 à 37, 38.1, 39 à 41, 47 à 51, 57 à 60, 64 à 71, 78, 87.1
						Amélio. (futaie d'épicéa)	38.2, 55 et 56, 85.2, 86.2, 87.2,
						Amélio. (régé. et perchis F <sup>us</sup> réguliers)	63, 72 à 74, 82, 83, 84, 85.1, 86.1, 88
						Régé.	34.2, 42 à 46, 61, 62, 75 à 77, 79, 80, 81
Bourdons-sur-Rognon	22 fév. 2005	2005-2019	unique	Convers° en FR	Hê, Chê., F <sup>us</sup> précieux	Amélio. (ancien TSF)	1, 2.2, 3.1, 4.1, 11, 12, 13, 14.1, 17, 18.2, 19.2, 20.2, 21, 25, 26, 27.2, 28 à 32, 37.1&2, 38, 52, 53, 54.1&2
						Amélio. (régé. et perchis F <sup>us</sup> réguliers)	35 et 36
						Amélio. (plantat° d'Epc)	2.3, 54.3
						Régé.	2.1, 3.2, 4.2, 14.2, 15.1, 16, 18.1, 19.1, 20.1, 27.1, 37.3
Clinchamps	2 oct. 2006	2006-2020	unique	Convers° en FR	Hê, Chê., F <sup>us</sup> précieux	Amélio. (ancien TSF)	18, 19, 20.1, 21.1, 22, 23, 24.2, 28, 29, 31 à 33, 34.2, 35.2, 45, 46, 47, 50
						Amélio. (R*)	24.1, 34.1 et 35.1
						Régé.	20.2, 21.2, 25, 30
Consigny	10 fév. 2006	2006-2020	unique	Convers° en FR	Hê, Chê., F <sup>us</sup> précieux	Amélio. (ancien TSF)	17 à 24, 25.1, 26 à 34, 37
						Régé.	25.2, 36
Manois	28-avr-97	1996-2010	1 <sup>ère</sup> série	Convers° en FR	Hê. et F <sup>us</sup> divers	Amélio. (ancien TSF)	37 à 39
			2 <sup>ème</sup> série	Convers° en FR	Hê. et F <sup>us</sup> divers	-	40, 41
Rimaucourt	22 déc. 1997	1997-2011	1 <sup>ère</sup> série	Convers° en FR	Hê. et F <sup>us</sup> divers	Amélio. (ancien TSF)	20.1, 23, 24 ; 25 ; 32 ; 33
			2 <sup>ème</sup> série	Protect°	Maintien état boisé	Plantat° de Hê.	21
						Régé.	20.2
Saint-Blin	22 fév. 2005	2004-2018	unique	Convers° en FR	Hê, Chê., F <sup>us</sup> précieux	Amélio. (ancien TSF)	33, 34, 37 à 39, 42, 43, 46, 1, 53, 59 à 60
						Amélio. (régé. et perchis F <sup>us</sup> réguliers)	49, 52
La Crête (FD)	4 nov. 2005	2004-2018	Unique	Convers° en FR	Hê. et F <sup>us</sup> précieux	Amélio. (ancien TSF)	1 à 5, 8.3, 9.1, 13.2, 18.2, 18.3, 33.2, 37, 38.2, 44.1, 49.1, 53.1, 82.1, 82.2, 87.1, 89.2, 92.2, 94, 95.2, 98, 101, 118.2, 135.1, 136.2
						Amélio. (régé. et perchis F <sup>us</sup> réguliers)	23, 24, 40, 92.1, 97.1
						Amélio. (jeunes futaies de Hê)	8.1, 29.1, 30.1, 32.1, 34, 83 à 86, 88, 90, 91, 93, 102 à 113, 116, 120 à 126
						Amélio. (plantat° d'Epc)	18.1, 19, 20, 32.2, 35, 36, 89, 92.3, 96.3, 99, 100, 102 à 104, 117.2
						Régénération	6, 7, 8.2, 9.2, 10 à 12, 13.1, 14 à 17, 28, 29.2, 30.2, 31, 32.3, 33.1, 38.1, 39, 42, 136.243, 44.2, 45, 47, 48, 49.2, 51, 52.1, 53.2, 82.3, 87.2, 88.2, 89.3, 91.1, 95.1, 95.3, 96.1, 96.2, 102.3, 102.4, 103.1, 108.2, 108.3, 109.2, 109.3, 110.2, 110.3, 111.2, 111.3, 112.2, 113.1, 114.1, 114.2, 115, 117.1, 118.2, 119, 120.2, 120.3, 122.3, 122.2, 124.1, 125.1, 126.2, 127 à 130, 132, 135.2., 136.2.

### **3.2.4.2 Forêts privées**

La grande majorité de la forêt privée présente au sein du site dispose de plan simple de gestion.

*Périmètre relatif à la Sœurre*

#### **3.2.4.2.1 Forêt du Jard et du Charmoy, Propriété de la Caisse Centrale de Prévoyance de la Mutualité Agricole.**

PSG n° 52-103. (2008-2022) ; 626.4 ha ; commune de Rimaucourt.

Les parcelles concernées par le site, essentiellement situées en versant de part et d'autre de la vallée de la Sœurre, sont les parcelles 14 à 21. Elles ont été épargnées par la tempête de 1999.

#### **3.2.4.2.2 Bois des Chaisaux, propriété BOILEAU**

PSG N° 52/049 (2007-2021) ; 300 ha ; communes de Saint-Blin et Manois

Les parcelles concernées sont les parcelles 3, 4, 10, 13, 14, 16, 18, 20, 22 à 26 parties.

La tempête de 1999 a créé de petites trouées dans le peuplement.

#### **3.2.4.2.3 Forêt du Champ BRIOT, des Grands Bois et de la Sapinière de Beaugard, propriété du G.F d'Ecot Briot**

PSG n°2-52/181 (1996-2015).

Les parcelles concernées sont les parcelles 1 à 12, 16 à 22, 37 à 43, 56 à 61, 68.

Les parcelles 5 ; 7 à 12 ; 14 à 18 ; 61 et 68 ont été particulièrement touchées par la tempête de 1999.

#### **3.2.4.2.4 Forêt d'Ecot-la-Combe, propriété G.F France Est.**

PSG n° 2-52/144 ( 1998 à 2014).

Les parcelles concernées sont les parcelles 5, 6, 8, 15 à 21, 23 à 30, 32, 36 et 37 + parcelle 10 pour la zone ouest.

Certaines parcelles contiennent des milieux non forestiers, en friche ou en plan d'eau (Parcelles 5, 21 et 24).

La tempête de 1999 a rasé certaines parties de parcelles d'Epicéa matures plantées avant 1967, en situation de plateau.

#### **3.2.4.2.5 Forêt de Florainville, propriété AUSSEDT**

PSG n°2-52/246 (2002-2021).

Les parcelles concernées sont les parcelles 8 à 22.

#### **3.2.4.2.6 Bois du Gros Buisson, propriété CROIZIER**

PSG n°2-52/332 (2004-2013) ; 26 ha ; commune de Clinchamp.

La parcelle 1 est concernée pour partie. La tempête de 1999 a renversé une partie du plateau.

Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sueurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

*Périmètre relatif au Rognon*

#### **3.2.4.2.7 Les Essarts de Morteaux, propriété GF France Est**

PSG n° 2-52/134 (1999-2020).

Sont concernées les parcelles 13 à 20.

Les parcelles 16 à 20 ont été quasiment rasées par la tempête de 1999.

#### **3.2.4.2.8 Forêt de la Cumine et des Houssots, propriété PREVOT**

PSG n°52/152 (1980-1999).

Toute la propriété est concernée (176, 06ha).

La tempête de 1999 a touché très fortement cette propriété.

Les autres propriétés privées boisées se concentrent au niveau de l'abbaye de La Crête, du Village de Bourdons-sur-Rognon et des fermes de Morteau et de la Noue.

#### **3.2.4.2.9 Ripisylves**

On notera enfin, pour les deux zones Est (Sueurre) et Ouest (Rognon) la présence de boisements linéaires de bord de rivière (Aulnaies - Frênaies relictuelles).

Ce liseré végétal est très **souvent dégradé** (présence de stades pionniers à *Salix spp.* et parfois absence totale de végétation ligneuse).

Du fait du manque de végétation fixatrice, de la présence de **ragondins** et de la **traversée des animaux**, les phénomènes d'**érosion de berges** sont nombreux tout au long de la rivière, sur le Rognon mais aussi sur la Sueurre.

Signalons qu'une étude globale sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de la Vallée du Rognon a été réalisée. Elle établit notamment un diagnostic de l'état des berges et de la ripisylve pour proposer et chiffrer un programme de restauration et d'entretien.

#### **3.2.4.3 Aides à l'investissement forestier**

Les propriétaires, qu'ils soient privés ou collectivités, peuvent bénéficier de différentes aides à l'investissement forestier. Ces aides visent à améliorer la qualité des peuplements (balivage, conversion en futaie par reboisement ou par régénération naturelle, desserte). Ces projets, une fois financés, engagent à des résultats techniques pour une durée de cinq ans.

Dans le contexte des reconstitutions d'après tempête, ces projets sont particulièrement importants en surface pour l'ensemble du site (nettoyage, reboisement, accompagnement de régénérations naturelles pour plusieurs centaines d'hectares).

### **3.2.5 Habitations et desserte routière**

Le site Natura 2000 englobe totalement le village d'**Ecot-la-Combe** et une partie du **sud du village d'Andelot**.

On notera la présence d'**habitats dispersés** : la ferme des Noues, celle de Morteau avec son château et sa chapelle (Saint-Sulpice) ou des habitations principales et secondaires notamment au nord de Bourdons-sur-Rognon mais aussi des maisons isolées actuellement habitées dans les deux vallées.

Deux **maisons forestières** et une **ancienne maison forestière** sont localisées en forêt domaniale de la Crête.

Il existe aussi un **ancien moulin** avec un bief (ancienne verrerie) sur la Sueurre, au nord d'Ecot-la-Combe.

Une **carrière** est encore partiellement en activité à proximité de la ferme des Noues et une autre toujours en activité à proximité de la Combe Moulin.

Site Natura 2000 n° 74 "Vallées du Rognon et de la Sœurre et massifs forestiers de la Crête et d'Ecot-la-Combe"

Enfin, les **vestiges de l'ancienne Abbaye de La Crête**, ainsi que les abords bénéficient du statut de site inscrit en temps que site naturel sur 14,55 ha (SI128). Il s'agit d'une servitude d'utilité publique dont l'objectif est de protéger les bâtiments et le paysage.

Les routes et pont d'accès aux villages et habitations ont statut de voiries communales. Les autres dessertes sont privées et permettent l'accès aux principales propriétés forestières.

Une partie de la vallée du Rognon et de la Sœurre est complètement dépourvue de desserte.

### 3.2.6 Servitudes

Deux captages d'eau potable bénéficient d'un arrêté d'utilité publique au sein du site Natura 2000, dans la vallée du Rognon.

Le premier est un forage au lieu dit « Pré Bizet » sur le territoire communal d'Andelot-Blancheville. L'arrêté préfectoral de 1981 définit un périmètre de protection immédiat de 20x20 m et un périmètre de protection rapproché.

Le second capte la source de « la Belle Fontaine » pour le compte de la commune de Cirey-lès-Mareilles. L'arrêté préfectoral de juin 1984 définit un périmètre de protection immédiat, complété de périmètres de protection rapprochés et éloignés.

On peut également noter la présence d'une prise d'eau à Morteau.

Les activités pouvant avoir un impact sur la qualité de l'eau sont réglementées ou interdites.

La source du Val de Vitay est également captée (territoire de Bourdons-sur-Rognon).

Sur la commune d'Andelot-blancheville, une ligne électrique moyenne tension dessert le hameau de Morteau. Celle-ci circule en fond de vallon et aucun entretien particulier sous cette ligne n'est signalé en dehors de l'exploitation normale de la route et des terres agricoles.

Une autre concession pour le passage d'une ligne électrique alimentant l'abbaye de la Crête traverse la forêt de coteau. Les recrus ligneux s'observent sous cette ligne. Aucun entretien n'est signalé depuis dix ans.

### 3.2.7 Tourisme et loisirs

Un certain nombre de **sentiers pédestres** dessert le site.

Deux situés au nord, essentiellement en forêt communale d'Andelot-Blancheville sont classés en chemin départemental de petite randonnée (circuit de la vallée du Rognon et de la Combe à l'âne).

Ces circuits, à usage uniquement pédestre, totalisent plus de 10 km dans le site.

Trois circuits prennent leur départ depuis Bourdons-sur-Rognon et desservent essentiellement la forêt domaniale de la Crête et la forêt communale de Bourdons-sur-Rognon, sur plus de 23 km dans le site.

Les sentiers de la vallée du Rognon, du site de l'Abbaye de la Crête et du village pittoresque d'Ecot-la-Combe connaissent une affluence modérée voire modeste.

Les **loisirs motorisés** sont également présents, avec notamment le passage annuel de l'Aventure verte 4x4. Le trajet de cette course est proposé chaque année aux communes et gestionnaires forestiers publics. La fréquentation des quads se développe, malgré la réglementation qui l'interdit sur les routes non ouverte à la circulation publique.



### 3.2.8 Chasse

La **chasse au bois** est exercée **partout**. Le chevreuil est le gibier principal. **Chevreuil** et **sanglier** sont chassés en battue et plus rarement à l'approche (chevreuil). Les chasses sont louées.

L'abondance du sanglier oblige actuellement à clôturer les parcelles agricoles des plateaux, en lisières forestières, pour maîtriser les dégâts.

Bien que non chassé actuellement, on note la présence de **cerf** de passage au sud est du site.

Certaines sociétés chassent également la **bécasse** et le **pigeon**.

Sur les exploitations agricoles, le **lièvre** et le **pigeon** sont chassés ponctuellement. On notera également des lâchés de **perdrix** ou de **faisans** pour l'exercice de la chasse, sans objectif de repeuplement. Les populations de petit gibier restent toutefois très faibles.

A Bourdons-sur-Rognon existe la société de chasse communale « La St-Hubert », qui exerce en dehors des lots de chasses des forêts domaniales et communales louées par adjudication.

Le gibier d'eau est chassé sur l'Etang privé d'Ecot-la-Combe, et de façon plus anecdotique le long du Rognon (Colvert essentiellement).

Il convient de noter que les jeunes peuplements issus de régénération naturelle post-tempête sont aujourd'hui sortis de la dent du chevreuil (fourré de hauteur moyenne 3 m).

Certaines plantations résineuses effectuées tardivement (Suerre notamment) peuvent toutefois encore subir frottis et abroutissements.

Les populations de sanglier n'occasionnent aucun dégât sensible dans les forêts du site ; des marchats ont été observés au niveau des habitats les plus humides (Primulo – Quercetum e.g.) et les sols de prairies ponctuellement retournés.

Le cerf, dont la présence reste encore très occasionnelle, n'est à l'origine d'aucune détérioration notoire.

### 3.2.9 Pêche

#### Le ROGNON

Le Rognon est classé en première catégorie piscicole (salmonidés dominants) et peut être considéré, pour sa population de **truites fario sauvages**, comme l'une des plus belles rivières du département.

D'amont en aval, les parcours de pêche se répartissent entre différentes sociétés :

- l'AAPPMA « la saumonée » (Bourdons-sur-Rognon et Esnouveaux), avec un tronçon en réserve de pêche.
- un parcours privé,
- l'AAPPMA de La Crête, « la belle saumonée », dont le parcours est entrecoupé par un parcours privé en aval de l'abbaye de la Crête, dans le périmètre du site inscrit SI 218,
- un parcours privé en amont de Morteau,
- l'AAPPMA d'Andelot « la truite andelotienne ».

La pêche se pratique essentiellement en **début de saison**, ce qui limite le prélèvement dans les populations piscicoles.

On notera la présence, dans certains ruisseaux **affluents du Rognon** (donc hors périmètre du site Natura 2000), de l'**Ecrevisse à pattes blanches** (*Austropotamobius pallipes*).

Les données de 2007 (Cf. *fiches détaillées pages 16 et suivantes*) révèlent un « Bon état » du Rognon.

Toutefois, le S.D.V.P.H. (Schéma Départemental à Vocation Piscicole et Halieutique) décrit, en période d'étiage, une forte augmentation en **nutriments** et en **matières oxydables**. Elle est due en grande partie aux **activités agricoles** et au défaut de qualité d'épuration des **eaux usées domestiques**. Des développements algaux excessifs, témoins d'un phénomène d'**eutrophisation**, sont également observés.

#### La SUEURRE

Aucune AAPPMA n'est présente sur la Suerre à ce jour pour la zone Natura 2000 considérée. Les parcours de pêche sont **privés**.

L'Etang d'Ecot-la-Combe, non pêché, est envasé. Il n'a pas été vidangé depuis une trentaine d'années.

Le Syndicat d'Aménagement hydraulique du bassin de la Marne est chargé de l'entretien et restauration de berges.

### 3.3 Identification des enjeux et des interventions publiques

Les enjeux socio-économiques sont principalement concentrés sur la **production forestière** et l'**élevage**. La nature des terrains et la faible pression d'urbanisme rendent peu probables actuellement une autre orientation économique des territoires.

L'**histoire** et les **paysages** associés du site le rendent **attractif** en dépit d'une valorisation modeste. Ce site demeure ainsi assez faiblement fréquenté (population chaumontoise essentiellement) en dehors des activités de chasse et de pêche.

Parmi les activités humaines, les pratiques culturelles forestières ou agricoles (en particulier le choix de reboisement en **résineux**, l'**abandon progressif des prairies de fauche**), ainsi que la gestion des **fertilisations**, des produits **phytosanitaires** et des **effluents** (habitations, exploitations) sont susceptibles de porter atteinte à la qualité et à la richesse écologique des habitats du site.

A notre connaissance, il existe **peu de projets** ou programmes publics significatifs, en cours ou prévus à moyen terme sur ce site. La communauté de communes de la Vallée du Rognon a toutefois engagé une étude relative à la **gestion du Rognon**. Cette étude pourra déboucher sur des actions de restauration du cours d'eau.

#### SYNTHÈSE PARTIE III : ANALYSE SOCIO – ECONOMIQUE

La présence humaine sur ce site remonte au delà de l'**Antiquité**, à l'époque protohistorique **des Ages du Fer et du Bronze** (environ 1000 ans av. J.C.).

Les activités économiques du site reposent aujourd'hui essentiellement sur la **gestion et la production forestières** et sur les **pratiques agricoles (élevage bovin** essentiellement et, dans une moindre mesure, **cultures** céréalières et oléoprotéagineuses).

Le cadre et la qualité exceptionnels du site attirent également **chasseurs, pêcheurs et randonneurs**.

Schématiquement, la **forêt privée** représente la **moitié** de la surface forestière totale du site, alors que les **forêts communales** et **domaniales**, de surfaces comparables, occupent les deux autres **quarts**.

Les peuplements forestiers feuillus sont dans leur très grande majorité issus **d'une gestion passée en taillis-sous-futaie**. La **conversion** vers la futaie régulière est entamée depuis plus ou moins longtemps en fonction des massifs (100 ans pour la forêt domaniale de la Crête, une vingtaine d'année pour les forêts communales).

Le **Hêtre** reste l'essence-objectif principale des peuplements, même si la présence de **feuillus précieux** (Frêne, Merisier, Erables, Alisiers...) est également recherchée.

Des **enrésinements** (plantations d'Epicéa essentiellement) ont été pratiqués sur le site dans les années 1960 ; s'ils restent assez limités dans l'enveloppe du Rognon, ils sont nettement plus conséquents dans la vallée de la Suerre.

Les **enjeux d'ordre socio-économique** sont principalement relatifs à la production forestière ainsi qu'à l'élevage.

Malgré ses qualités intrinsèques indiscutables (d'ordres écologique, historique et paysager), le site reste peu fréquenté en dehors des périodes de pêche et de chasse.

## 4 Analyse écologique

### 4.1 Habitats relevant de la Directive

Voir paragraphes de la **partie 2.2.2.1.2.** relatifs à la description des habitats.

Voir également l'ANNEXE 3 : Fiches habitats, qui synthétise les informations relatives aux habitats d'intérêt communautaire rencontrés sur le site 74.

Tableau 16 – Surfaces absolues et relatives occupées les habitats d'intérêt communautaire du site

Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) Nomenclatures	Codes	Surfaces		
		ha	% / Surf. totale HIC	% / Surf. totale site
Communautés à Characées des eaux oligo-mésotrophes basiques	3140-1	5	0	0
Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à oligo-eutrophes, neutres à basiques	3260-4	0	0	0
Pelouses calcicoles mésoxérophiles à tendance continentale	6210-24	20	1	1
Pelouses calcicoles xérophiles continentales des corniches	6210-33	0	0	0
Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	6430-1	0	0	0
Prairies fauchées collinéennes à sub-montagnardes mésohygrophiles	6510-4			
Prairies fauchées collinéennes à sub-montagnardes mésophiles mésotrophiques	6510-5	345	14	9
<b>Sources pétrifiantes avec formation de travertins</b> + Mégaphorbiaies mésotrophes	7220*-1 + 6430-1	0	0	0
<b>Eboulis calcaires collinéens du Nord-Est de la France</b>	8160*-2	0	0	0
Falaises calcaires planitiaires et collinéennes ( <i>Potentillion caulescentis</i> )	8210-9	0	0	0
Falaises calcaires ombragées collinéennes à montagnardes ( <i>Viola - Cystopteridion</i> )	8210-18	0	0	0
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	0	0	0
Hêtraies de l' <i>Asperulo - Fagetum</i> sylvofaciès Chênaie-Charmaie	9130	662	27	17
Hêtraies-Chênaies à Aspérule et Mélisque	9130-5	932	38	24
Hêtraies à Tilleul d'ubac sur sol carbonaté	9130-8	28	1	1
Hêtraies à Tilleul d'ubac sur sol carbonaté + <b>Erablaies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossiers</b>	9130-8 / 9180-4	0	0	0
Chênaies-Hêtraies à Sésélière bleue et Grémil pourpre + Hêtraies-Chênaies collinéennes à Laïche blanche + <b>Tillaies sèches à Erables sycomore et plane du Nord-Est de la France</b>	9150-1 + 9150-2 + 9180*-11	78	3	2
Chênaies-Hêtraies à Sésélière bleue et Grémil pourpre	9150-1	4	0	0
Hêtraies-Chênaies collinéennes à Laïche blanche	9150-2	156	6	4
Chênaies pédonculées calcicoles continentales	9160-1	39	2	1
Chênaies pédonculées neutrophiles à Primevère élevée	9160-2	37	2	1
<b>Tillaies sèches à Erables sycomore et plane du Nord-Est de la France</b>	9180-11*	40	2	1
<b>Erablaies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossiers</b>	9180-4*	13	1	0
<b>Saulaies arborescentes à Saule blanc + Frênaies-érablaies des rivières à eaux vives sur calcaire + Aulnaies à hautes herbes</b> + Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	91E0*-1, -5 & -11 + 6430-4	46	2	1
<b>Aulnaies à hautes herbes</b> + Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	91E0*-11 + 6430-1	5	0	0
<b>Frênaies-érablaies des rivières à eaux vives sur calcaire</b>	91E0*-5	16	1	0
	Total HIC	2427	100	62

\* Habitats prioritaires

**26** habitats élémentaires et complexes d'habitats d'intérêt communautaire (HIC) ont été recensés sur le site.

Les HIC couvrent **62 %** du site.

Il est utile de rappeler ici que les zones dévastées par la tempête n'ont pas été retenues comme HIC (présence actuelle des groupements des coupes Cf. paragraphes 22212 relatifs à la description des habitats).

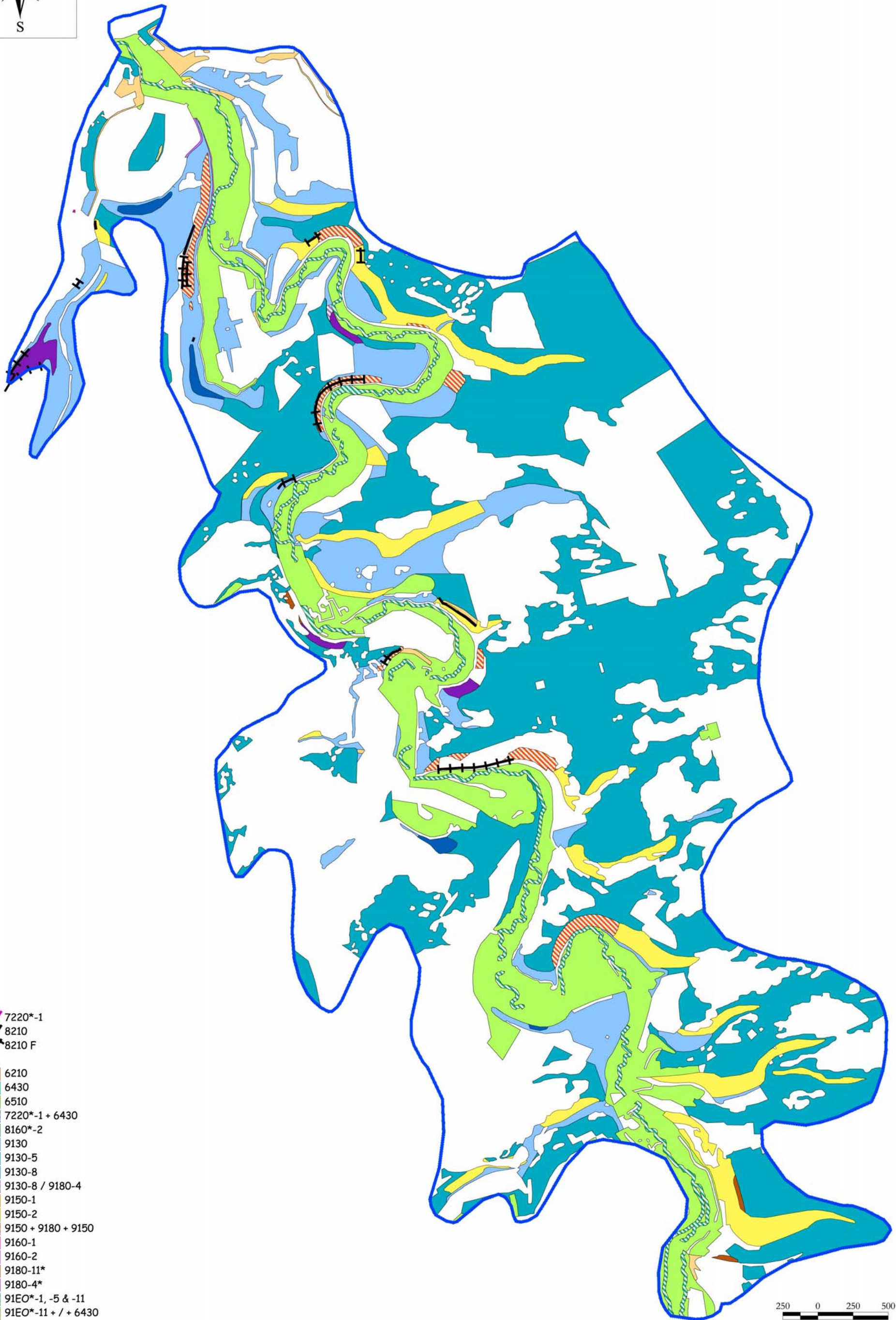
Parmi les HIC, les Hêtraies de l'*Asperulo - Fagetum* (à comprendre au sens très large puisque cette catégorie d'HIC inclut les Hêtraies froides à Dentaire du *Tilio - Fagetum* ainsi que les sylvofaciès de chênaies-charmaies issus du traitement en taillis-sous-futaie, pour lesquels le Hêtre « potentiel » est quasi-absent) constitue l'habitat le plus fréquent avec plus de **1600 ha**, soit **2/3** de la surface occupée par les HIC.

Les figures 19 et 20 (Rognon et Sueurre), pages suivantes, illustrent les habitats d'intérêt communautaire du site

Nota : 8210 F signifie «Pentes rocheuses à végétation chasmophytique **fragmentaires** ».



# CARTE DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ROGNON



- 7220\*-1
- 8210
- 8210 F
- 6210
- 6430
- 6510
- 7220\*-1 + 6430
- 8160\*-2
- 9130
- 9130-5
- 9130-8
- 9130-8 / 9180-4
- 9150-1
- 9150-2
- 9150 + 9180 + 9150
- 9160-1
- 9160-2
- 9180-11\*
- 9180-4\*
- 91EO\*-1, -5 & -11
- 91EO\*-11 + / + 6430
- 91EO\*-5

250 0 250 500 Mètres  
1:25000

Figure 19 – Carte des habitats d'intérêt communautaire (Rognon) – ONF 2008

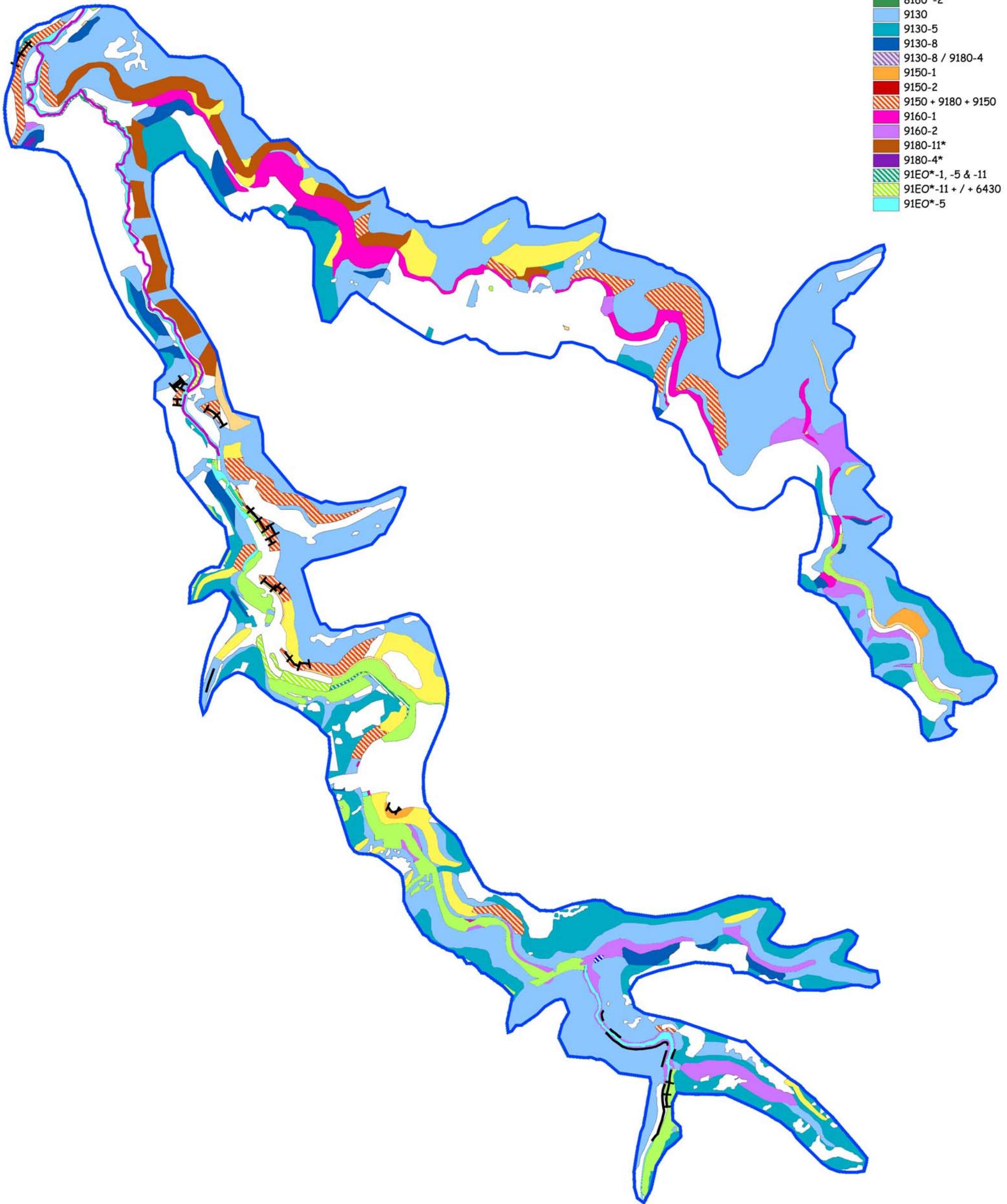


# CARTE DES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE SUEURRE



7220\*-1  
8210  
8210 F

- 6210
- 6430
- 6510
- 7220\*-1 + 6430
- 8160\*-2
- 9130
- 9130-5
- 9130-8
- 9130-8 / 9180-4
- 9150-1
- 9150-2
- 9150 + 9180 + 9150
- 9160-1
- 9160-2
- 9180-11\*
- 9180-4\*
- 91EO\*-1, -5 & -11
- 91EO\*-11 + / + 6430
- 91EO\*-5



250 0 250 500 Mètres  
1:25000

Figure 20 – Carte des habitats d'intérêt communautaire (Sueurre) – ONF 2008



**Tableau 17 – Importance spatiale absolue et relative des habitats d'intérêt communautaire du le site 74 (valeurs arrondies à l'hectare)**

Statuts des habitats	Surf. absolue	Surf. relative
Surface habitats communautaires	2427 ha	62 %
Surface habitats non communautaires	1512 ha	38 %
<b>TOTAL SITE 74</b>	<b>3934 ha</b>	<b>100 %</b>

Sur l'ensemble du site 74, les habitats d'intérêt communautaire couvrent près des **2/3** de la surface totale.

## **4.2 Espèces floristiques et faunistiques d'intérêt communautaire**

### **4.2.1 Espèces floristiques**

**Aucune** espèce floristique de la Directive Habitats-Faune-Flore n'a été recensée.

**TOUTEFOIS**, le Cypripède (*Cypripedium calceolus*) est potentiel dans le site (Andelot et Ecot-la-Combe).

### **4.2.2 Espèces faunistiques**

**13** espèces d'intérêt communautaire, relevant de la Directive Habitats-Faune-Flore, ont été inventoriées, avec :

- 6 espèces de l'Annexe II,
- 8 espèces de l'Annexe IV (*Myotis bechsteini* et *Myotis myotis* figurent sur les Annexes II et IV),
- 2 espèces de l'Annexe V.

Par ailleurs et pour information, 8 espèces relevant de la Directive Oiseaux, toutes de l'Annexe I, sont également identifiées sur ce site.

**Aucune espèce prioritaire** ne figure dans l'inventaire faunistique.

**TOUTEFOIS**, rappelons l'intérêt majeur que revêt la mise en place de prospections ciblées, réalisées dans le cadre d'un protocole défini, et répétées afin d'établir un suivi de la dynamique des populations en présence.

Le tableau 18 page suivante rassemble ces espèces.

L'ANNEXE 4 (Fiches espèces), comprend des fiches relatives à l'écologie et à la biologie des espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats et de l'Annexe I de la Directive Oiseaux.

Tableau 18 – Espèces faunistiques d'intérêt communautaire recensées sur le site 74 (y compris celles issues des recherches bibliographiques)

Noms latins	Noms vernaculaires	CODE N2000	Données bibliographiques			Inventaires de terrain		Protection
			ZNIEFF 210009530 Ecot-la-Combe	ZNIEFF 210020005 Combe à l'Ane	ZNIEFF 210020006 FD Crête	Rognon	Suerre	
<b>Mammifères</b>								
<i>Felis sylvestris</i>	Chat sauvage	1363	X					Annexe IV DH, PN, LRR
<i>Martes martes</i>	Martre	Am18	X					Annexe V DH, LRR
<i>Myotis bechsteini</i>	Vespertilion de Bechstein	1323		X				Annexes II & IV DH, PN, LRR
<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	-			X			Annexe IV DH, PN, LRR
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324		X				Annexes II & IV DH, PN, LRR
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	1304						Annexes II & IV DH, PN, LRR
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	1303						Annexes II & IV DH, PN, LRR
<b>Oiseaux *</b>								
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	A085	X				X	Annexe I DO, PN
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur	A229					X	Annexe I DO, PN, LRR
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	A084					X	Annexe I DO, PN, LRR
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	A237	X				X	Annexe I DO, PN
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	A236					X	Annexe I DO, PN
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	A073	X				X	Annexe I DO, PN, LRR
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	A074	X				X	Annexe I DO, PN, LRR
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	A072	X					Annexe I DO, PN, LRR
<b>Reptiles</b>								
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	1291	X				X	Annexe IV DH, PN
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	-			X		X	Annexe IV DH, PN
<b>Batraciens</b>								
<i>Alytes obstetricans</i>	Crapaud accoucheur	1191	X				X	Annexe IV, PN, LRR
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	-	X					Annexe V DH, PN, LRR
<b>Poissons</b>								
<i>Cottus gobio</i>	Chabot	1163					X	Annexe II DH, LRR
<b>Insectes</b>								
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	1083					X	Annexe II DH

\* Les espèces avifaunistiques sont citées ici à titre informatif, dans la mesure où ce site ne relève pas d'une ZPS.

### 4.3 Etat de conservation des habitats du site

Actuellement, l'un des éléments marquants du site concerne la surface considérable des massifs forestiers (essentiellement feuillus : anciennes Hêtraies neutroclines à Aspérule de plateau et de pentes douces) **détruite par le passage de l'ouragan Lothar** en décembre 1999.

Ces zones dévastées constituent l' « entité écologique » la plus répandue sur le site.

Des prospections ultérieures permettront d'identifier et de délimiter précisément les habitats naturels auxquels se substitue actuellement ce vaste stade de recolonisation.

Aussi, les **enrésinements** sont à l'origine de la dépréciation du niveau de conservation de certains habitats naturels. Les niveaux de substitution et donc de dommages eu égard aux habitats naturels concernés sont très variables :

- ils demeurent faibles lorsque les plantations (et parfois les semis naturels) sont encore jeunes et/ou de très faible densité (mortalité des plants) ;
- Ils sont maximums dans le cas de plantations denses et matures, sous lesquelles la flore caractéristique de l'habitat naturel est totalement absente ou très diminuée.

Ensuite, les **sylofaciès** peuvent constituer une source d'altération des habitats naturels. Leurs conséquences écologiques (richesse et fidélité de la flore herbacée par rapport à l'habitat type) restent toutefois généralement moindres.

A titre d'exemple, le sylofaciès de Chênaie-Charmaie observé fréquemment en substitution de la Hêtraie de l'*Asperulo – Fagetum*, en raison d'une gestion traditionnelle en régime de taillis-sous-futaie, est reconnu dans le manuel Corine Biotope sous le code 41.24, repris dans les cahiers d'habitats dans la correspondance des Chênaies (habitat 9160).

Rappelons que pour ce cas, il a été préféré, en référence à la classification phytosociologique actuelle et aux cahiers d'habitats Natura 2000, de conserver cet habitat de substitution en habitat communautaire 9130.

Concernant les habitats les plus intéressants du site (en terme de valeur patrimoniale et de rareté) :

- **les groupements et mosaïques thermophiles** (complexe *Quercion pubescenti – sessiliflorae + Xerobromion + Origanetalia + Berberidion*, Chênaie-Charmaie thermophile du *Lithospermo – Quercetum*, Tillaie sèche du *Tillion platyphylli*, Hêtraie thermophile du *Carici – Fagetum*) présentent le plus souvent un état de conservation très satisfaisant, du fait de l'inaccessibilité des stations d'une part et de leurs possibilités de mise en valeur faibles à nulles.

Les seules atteintes observées dans cette catégorie d'habitats résultent soit de quelques essais de plantation (Epicéas (!) ou Pins noirs), soit du passage de la tempête de 1999. Toutefois, la non exploitation des chablis assure aujourd'hui une présence notable de bois morts.

- **les barrages de tuf de la Sueurre** au Nord d'Ecot-la-Combe présentent un très bon état de conservation, même si des communautés bryophytiques ont parfois disparu des édifices tufeux. La géométrie fractale des barrages confère à la vallée une dimension naturelle certaine en dépit des plantations d'Epicéas qui longent le cours d'eau.
- **les éboulis calcaires** du *Leontodontion hyoseroidis* affichent un état de conservation convenable, même s'il semble que la dynamique d'approvisionnement des cônes d'éboulis soit assez faible. Le danger pour ce type d'habitat, qui implique un substrat mobile en permanence, consiste en la stabilisation du cône d'éboulis, qui induirait la disparition des groupements caractéristiques au profit de pelouses sèches (à Séslerie notamment) puis de l'installation de fruticées.
- **les Frênaies-Chênaies à Aconit** de l'*Aconito – Quercetum* offrent un état de conservation variable en ce sens que les plantations résineuses des fonds de vallons (Epicéa particulièrement) correspondent généralement à l'habitat de substitution de ce groupement.
- **les Erablaies à Scolopendre** du *Phyllitido – Aceretum* disposent d'un état de conservation globalement assez bon. Toutefois, des plantations résineuses (Epicéas, à hauteur de l'ancienne abbaye de la Crête essentiellement), se substituent au groupement climacique ; les populations de Scolopendre parviennent toutefois à se développer sous la pessière à la faveur de l'hygrométrie élevée du versant. De même, de beaux micro-éboulis à *Gymnocarpium robertianum* (*Scrophularion*) existent au sein de cette station.

Pour davantage de détails, se référer à l'ANNEXE 3 relative aux fiches habitats.

#### 4.4 Hiérarchisation des enjeux

Les enjeux relatifs à ce site peuvent être déclinés selon deux objectifs principaux :

- préserver la richesse biologique du site *via* la conservation des habitats ;
- profiter des atouts touristiques et paysagers du site dans le cadre d'une gestion durable et conservatoire des milieux.

Ils se résument ainsi en quatre points.

##### 1. **Préserver** :

- la qualité des eaux des bassins versants (indispensable, entre autres, à la poursuite de l'édification des barrages de tuf d'Ecot-la-Combe *via* l'action des communautés bryophytiques) ainsi que du fonctionnement hydrologique des cours d'eaux ;
- les habitats forestiers profitant de mésoclimats singuliers et dotés d'une forte valeur patrimoniale, notamment les groupements suivants :
  - o *Phyllitido – Aceretum* et *Tilio – Fagetum* sous mésoclimat hygrosclérophile,
  - o *Aceri – Tilietum* et *Lithospermo - Quercetum* sous mésoclimat thermoxérophile,
  - o *Fraxino – Aceretum*, dont la typicité est exceptionnelle sur les rives de la Sueurre ;
- les sols : proscrire les coupes de grande ampleur dans les versants sous peine de les soumettre à une vive érosion ;
- la dynamique d'alimentation en altérites mobiles sur les cônes d'éboulis accueillant les communautés du *Leontodontion hyoseroidis* et du *Scrophularion juratensis* ;
- les pratiques mixtes de fauche et pâturage extensif sur les prairies des vallées.

2. **Optimiser** l'expression des habitats les plus restreints et/ou les plus intéressants eu égard à leur richesse biologique et par voie de conséquence des espèces floristiques et faunistiques à haute valeur patrimoniale qui leur sont inféodées.

3. **Restituer** progressivement les habitats naturels moyennant l'exploitation des plantations résineuses, notamment dans les vallées et les combes.

4. **Concilier** l'ensemble des pratiques sociales (chasse, pêche, tourisme nature...) et économiques (agriculture et gestion forestière) exercées sur le site.

## SYNTHÈSE PARTIE IV : ANALYSE ECOLOGIQUE

Ce site Natura 2000 abrite **21 habitats ou mosaïques d'habitats communautaires différents**, répartis sur **2422 ha** et couvrant ainsi **62 %** de la surface totale du site 74.

Les **recherches bibliographiques** complétées par les **prospections de terrain** ont permis de répertorier :

- **13 espèces faunistiques d'intérêt communautaire** relevant de la Directive Faune-Flore-Habitats (dont **6 de l'Annexe II**, **8 de l'Annexe IV** et **2 de l'Annexe V**)

**A titre informatif**, **8** espèces relevant de la Directive Oiseaux (**Annexe I**) sont également identifiées.

- **aucune espèce floristique d'intérêt communautaire.**

Les **états de conservation** des habitats d'intérêt communautaire sont **globalement bons** à l'échelle du site ; mais il convient toutefois de signaler :

- les zones dévastées par la tempête de 1999, qui ampute une surface importante de forêts du *Carpinion* et dans une moindre mesure du *Cephalanthero – Fagion* et du *Fraxino – Quercion* ;
- les enrésinements (plantations d'Epicéa principalement, réalisées dans les années 1960) des versants, des fonds de combes et de vallées, qui se substituent aux groupements climaciques des mêmes alliances que précédemment ;
- le faible niveau de dynamique d'alimentation des cônes d'éboulis accueillant les groupements du *Leontodontion hyoseroidis*.

La gestion durable de ce site s'accompagne d'un certain nombre d'**enjeux majeurs** :

- de **préservation** ;
- d'**optimisation** ;
- de **restitution** ;
- de **concertation**.



## BIBLIOGRAPHIE

- AUBERT F., ROYER J.-M., RAMEAU J.-C., 1985, La Haute-Marne : géologie, pédologie, géographie physique, végétation, CDDP, Chaumont, 51 p.
- BISSARDON M., GUIBAL L., RAMEAU J.-C., 1997, Nomenclature CORINE Biotopes, Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.
- Bureau SOLEST Etudes : Etude préalable à l'aménagement foncier de la commune de BOURDONS/ROGNON – oct. 2004
- Bureau SOLEST Etudes : Etude préalable à l'aménagement foncier de la commune de BOURDONS/ROGNON – oct. 2004
- CHINERY M., 2005, Insectes de France et d'Europe Occidentale, Ed. Flammarion, 320 p.
- CRPF, Plans Simples de Gestion des forêts privées du Jard et du Charmoy, du Bois des Chaisaux, de la forêt du Champ BRIOT, des Grands Bois et de la Sapinière de Beauregard, de la forêt d'Ecot-la-Combe, de la forêt de Florainville, du Bois du Gros Buisson, des Essarts de Morteaux, de la forêt de la Cumine et des Houssots
- D'AGILAR J., DOMMANGET J.-L., 1998, Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du Nord, L'identification et la biologie de toutes les espèces, Ed. Delachaux et Niestlé, 463p.
- DANTON P., BAFFRAY M., 1996, Inventaire des plantes protégées en France - Ed Nathan et Association française pour la conservation des espèces végétales (A.F.C.E.V), 293 p.
- DDE : PLU de Rimaucourt, rapport de présentation et règlement – 2002
- DDE : PLU de Saint-Blin, rapport de présentation et règlement – 2000
- DDE : POS d'Andelot-Blancheville, rapport de présentation
- DIREN Champagne-Ardenne, Cahiers d'habitats Natura 2000 – Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, Tomes 1 à 7.
- DREAL Champagne-Ardenne. Fiches ZNIEFF n° FR210020005, FR210020006, FR210008930, FR2100130039, FR210009530, Fiche Natura du site FR2100319, Fiche du site Inscrit n° SI128, Fiche de la ZICO CA10, Fiche de la ZPS n° FR2112011.
- DREAL Champagne-Ardenne, Fiche Natura du site FR2100318
- DUQUET M., 1995, Inventaire de la Faune de France, Ed. Nathan et Muséum National d'Histoire Naturelle, 415 p.
- EPURE : Etude préalable à l'aménagement foncier de la commune de Cirey-lès-Mareilles – février 1998
- FOURNIER P., 2000, Les quatre flores de France, Nouveau tirage, Ed. Dunod, 1103 p.
- INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, 1988, Cartes Topographiques série bleue – Cartes au 1/25000.
- INVENTAIRE FORESTIER DEPARTEMENTAL, 3<sup>ème</sup> inventaire 1996 ;IFN ; 158 pages
- JANS H.-M., 1996, Guide des fougères, mousses et lichens d'Europe, Ed. Delachaux et Niestlé, 257 p.
- LAFRANCHIS T., 2000, Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles, Collection Parthénope, 448 p.
- LAMBINON J, DELVOSALLE L, DUVIGNEAUD J, 2004, Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines, 5<sup>ème</sup> édition, Ed du Jardin botanique national de Belgique, 1167 p..
- MAURIN H, 1995, Inventaire de la Faune menacée en France – Le livre rouge, Ed. Nathan et Muséum National d'Histoire Naturelle, 175 p.
- METEO-France. Données statistiques de stations météorologiques
- MILARD L, 2002, Les plateaux calcaires de Champagne-Ardenne, du nord et de l'est de la Bourgogne – Guide pour l'identification des stations et le choix des essences, CFPPA de CROGNON, 116 p.
- ONF : documents d'aménagement des forêts communales d'Andelot-Blancheville, de Bourdons-sur-Rognon, de Clinchamps, de Consigny d'Ecot-la-Combe, de Manois, de Rimaucourt, de Saint-Blin. et de la forêt domaniale de la Crête
- PITOIS F., JIGOREL A., 1999, Concrétions calcaires en rivière, Description et diagnostic. INSA RENNES.
- Préfecture de la Haute-Marne, Commune de Cirey-lès-Mareilles – protection de captage d'eau potable, 1984.

- Préfecture de la Haute-Marne, Protection du captage - Arrêté portant déclaration d'utilité publique des travaux projetés par la commune d'Andelot-Blancheville, 1981.
- RAMEAU J.-C., 1985, Catalogue des stations forestières « Plateaux calcaires, Vallée oxfordienne » ENGREF.
- RAMEAU J.-C., MANSION D, DUME G, 1989, Flore forestière Française, Tome 1 « Plaines et collines », Institut pour le Développement Forestier, 1785 p.
- RAMEAU J.-C., MANSION D, DUME G, 1993, Flore forestière Française, Tome 2 « Montagnes », Institut pour le Développement Forestier, 2421p.
- ROMAO C, 1996, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne – Version EUR 15, Direction Générale « Environnement, Sécurité Nucléaire et Protection Civile » de la Commission Européenne, 109 p.
- ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C., THEVENIN S., 2006, Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne, Société Botanique du Centre-Ouest, 394 p.

Sites Internet consultés d'avril à octobre 2008

<http://splaf.free.fr/>  
<http://www.insee.fr/>  
<http://dbweb1.haute-marne.cci.fr>  
<http://www.pays-chaumont.fr>  
[http://www.haute-marne.pref.gouv.fr/sections/la\\_haute-marne/collectivites\\_terrot/](http://www.haute-marne.pref.gouv.fr/sections/la_haute-marne/collectivites_terrot/)  
[http://wiki.geneanet.org/index.php/Liste\\_des\\_communes\\_de\\_la\\_Haute-Marne](http://wiki.geneanet.org/index.php/Liste_des_communes_de_la_Haute-Marne)  
[http://www.haute-marne.chambagri.fr/ctehm/doc\\_urba.pdf](http://www.haute-marne.chambagri.fr/ctehm/doc_urba.pdf)  
<http://www.geoportail.fr/>  
[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/Champagne-Ardenne/rfc/docs/tec2007\\_Esp\\_geo.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/Champagne-Ardenne/rfc/docs/tec2007_Esp_geo.pdf)  
[http://www.consultation-eau-seine-normandie.fr/docs/PDM/PDM\\_Marne-amont.pdf](http://www.consultation-eau-seine-normandie.fr/docs/PDM/PDM_Marne-amont.pdf)  
<http://inpn.mnhn.fr/inpn/fr/conservation/regl/index.htm>  
<http://www.tela-botanica.org>  
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/habitats/cahiers4.html>

## REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre reconnaissance à M. J.-M. ROYER, botaniste et vice-président de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Haute-Marne, pour la sensible contribution qu'il a apportée à cette étude, notamment par la communication de relevés botaniques et de cartographies d'espèces patrimoniales, effectués auparavant sur le site.